

388 w 7

# Ville de Lille

## PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2006

La séance est ouverte à 17 heures 10 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire.- Madame PHEULPIN-COQUEL va procéder à l'appel.

(Madame PHEULPIN-COQUEL procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme CLERBOUT, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mmes DESWARTE, ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, M. SANTRÉ, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mmes COOLZAET, DAVAL, MM. DURAND, MARCHAND, MAUROY, SAVOYE, SINAGRA.

Madame le Maire.- Je vous remercie.

Mes chers collègues, je salue chacun d'entre vous.

Je salue l'ensemble des Conseillers de quartier.

Je salue également le public qui arrive peu à peu et la presse qui nous accompagne comme d'habitude.

Je commence par accueillir, et c'est toujours un plaisir, deux nouveaux Conseillers de quartier à qui je souhaite la bienvenue parmi nous.

D'abord, Madame Françoise CAILLAUX-LEROY qui va siéger au titre des forces vives au Conseil de quartier de Saint-Maurice-Pellevoisin. Elle exerce son activité professionnelle à la Direction de la Culture au Conseil Général et elle est déjà très investie dans la vie associative du quartier, notamment avec sa troupe de théâtre, « Les arts ménagers ».

Elle est par ailleurs membre de la Commission Communication, Animation, Patrimoine, Vie Associative du Conseil de quartier.

Elle contribue activement à la réalisation d'opérations nouvelles au sein de son quartier, notamment dans le domaine de l'animation et de la culture.

Je lui souhaite, avec Betty GLEIZER, la bienvenue au Conseil de quartier de Saint-Maurice-Pellevoisin.

Je souhaite également la bienvenue à Benjamin HASSON qui va siéger lui aussi au titre des forces vives au sein du Conseil de quartier de Lille-Centre.

Il est retraité d'EDF depuis mars 1998 où il occupait des fonctions syndicales. Il continue d'ailleurs à exercer les fonctions de trésorier de la CGT - Force ouvrière.

Monsieur HASSON est très actif, aussi bien auprès des jeunes que des seniors.

Il s'est investi à la Mission Locale de Lille pour les jeunes et il anime, auprès des seniors de la maison de retraite Edilys à Lille, un groupe de bridgeurs.

Il est aussi Président du club de bridge du quartier, l'Association Point vert.

Vous voyez que c'est aussi un homme très impliqué dans le quartier et je suis heureuse, avec Marie-Thérèse ROUGERIE, de l'accueillir au Conseil de quartier de Lille-Centre.

Je veux maintenant féliciter notre collègue Isabelle BAERT qui a été reçue, nous le savons par la presse d'ailleurs, dans l'Ordre des Palmes Académiques qui lui ont été remises par notre collègue Christian DECOCQ.

Nous nous réjouissons toujours lorsqu'un membre de notre assemblée est mis à l'honneur et c'est le cas aujourd'hui puisque cette médaille est venue récompenser le travail mené depuis près de 30 ans au service des écoles maternelles par Isabelle BAERT.

Je voulais lui offrir un petit bouquet de fleurs n'étant pas allée à la remise pour la féliciter.

(applaudissements)

Bientôt, nous allons nous réunir pour Jacques MUTEZ, ce sera aussi un grand plaisir.

Ce matin, avec Didier FUSILLIER, Catherine CULLEN et moi-même avons fait un premier bilan intermédiaire de Bombaysers de Lille.

Certains d'entre vous étaient là samedi soir où nous avons retrouvé des centaines de danseurs qui étaient à la parade et que nous avons invités pour les remercier du travail parce que six mois de travail pour apprendre à danser les danses indiennes, remercier aussi les professeurs, les chorégraphes, l'école de musique et puis José MONTALVO qui a monté ce formidable projet pour les habitants de notre ville qui ont montré un peu le « la » de cette manifestation de Lille 3000 que nous voulons d'abord populaire et d'abord pour les habitants de notre ville, de notre métropole et de notre département.

Nous avons été très touchés de voir que non seulement il y avait 800 ou 900 personnes à l'Hôtel de Ville mais aussi que ces hommes et ces femmes de tous âges, de toutes cultures et de toutes catégories sociales étaient très heureux de se retrouver, la plupart d'entre eux s'étaient d'ailleurs déjà retrouvés dans leur groupe et ont entamé les danses avec José MONTALVO ici même, d'une manière extrêmement belle, il faut le dire, et tout à fait engagée.

Je le dis parce que cette fête du 14 octobre, après les affiches que nous avons découvertes dans chacun des quartiers, a donné le « la » de cette fête Bombaysers de Lille pour laquelle nous avons voulu une grande programmation d'excellence.

Le week-end prochain, je vous convie à aller aussi bien au théâtre puisque celui-ci sera très présent, qu'à la Maison Folie de Wazemmes ou qu'au Tri Postal, puisqu'il s'agit d'un week-end consacré à Bricklane, le quartier indien de Londres, qui sera présent chez nous sous toutes ses formes, musique, théâtre, danse, d'une manière extrêmement importante.

Je vous rappelle que 450 manifestations sont prévues et que, comme je l'ai dit devant la presse ce matin, d'ores et déjà, 400 000 personnes ont participé, sous une forme ou sous une autre, à cette manifestation de Lille 3000, que 6 100 pass 3000 ont été vendus, qu'il y a eu plus de 85 000 entrées au Tri postal et 69 000 entrées pour les expositions hors Tri Postal, je ne donne pas le détail, je pense que vous le retrouverez dans la presse demain, 50 000 spectateurs pour l'Opéra, l'Orchestre National de Lille, donc, autour de la musique.

Et surtout, je le dis parce que c'est important, 15 000 places réservées pour des groupes scolaires de la métropole et de notre ville et pour des centres sociaux. C'est d'ailleurs totalement plein jusqu'à la fin des trois mois. Il y a déjà 107 groupes scolaires et centres sociaux qui ont visité les expositions du Tri Postal. Il y en a 440 autres qui sont inscrits et il y a une longue liste d'attente.

Tout cela pour dire qu'il y a véritablement un travail mené par les enseignants, par les directeurs et animateurs des centres sociaux et maisons de quartier que je voudrais aussi saluer.

Les retombées touristiques sont évidentes puisque l'Office du Tourisme de Lille retrouve exactement la fréquentation de 2004, 50 000 personnes par exemple en octobre 2006, soit 37% de plus qu'en octobre 2005, c'était aussi le chiffre de 2004.

Des connexions Internet extrêmement importantes.

95% de remplissage de l'hôtellerie le week-end. Les hôtels de Lille sont d'ores et déjà pleins jusqu'au 10 décembre.

Une augmentation de 30% du chiffre d'affaires des restaurateurs du centre-ville.

Et puis, dans un autre registre, plus de 400 journalistes ont été accueillis depuis l'ouverture dont 250 journalistes nationaux et internationaux, ce qui permet de voir les éléphants de Lille dans toute la presse internationale, ce qui amène bien évidemment d'autres personnes à venir nous rejoindre.

Je voulais simplement vous donner ces quelques chiffres pour montrer qu'il y a vraiment une adhésion.

Et puis, pour donner deux coups de chapeau:

Un premier aux commerçants de Lille, et peut-être, à titre de symbole, aux commerçants de la rue du faubourg des Postes à Lille-Sud qui se sont tous mis aux couleurs de l'Inde, mais aussi beaucoup de commerçants dans la ville, plus de 300 s'étaient d'ores et déjà inscrits, et beaucoup d'autres prennent des initiatives.

Et puis, des Lillois qui prennent aussi des initiatives pour organiser des soirées photos, des cours de musique, des cours de danse.

Je vous rappelle qu'il y aura des week-ends dans tous nos quartiers qui s'appellent les Indes festives, les trois derniers week-ends de décembre et le premier week-end de janvier, où nous allons

avoir des manifestations organisées par les écoles, les centres sociaux, les Maisons Folies les associations, et également des banquets, de la musique pour faire la fête le samedi soir.

Donc, là aussi, les Indes festives dans les quartiers, c'est une belle image de ce que nous essayons de faire, c'est-à-dire une mobilisation de toute une population autour de thèmes et avec beaucoup de joie et de bonheur comme on l'a vu encore une fois samedi soir avec les danseurs qui étaient très heureux de se retrouver.

Voilà pour ce premier bilan sur Lille 3000.

Nous avons aussi aujourd'hui, à titre de bilan, nous en avons beaucoup parlé, notamment avec Marie-Christine STANIEC, à dire que nous avons lancé ce Pass senior qui permettra aux seniors de notre ville d'avoir des tarifs préférentiels aussi bien pour l'accès à la culture que pour l'accès aux sports et même pour l'accès à certains restaurants de la ville.

Nous avons à ce jour 3 060 demandes de Pass senior et, comme nous l'avions dit, les 900 premières personnes qui ont répondu sont invitées à aller voir la comédie musicale Bharati, Il était une fois l'Inde, qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre à 14 heures au Zénith.

Je voudrais aussi saluer l'initiative qui a été prise pour la deuxième année consécutive par Frédéric MARCHAND qui a accueilli ici, dans notre Hôtel de Ville, les étudiants que nous invitons dans une ambiance toujours festive et conviviale, ils étaient 1 200 cette année contre 800 l'année dernière.

C'est l'occasion pour nous à la fois de leur montrer l'ensemble des services de la ville et de pouvoir rencontrer dans les stands les diverses associations et pour eux de connaître l'ensemble des services qui peuvent être proposés par la Ville.

Nous leur avons proposé à chacun un petit cadeau, un City tour de la ville, une entrée à la halle de glisse ou un billet pour le Palais des Beaux-Arts.

Tout cela s'est fait dans une très belle ambiance.

Un petit mot aussi, même si vous l'avez déjà lu dans la presse, pour vous dire qu'avec Sarah PHEULPIN-COQUEL, Catherine CULLEN et Dominique PLANCKE, nous avons rouvert ensemble la médiathèque Jean Lévy qui était en travaux depuis 8 mois.

Nous avons retrouvé cette belle médiathèque à la fois comme elle était et en même temps totalement transformée. Il y a toujours ce même état d'esprit et cette même ambiance qui sont extrêmement forts autour des livres.

Et puis nous avons retrouvé une médiathèque agrandie, éclairée, modernisée qui rend des services complémentaires aux Lillois, je pense par exemple aux sites Internet qui sont à disposition, aux places réservées aux chercheurs et aux étudiants, aux salles de lecture revisitées et aussi à l'espace enfants qui a été véritablement agrandi.

Nous avons encore à attendre quelques mois avant que la partie DVD et CD soit rouverte mais, d'ores et déjà, chacun était content de retrouver cette médiathèque.

C'est l'occasion pour moi de rappeler une fois de plus, mais il faut peut-être en informer encore mieux les Lillois, que depuis le 1<sup>er</sup> septembre, sur la proposition de Sarah PHEULPIN-COQUEL que nous avons tous acceptée avec un grand plaisir dans le cadre de notre plan lecture, l'accès aux bibliothèques et à la médiathèque de Lille est gratuit pour les Lillois, ce qui permettra, je l'espère, une fréquentation encore plus importante, même si nos bibliothèques sont déjà très bien fournies en lecteurs et en lecteurs assidus.

Un petit mot également sur la sécurité.

Nous en avons souvent parlé, à la suite de la visite du Ministre de l'Intérieur qui avait annoncé 150 policiers complémentaires dans le Nord, j'avais été amenée à écrire et à réécrire d'ailleurs aux deux Préfets successifs pour leur demander que la circonscription de Lille et la ville de Lille puissent bénéficier de manière importante de ces policiers puisque, je vous le rappelle, nous avons aujourd'hui un manque de policiers par rapport à des villes comme Lyon et Marseille de 400 policiers. D'ailleurs, le Ministère de l'Intérieur le reconnaît.

Nous avons 150 policiers en moins dans la ville de Lille depuis l'arrivée du nouveau Gouvernement.

Le Préfet m'a répondu, et je voulais l'en remercier, par une lettre laissant dire que 125 fonctionnaires de police seraient affectés à la circonscription publique de Lille le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

J'espère que ces fonctionnaires viendront en complément des fonctionnaires de police aujourd'hui en place et non pas en remplacement de ceux qui partent ou qui devraient partir en retraite.

Et j'espère donc que nous aurons 125 fonctionnaires de police. Encore un petit effort et nous atteindrons le niveau que nous avions lorsque nous avons quitté le Gouvernement.

Je ne voudrais pas revenir sur les discussions qu'il a pu y avoir sur les chiffres de la délinquance tels qu'ils ont été publiés fin 2005. J'avais été amenée à dire lors d'un Conseil Municipal début 2006 que nous ne comprenions pas ces chiffres qui nous paraissaient sous-estimés.

Cela m'avait d'ailleurs été confirmé par le Préfet de police, Monsieur MARION et ce qui a été confirmé par le Préfet de police actuel, Monsieur PERRET, qui a reconnu dans un communiqué qu'il y avait eu une sous-estimation de ces chiffres fin 2005.

Je ne me permettrai pas de donner les interprétations sur cette sous-estimation. Toujours est-il que ces chiffres sont actuellement réintégré début 2006 dans les statistiques de la ville de Lille.

En tout cas, je vois qu'à Lille, comme d'ailleurs en France, l'insécurité ne fait que croître et notamment les violences sur les personnes.

Je veux redire ici que nous avons besoin d'une Police Nationale plus importante, malgré la bonne nouvelle dont je viens de vous parler.

Vous redire également que j'ai été très heureuse de voir que le rapport de la commission du Sénat présidée par Monsieur TURK, a très clairement pris parti pour un retour de la police de proximité.

Sans vouloir entrer dans des débats qui ont été trop idéologiques car je crois que la Droite a supprimé la police de proximité tout simplement parce qu'elle avait été mise en place par la Gauche, c'était vraiment, et nous le voyons dans les quartiers, à Lille-Sud, à Moulins, à Wazemmes, c'était un plus absolument majeur que cette présence et aussi que cette habitude qu'avaient les habitants de rencontrer la Police Nationale.

Je suis heureuse de voir que, aujourd'hui, y compris un Sénateur UMP reconnaît que la diminution des moyens consacrés à la médiation sociale, que la reconquête des quartiers par de nouvelles méthodes d'intervention...

**Monsieur DECOCO**.- Pas UMP.

**Madame le Maire.** - Non inscrit.

J'ai reçu cette commission et les membres de l'UMP qui étaient là.

« Je dois dire qu'il ne peut pas y avoir de sécurité sans la population » écrit Alex TURK.  
« Un rééquilibrage paraît indispensable, de même qu'un partenariat avec les acteurs de la prévention. »

Donc, sur les deux domaines sur lesquels nous avons toujours beaucoup discuté ici, cette suppression de la police de proximité si nécessaire aux quartiers, et insisté sur le complément prévention/sanction, je suis heureuse qu'un rapport d'une commission qui est quand même largement tenue par la majorité actuelle puisse conclure comme nous. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

J'espère que le Gouvernement prendra les mesures car nous en avons besoin, quand nous voyons les problèmes d'insécurité qui existent partout en France et pas seulement chez nous.

Je voudrais dire à cet égard combien j'ai été choquée par ce qui s'est passé aux Bois Blancs, avec ces jeunes - nous en avons parlé avec Walid HANNA, nous avons pris contact avec les familles - qui, quasiment pour « s'amuser », je le dis parce que ce sont leurs propos, ont mis le feu à un bus, parce qu'ils avaient vu que cela s'était fait comme ça ailleurs, sans même mesurer ce que pourraient être les conséquences désastreuses à la fois sur les individus mais aussi sur un matériel qui est collectif.

Nous avons plus que jamais besoin d'une politique de prévention et de sanction complémentaire et d'une police présente sur le territoire, au plus près des habitants, si nous voulons enfin avoir des résultats en matière de sécurité.

Ces sujets n'ont aucun lien les uns avec les autres mais je souhaite que le Conseil soit informé de tout ce qui se passe dans notre ville et autour de notre ville.

Le jumelage entre Lille et Oujda.

Nous y travaillons actuellement et Nathan STARKMAN, Jean-Louis SUBILEAU mais aussi Monsieur PONCELET que chacun connaît, Inspecteur Général du Ministère de la Culture particulièrement spécialisé dans le domaine du patrimoine et des jardins, se sont déjà rendus à Oujda.

Nous travaillons avec la ville d'Oujda pour mettre en place un plan d'aménagement pour revoir des grandes avenues, des places qui n'existent plus aujourd'hui, refaire le grand parc Lalla Aïcha qui a été laissé complètement à l'abandon. Donc, un travail en matière d'urbanisme.

Un travail très important a lieu entre les écoles et entre les centres sociaux.

Aujourd'hui, une délégation importante de représentants du CHRU et du service des Relations Internationales de la Mairie est partie à Oujda pour mettre en place un partenariat tout à fait essentiel puisqu'il porte à la fois sur la mise en place d'un service d'oncologie, alors même que les cancers sont très importants à Oujda et dans sa région en la matière, d'un service de néonatalogie, d'un service d'urgence et d'un SAMU social.

Cette délégation va pour la troisième fois à Oujda et nous accueillerons 70 médecins et personnels hospitaliers d'Oujda, pendant six mois, pour les former mais aussi pour mettre en place le SAMU dont je viens de parler.

Le 17 octobre, sous l'autorité d'Annick GEORGET, a été organisé le renouvellement partiel du Conseil Municipal d'Enfants. J'ai depuis rencontré pas mal d'enfants dans la ville qui ont été heureux de me dire qu'ils avaient été élus, ce sont les plus jeunes, ceux qui sortent de CM 2.

Nous installerons ce nouveau Conseil Municipal d'Enfants mercredi, c'est-à-dire dans deux jours.

52 écoles élémentaires publiques et privées ont participé au scrutin. Il y avait 285 candidats pour 145 sièges à pourvoir.

Nous en reparlerons mais je veux vous dire quand même que nous pouvons être fiers de notre Conseil Municipal d'Enfants qui ne se contente pas de soulever des problèmes mais qui mène aussi de nombreuses actions dans les domaines de la solidarité, du développement durable, des échanges intergénérationnels. Il nous fait aussi des propositions très précises que nous sommes amenés à mettre en application.

Nous avons là une excellente école de la citoyenneté et je me réjouis que nous les retrouvions mercredi, en sachant que, par ailleurs, nous sommes en train de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes. C'est une demande qui nous est formulée par les jeunes qui quittent le Conseil Municipal d'Enfants en fin de cinquième et qui en sont désolés. Ils voudraient poursuivre cette pratique autour de la ville de Lille.

Je souhaite aussi vous informer que nous rendrons hommage à l'un de nos Maires, Roger SALENGRO, samedi 18 novembre. Ce sera malheureusement, si je puis dire, les 70 ans du décès, jour pour jour, de Roger SALENGRO. Chacun connaît les conditions dans lesquelles il s'est donné la mort.

Ce sera surtout l'occasion pour nous de nous rappeler l'œuvre de Roger SALENGRO. Cette mairie d'abord, qui était pour lui le symbole du renouveau de Lille. Lille dont il disait « Ce doit être la capitale régionale ». A l'époque, ce n'était pas aussi évident. Aujourd'hui, nous parlons de métropole, de métropole transfrontalière, à l'époque, il s'agissait de faire renaître Lille.

Nous parlerons de ce bilan exceptionnel, il faut le dire.

C'est lui aussi qui a créé ce qui est devenu notre CHRU, de nombreuses écoles et de nombreux lycées dans la ville, qui a structuré et aménagé de nombreuses artères dans notre ville et aussi mené une politique extrêmement forte vis-à-vis des plus démunis.

Nous serons amenés à rendre hommage à son action de Maire de Lille et bien sûr aussi à son action au sein du Front Populaire, tous ensemble ici samedi. Je donne rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent à 10 heures devant la stèle de Roger SALENGRO, à la Porte de Paris, où nous commencerons par un dépôt de gerbe avant de nous retrouver ici.

J'ai d'ailleurs proposé que l'ensemble du Conseil Municipal, si l'Opposition en est d'accord, puisse se retrouver ici, face à ceux qui viendront rendre cet hommage avec nous à notre ancien Maire.

Un petit mot aussi pour vous dire que je peux confirmer ce qui a déjà été dit parfois dans la presse.

Nous allons pouvoir patiner cet hiver à Lille, exactement à Lille-Sud, à côté de la halle de glisse puisque vont être installés une patinoire de 500 m<sup>2</sup>, un jardin des neiges et un village de chalets pour se restaurer et pour se détendre.

On va essayer de trouver, et je fais confiance à Violette SPILLEBOUT et à Floriane GABRIELS, une belle ambiance comme celle qui existait à Lille plage mais cette fois-ci, une ambiance de neige, que nous trouverons à Lille-Sud, au cœur de nos quartiers et dans des conditions qui, je l'espère, seront bonnes pour l'ensemble de ceux qui demandent une patinoire depuis longtemps. Vous savez que nous n'y arrivons pas parce que cela coûte extrêmement cher à réaliser et qu'il est difficile d'intéresser un projet privé, ce qui prouve bien que cela ne doit pas être très rentable à l'année.

En tout cas, ce sera une belle opération pour notre ville et pour le quartier de Lille-Sud.

Je veux juste terminer ces communications par un petit mot sur la façon dont nos débats sont diffusés sur notre site Internet.

D'abord, je vous le rappelle parce que les bavardages, Jacques MUTEZ et Monsieur DECOCQ, ce n'est pas bien, on va voir que vous parlez au lieu d'écouter le Maire ou d'écouter vos collègues.

Il faut que vous soyez à la fois souriants, attentifs aux autres et clairs dans vos interventions.

Je précise, parce que j'ai lu un article hier qui m'a un peu étonnée dans La Voix du Nord, je précise à nos amis de la presse, que je remercie une fois de plus de leur assiduité, d'abord, que nos débats sont diffusés sur le site Internet et non pas sur un autre canal comme c'est le cas par exemple pour la Communauté Urbaine.

J'ajoute qu'il n'y a eu aucune coupure, contrairement à ce qui est écrit, dans le précédent Conseil Municipal.

J'ai cru comprendre que Monsieur DECOCQ -c'est ce qu'écrit le journaliste- craignait qu'il y ait eu un choix délibéré, une forme de censure, à avoir retiré le débat qu'il avait eu avec Walid HANNA sur la Politique de la Ville.

Je voudrais rassurer tout le monde, ce débat entre Christian DECOCQ et Walid HANNA a toujours été sur le site de la Ville depuis le premier jour, il ne l'a jamais quitté.

Il n'y a donc évidemment pas eu de censure. J'espère que chacun peut considérer que c'est une critique grave.

Il n'y a pas eu non plus de problèmes techniques. Chacun peut retrouver ce débat sur le site de la Ville.

Je me permets de le dire parce que c'est grave de penser qu'on a pu censurer des débats, surtout touchant notre principal opposant, Monsieur DECOCQ, avec l'un de nos principaux Adjoints, Monsieur Walid HANNA.

Cet échange était en plus extrêmement intéressant et cela aurait été gravissime de le retirer du site ou de la vidéo.

Avant de porter ce type de critique, il vaut mieux vérifier. Si on avait reçu un coup de fil, on aurait pu le confirmer au journaliste.

Mes chers collègues, le Groupe des Verts a souhaité poser une question sur l'absence d'un de nos collègues, Monsieur SINAGRA.

Le Groupe des Verts était très inquiet car Monsieur SINAGRA, dont chacun sait qu'il travaille en Chine depuis un certain nombre d'années, ne réapparaissait pas.

Dominique PLANCKE, dont chacun connaît le grand cœur, s'inquiétait et souhaitait nous demander ce qu'il en était.

Je sais d'ailleurs, et je le dis là sans humour, que, pour en avoir discuté souvent avec Christian DECOCQ, nous avons le même souci. Vous savez que la loi ne permet pas de démissionner d'office ou de demander au Préfet ou au Tribunal Administratif la démission d'un élu qui n'assisterait



pas aux séances du Conseil Municipal. Ceci est considéré par la jurisprudence comme un droit, un droit de l'élu à être au Conseil Municipal et non pas comme un devoir.

Alors que si un élu qui a une fonction refuse de remplir sa fonction, on peut demander au Tribunal Administratif de le démettre de ses fonctions.

Ce n'était donc pas possible. Je sais que Monsieur DECOCQ s'en était ému auprès de Monsieur SINAGRA qui, mais je ne veux faire aucun lien bien évidemment avec la question orale, a justement envoyé une lettre, que je n'ai pas encore reçue mais que Monsieur DECOCQ a reçue.

Je le remercie d'abord d'avoir obtenu cette décision parce que, pour la démocratie, il vaut mieux que les chaises soient pleines.

Je pense que Dominique PLANCKE est rassuré. Nous avons eu des nouvelles qui, finalement, vont dans le sens de ce qu'il souhaitait. Donc, tout va bien dans le meilleur des mondes, en tout cas, en ce qui concerne Monsieur. SINAGRA.

Mes chers collègues, nous avons un débat organisé important aujourd'hui, celui sur notre débat d'orientation budgétaire.

Avant cela, je demanderai à Marc SANTRE et à Christiane BOUCHART de présenter la délibération n° 928. Madame BOUCHART devant ensuite nous quitter pour prendre un avion et représenter la Ville à l'autre bout de la France, je lui ai proposé, ainsi qu'à Marc SANTRE, de présenter cette délibération tout de suite. Puis, nous aborderons le grand débat de notre Conseil, celui sur le DOB.

C'est Marc SANTRE qui commence.

#### Chemise n° 26

#### ECONOMIE SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame BOUCHART  
Adjointe au Maire

#### 06/928 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Objectif 4. Accroître la demande de biens et services solidaires. Axe 4.1 améliorer la visibilité de l'économie solidaire à Lille et développer la consommation de biens et services solidaires - Création de la SCIC Auto-Partage.

Monsieur SANTRE. - Merci, Madame le Maire.

Puisque je vais vous présenter ce soir un des éléments de notre projet lillois de déplacements, Madame le Maire, je souhaite vous remettre le document dont nous avons eu connaissance cet après-midi en Communauté Urbaine qui présente les premiers résultats de l'enquête déplacements.

C'est une enquête de grande ampleur réalisée sur des méthodes validées nationalement et scientifiques. Elle nous permet d'évaluer nos politiques de déplacements à l'intérieur de la Communauté Urbaine et par territoire au niveau de la ville de Lille.

Ces résultats étant encourageants, je ne résiste pas au plaisir de vous les transmettre puisque, par rapport aux objectifs que fixaient le plan de déplacements urbains et notre propre projet lillois de déplacements, les tendances sont bonnes avec un maintien de la mobilité à Lille, ce qui est plutôt

rassurant, une baisse de l'usage de la voiture, une très forte augmentation des transports collectifs, une progression sensible du vélo.

Je me permets de vous remettre ce document.

Comme Monsieur SINAGRA n'était pas en commission, et pour cause, j'en ai même ramené un exemplaire pour Christian DECOCQ qui pourra en prendre connaissance.

J'en viens maintenant à la délibération.

Parce que nous vous proposons d'innover ce soir, quelques mots d'explication sur les résultats qui nous amènent, Christiane BOUCHART et moi-même, à vous proposer cette délibération.

La notion d'autopartage est mal connue en France. La confusion est fréquente avec le covoiturage. Il me revient donc de vous la présenter rapidement, en expliquant ce qu'est l'autopartage, à qui il s'adresse et ce en quoi ce service, inscrit dans notre projet lillois de déplacements justifie l'intervention de notre collectivité.

Christiane reviendra ensuite sur l'intérêt de la structure juridique choisie pour développer ce service à Lille, à savoir, une société coopérative d'intérêt collectif.

L'autopartage, c'est quoi ?

C'est avant tout la possibilité d'avoir l'usage de la voiture sans les contraintes de la possession. C'est le maillon manquant de la chaîne de mobilité urbaine moderne et donc multimodale.

Pour dire les choses simplement, c'est un service de location de courte durée, accessible en libre-service, 7j/7 et 24h/24, pour des déplacements occasionnels.

Il se distingue et complète l'offre des loueurs classiques par le fait qu'il s'adresse à des utilisateurs particuliers ou à des entreprises préalablement abonnés au service.

Les principes tarifaires ciblent davantage des usages de courte durée, de l'ordre de quelques heures et des parcours de quelques dizaines de kilomètres.

L'autopartage, connu ailleurs sous le nom de carsharing, est développé en Suisse, en Allemagne, au Canada, plus récemment en Belgique et dans quelques villes françaises.

Madame le Maire.- On trouvera peut-être un autre mot... carsharing...

Monsieur SANTRE.- En France, la notion d'autopartage a été validée. Simplement, ceux qui vont à l'étranger pourraient le retrouver sous le nom de carsharing.

L'autopartage, comment cela fonctionne-t-il ?

Le client est préalablement abonné de la société dont nous vous proposons ce soir la création. Il est ainsi identifié par une carte électronique et s'acquitte d'une cotisation mensuelle modique, 5 euros par mois, qui lui donne accès au service.

Pour utiliser une voiture quand il en a besoin, à toute heure du jour ou de la nuit, l'abonné réserve par téléphone ou Internet, et ce, jusqu'à quelques minutes avant la prise du véhicule.

Il se rend ensuite sur l'une des stations que nous disposerons sur voirie à proximité des stations de métro, pour prendre, grâce à sa carte, le véhicule qui lui a été attribué.

Il est alors libre d'utiliser le véhicule à sa convenance, à la seule condition de le ramener là où il l'a pris, à l'heure convenue lors de la réservation.

Il n'a pas à s'occuper du carburant, l'offre est tout compris.

La voiture est alors disponible pour un autre utilisateur, elle est partagée.

L'abonné reçoit mensuellement une facture détaillant l'ensemble de ses consommations. A titre d'exemple, une location de 4 heures pour parcourir 26 kilomètres revient à 18 euros.

A titre indicatif, nous prévoyons au lancement d'implanter sur Lille 8 stations dotées de 16 véhicules, berlines urbaines et berlines utilitaires. L'offre sera progressivement étendue et adaptée à la demande afin de garantir la qualité du service attendue par l'utilisateur.

A qui s'adresse l'autopartage ?

Les utilisateurs potentiels du service sont nombreux.

Tout d'abord, les habitants de notre ville disposant du réseau de transports collectifs qu'ils utilisent régulièrement. L'autopartage leur permet de disposer ponctuellement d'une voiture et d'éviter l'acquisition d'un deuxième, voire du premier véhicule dans le foyer.

Il s'adresse aussi aux Lillois qui ne peuvent, pour des raisons économiques, posséder et entretenir une voiture. L'utilisateur n'étant facturé que pour les kilomètres effectivement parcourus, l'autopartage leur offre un droit à la mobilité.

Lille est ville de la solidarité.

Le service s'adresse également aux entreprises, de toute taille, collectivités, associations. En lieu et place ou en complément d'une flotte de véhicules, l'autopartage permet d'optimiser la gestion des déplacements professionnels en mutualisant les coûts d'investissement et d'entretien d'une flotte de véhicules.

Les entreprises sont ainsi libérées des charges de gestion.

Enfin, en complément des actions que notre collègue Michel CUCHEVAL a présentées lors de notre précédent Conseil, la flotte proposée comprendra des véhicules équipés pour permettre le transport de personnes handicapées avec leur fauteuil.

C'est cela aussi la ville de la solidarité.

J'en viens à ce qui justifie l'implication de la Ville dans l'autopartage.

Parce qu'il s'agit d'un marché émergent, notre projet est un projet d'économie solidaire, il requiert notre aide au démarrage. Il faut amorcer la pompe ou plutôt donner l'impulsion qui permet de sortir du cycle inexorable de l'augmentation constante du parc automobile résidentiel.

L'autopartage est une économie d'espace public, les études démontrant qu'en régime de croisière un véhicule en autopartage remplace 5 à 10 véhicules.

Parce que l'autopartage modifie notre comportement à l'égard de la voiture, posséder sa voiture, c'est payer beaucoup de frais fixes avant même de l'avoir utilisée. Il est alors très tentant d'en user et d'en abuser.

Avec l'autopartage, les frais fixes sont très réduits, 60 euros par an, je vous l'ai dit, et le coût réel d'usage est transparent et explicite.

Les études montrent là aussi que l'autopartageur utilise moins et mieux sa voiture, privilégie les modes doux et les transports collectifs. Il devient, si j'ose dire, captif volontaire des modes alternatifs, réellement libre de choisir la voiture autant que de besoin.

Moins de voitures, c'est pour la ville une meilleure accessibilité et c'est pour nous tous moins de pollution, moins de nuisances, moins de gaz à effet de serre.

J'ajoute que pour le lancement nous avons retenu des motorisations classiques à essence –je réponds à la remarque qu'avait faite Madame MAHIEU en commission- les véhicules ont été choisis parmi les dix premiers classés par l'ADEME en terme d'émission. Je précise que l'ADEME est partenaire de notre projet.

L'innovation essentielle étant dans l'approche, j'utilise une voiture et non plus ma voiture.

Par la suite, lors des extensions et du renouvellement du parc, lorsque le concept sera vulgarisé, nous privilégierons les motorisations les moins polluantes, gaz naturel véhicule voire pourquoi pas véhicule hybride.

En conclusion, l'autopartage est un projet d'intelligence collective pour un service gagnant/gagnant.

Gagnant pour l'utilisateur qui ne paie que l'usage réel de la voiture en se libérant des contraintes.

Gagnant pour la collectivité, c'est une économie d'espace public, une gestion optimisée de nos capacités de stationnement, en cohérence avec la délibération que vous proposera tout à l'heure notre collègue Roger VICOT, et surtout, c'est une contribution locale à l'enjeu mondial de réduction des gaz à effet de serre par un usage réfléchi et adapté de tous les modes de déplacements urbains.

Mieux que le film d'Al GORE ou que le rapport STERN, la Ville de Lille propose comme toujours des solutions pour accompagner au plus près les changements qui s'imposent aujourd'hui.

Avec ce projet économique, social et environnemental, nous poursuivons ce soir notre engagement local et concret pour une ville durable et solidaire.

Oui, Nicolas - HULOT, bien entendu, pas SARKOZY- la planète brûle et des élus locaux ne regardent pas ailleurs, ils agissent.

Avant de laisser la parole, si vous le permettez, Madame le Maire, à notre collègue Christiane BOUCHART, je tiens à remercier les services et l'ensemble des partenaires avec lesquels nous avons préparé ce dossier et notamment Madame de la CHARLERIE, chargée de mission autopartage auprès du groupe KEOLIS.

Il nous restera, après votre approbation que j'espère enthousiaste et unanime, à donner un nom et une identité à ce service que je vous invite d'ores et déjà à tester et à adopter dès son lancement prévu fin janvier 2007.

Merci pour votre attention.

**Madame le Maire.**- Madame BOUCHART.

**Madame BOUCHART.**- Madame le Maire, merci.

Pour le lancement du nouveau service d'autopartage qui vient de vous être présenté, il vous est demandé ce soir de verser une subvention à hauteur de 8 000 € aux côtés de l'ADEME et du Conseil Régional qui, eux-mêmes, apportent une subvention importante de 90 000 € parce qu'ils croient au projet.

Nous vous proposons également de faire plus, à savoir de participer à la création d'une société coopérative, c'est-à-dire d'investir au capital, comme la loi le permet, à hauteur de 15 000 €.

Il existe en effet depuis 2001 un nouveau statut de coopérative, la société coopérative d'Intérêt Collectif, la SCIC, qui permet à des partenaires de statuts différents, des entreprises, des usagers, des salariés, mais aussi des collectivités locales, d'initier ensemble des services nouveaux à l'échelle d'un territoire, d'entreprendre ensemble.

Il y a aujourd'hui une centaine de SCIC à travers la France. La SCIC lilloise d'autopartage sera la première dans le département du Nord.

Pourquoi ce choix proposé au Conseil Municipal ?

D'abord, l'étude de marché est très claire là-dessus, l'autopartage est un service assuré de trouver son équilibre économique compte tenu des évolutions de comportement par rapport à la voiture et compte tenu des nouvelles attentes.

Il n'y a donc pas de risque pour la Ville ou, en tout cas, comme il s'agit d'une société à responsabilité limitée, le risque éventuel de la Ville sera limité à son apport au capital.

Mais il s'agit pour la Ville de marquer un engagement fort, dans une démarche coopérative qui vise à rendre l'économie plus solidaire et qui vise à faire évoluer les pratiques économiques.

D'ici quelques mois, le service sera équilibré puis rentable.

Le but n'est bien évidemment pas de dégager des dividendes à 15% comme dans une société classique mais de rechercher la viabilité économique du service pour dégager d'autres plus-values.

Ce sera ainsi un service à fortes répercussions environnementales, Marc l'a dit.

Il a également une plus-value sociale pour les emplois créés. Les recrutements se feront avec la participation du Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi.

Il aura également une forte valeur ajoutée locale puisqu'il va nouer de nombreux partenariats dans la ville; par exemple, une administration, une université, une entreprise qui a un parc de voitures aura tout intérêt à faire appel au service au moment d'en renouveler une partie. Un organisme de formation ou d'insertion qui aide une personne au chômage à se déplacer pour un entretien d'embauche pourra utiliser le service régulièrement.

Comme le choix qui est fait par la SCIC n'est pas de réserver les voitures d'autopartage à une clientèle aisée mais bien de rechercher les partenariats locaux pour utiliser au mieux le service en optimisant les coûts et en s'ouvrant à une nouvelle clientèle, ce service va rayonner dans la ville.

De plus, les usagers abonnés seront invités à participer à un comité d'usagers. Ils seront également invités, à côté des épargnants solidaires, à devenir sociétaires de la SCIC.

C'est donc collectivement que les réseaux d'économie solidaire, les citoyens sensibles au développement durable vont s'emparer de ce nouveau service de voiture partagée.

La société sera partenariale, la gouvernance en sera participative, le statut de la SCIC est donc cohérent avec le projet.

Il s'agit d'une société à but non lucratif, aux réserves impartageables, qui reçoit un agrément par le Préfet et soumise à une révision coopérative annuelle.

Nous faisons ici la preuve que l'énergie politique déployée pour mailler des modes de faire ensemble qui ne sont pas toujours évidents aujourd'hui ni monnaie courante entre un groupe européen de transports publics, KEOLIS, des épargnants solidaires, une banque mutualiste, le Crédit Coopératif et la MACIF, est payante et peut déboucher sur un projet de qualité.

Comme Marc, je souhaite remercier à la fois les services de la Ville, Madame de la CHARLERIE pour son investissement, mais également la coopérative de conseil Extra-muros et particulièrement André COLIN pour sa contribution au montage de la SCIC.

Nous vous donnons donc rendez-vous en janvier pour l'utilisation de ce service et d'ici là je vous invite à participer à la quinzaine métropolitaine de l'économie solidaire qui, cette année, permet à l'échelle de la métropole de continuer à amplifier la mise en réseau des acteurs, à construire des réponses innovantes aux besoins du territoire et à créer de la richesse et de l'activité.

Je vous remercie.

**Madame le Maire**.- Merci beaucoup.

Je crois qu'il n'y a pas grand-chose à rajouter à ces deux exposés de Marc SANTRE et Christiane BOUCHART.

Je veux simplement les remercier parce qu'il n'est pas facile de monter une telle structure, à la fois sur le thème de l'autopartage et aussi sur la forme très particulière de l'économie sociale et solidaire que vient d'exprimer Christiane BOUCHART.

Comme l'a dit Marc SANTRE, c'est un maillon de plus de la chaîne des transports multiples mis en place pour permettre un meilleur équilibre de la voiture par rapport aux autres modes de transports.

C'est une belle initiative de la Ville. J'espère que vous partagerez ce point de vue.

Je mets aux voix la délibération n° 06/928.

Qui vote pour : l'ensemble du conseil Municipal.

Voilà. Il y a unanimité.

**06/929 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) –  
Objectif 1 Animer et coordonner le réseau lillois de l'Economie Sociale et Solidaire –  
Rencontres Métropolitaines de l'Economie Sociale et Solidaire - Subvention à  
l'Association Développement et Initiatives en Economie Sociale et Solidaire (DIESS).**

*Adopté.*

**Madame le Maire** - Mes chers collègues, nous allons maintenant entamer le débat d'orientation budgétaire.

Je vais donner la parole à notre Premier Adjoint. Je voudrais le remercier chaleureusement pour le travail qu'il a fait avec l'ensemble de l'équipe municipale pour aller jusqu'au bout des engagements que nous avons avec les Lillois et répondre aux nouvelles demandes qui sont devant nous, tout en faisant en sorte de continuer à stabiliser notre dette, à ne pas augmenter les impôts et à faire toujours plus et mieux avec l'argent que nous confient les Lillois.

Je laisse tout de suite la parole, en le remerciant, à notre Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON.

#### Chemise n° 4

#### FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON  
Premier Adjoint au Maire

#### 06/816 – Débat d'Orientation Budgétaire 2007.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, nous voilà sur le débat d'orientation budgétaire.

Vous le savez, la loi du 6 février 1992 prévoit pour le budget deux débats :

- Un débat d'orientation budgétaire, c'est ce soir.
- Un débat à proprement parler budgétaire, le débat du budget, ce sera le 18 décembre.

Le débat d'orientation budgétaire évoque le cadre du budget sur les plans politique, technique, financier et fiscal.

Dans une longue tradition de dialogue à Lille, nous souhaitons que ce débat ait toute sa place.

Ce n'est pas un débat sur le détail des dépenses et des recettes. Cela, c'est pour le 18 décembre. Ce n'est pas un débat politicien. C'est un débat politique au sens premier du terme. C'est un débat qui doit, au terme de notre discussion, éclairer les choix que nous présenterons en dépenses et en recettes le 18 décembre. Et c'est un débat qui fixera ou orientera notre réflexion sur les dimensions financières et fiscales.

Le contexte global du budget 2007 est préoccupant.

D'abord, parce que le budget de l'Etat est marqué par de fortes tensions entre un déficit beaucoup trop élevé estimé à 2,5% du PIB et une dette qui explose, estimée à deux tiers du PIB.

Si je dis cela, c'est parce que nous pouvons craindre des conséquences financières pour les Collectivités locales et territoriales, donc pour notre ville, dans les concours de l'Etat, et nous pensons qu'en raison de cette situation nationale, ces concours ne progresseront pas suffisamment. En l'état actuel de notre connaissance, les dotations d'Etat en euros constants évolueront en 2007 de +1,61%, alors même que l'inflation s'établira autour de 1,80%, donc nous ne sommes pas tout à fait au niveau de l'inflation.

Deuxième élément d'information, la taxe professionnelle sera elle-même plafonnée, induisant des manques à gagner pour la Communauté Urbaine, dont on sait qu'elles auront des répercussions pour notre Ville.

A cette analyse s'ajoutent deux préoccupations complémentaires :

Le concours financier aux associations, qui est en partie au moins en berne, souvent plafonné, quand il n'est pas purement et simplement gelé pour un temps ou pour passer un exercice. Et on sait, par expérience, que la Ville, mais aussi les collectivités locales et territoriales aux côtés de la Ville, seront immanquablement sollicitées.

Je ne suis pas capable, dans l'état actuel des choses, de vous dire à quelle hauteur sera cette sollicitation, mais nous devons l'avoir à l'esprit.

Deuxième préoccupation, c'est celle des transferts de charges qui peuvent s'effectuer et qui peuvent avoir de l'intérêt s'ils ne sont pas suffisamment compensés. On peut avoir en tête toute une série de questions, je pense en particulier au domaine de la sécurité, au domaine de la médiation en dépit de nouvelles qui nous sont apportées ces jours-ci, qui peuvent entraîner des responsabilités nouvelles pour notre ville ou pour nos collectivités, donc des charges nouvelles et dont les moyens nécessaires ne sont pas établis à la même hauteur.

Alors, il n'y a évidemment nulle polémique de ma part sur ce sujet. Je souhaite simplement m'en tenir aux faits et m'arrêter là sur le contexte global du budget, pour vous dire que, dans ce contexte difficile, la Ville veut garder le même cap.

Une ville où l'on vit bien, une ville où l'on vit mieux ensemble.

Vous reconnaîtrez là la constance de notre point de vue, la constance de notre politique. Nous sommes dans la dernière année pleine du mandat. Nous serons amenés dans un mois à discuter, puis à voter j'en suis convaincu, le 6<sup>ème</sup> budget.

Nous avons donc tous en tête le parcours réalisé par la Ville dans cette période par une équipe majoritaire, Madame le Maire, unie du début à la fin, alors même que les Lillois sont eux-mêmes en mesure d'apprécier le travail accompli pas à pas, jour après jour, par les membres de cette équipe et les services que je salue, qui l'accompagnent.

A titre personnel, je saisis cette occasion exceptionnelle très solennelle du débat d'orientation budgétaire pour dire ce soir que je suis fier, trois fois fier.

Fier des choix que nous avons faits ensemble, car maintenant, nous avons suffisamment de recul pour dire qu'il s'avèrent justes et efficaces.

Fier d'appartenir à une Majorité municipale qui, pour être unie, n'en est pas moins exigeante -je peux vous en porter le témoignage- discute, négocie, décide et agit.

Fier d'être témoin chaque jour, comme vous tous, comme tous les Lillois, de la transformation, de la métamorphose de notre ville, une ville plus que jamais au service de tous les Lillois.

Vous l'aurez compris, le budget 2007 sera la traduction concrète et opérationnelle de cette dynamique et nous permettra de progresser plus encore vers une ville plus humaine, plus solidaire, vers une ville où il fait bon vivre.



Je ne m'attarderai pas ce soir, au risque d'en décevoir certains, sur le niveau des impôts car, nous le savons tous, Lille est dans la bonne moyenne des grandes villes de France, et je crois que les démonstrations en ont amplement été faites.

J'insisterai en revanche sur le choix que nous avons fait depuis cinq ans et que nous amplifierons grâce au budget 2007.

1) Nous avons fait le choix de l'excellence pour nos enfants, de l'excellence pour nos familles et aussi de l'excellence pour nos seniors.

D'abord, pour nos enfants, tous les enfants, nous voulons que les familles disposent davantage encore de structures d'accueil.

Ce sera la création de nouvelles crèches au Vieux-Lille, à Lille-Sud, aux Bois-Blancs, et bientôt à Vauban-Esquermes.

L'Etat sera-t-il au rendez-vous ? C'est une question que nous aurons à poser. Il le dit et je suis prêt à le croire. Certains en doutent, je lisais une interview d'Olivier HENNO, Maire de Lambersart, qui en doutait...

**Madame le Maire.**- Maire de Saint-André.

(rires)

**Monsieur de SAINTIGNON.**- Oui, pardon...

**Monsieur DECOCQ.**- Vous allez avoir droit à une colonne dans le journal...

**Monsieur de SAINTIGNON.**- Oui. Il n'y a aucun calcul de ma part...

Donc, on est en droit de s'inquiéter et il nous faudra agir ensemble.

Ce sera aussi la création de 3 nouveaux Centres d'Accueil de la Petite Enfance, qu'on appelle les CAPE, pour porter leur nombre total à 24 dans la ville.

Toujours pour nos enfants, nous voulons que chacun ait les mêmes chances de réussite.

Ce sera la création de nouvelles structures périscolaires et la poursuite des travaux dans nos écoles, les cours, les mobiliers, les jeux, les façades.

Ce sera bien sûr la poursuite de notre Projet Educatif Global après l'installation des Projets Educatifs Locaux au Centre, aux Bois-Blancs, à Wazemmes, au Faubourg de Béthune, à Saint-Maurice, à Moulins, à Fives et à Lille-Sud.

L'année qui s'achève et l'année 2007 concerneront Vauban et le Vieux-Lille.

J'attire votre attention sur ce point. Comme nous nous y étions engagés, les 10 Projets Educatifs Locaux seront opérationnels, ouvrant ainsi une très grande stratégie éducative pour chaque enfant.

Ensuite, pour les jeunes et leurs familles, nous voulons multiplier les activités sportives, culturelles et de loisirs. Cela est possible grâce au soutien financier très important que nous apportons et que nous apporterons au-delà du budget 2007 aux équipements de proximité : la halle de glisse, les cybercentres, les bibliothèques de quartier, la nouvelle médiathèque Jean Lévy, les maisons de quartier.

Je souligne en particulier les opérations récentes : la Busette à Lille-Centre, Mosaïques à Fives, mais aussi les Centres Municipaux d'Initiation sportive.

Par ailleurs, vous le savez, chacune des écoles bénéficiera, au terme de cette année 2007, d'un plan « Musique ».

Depuis 2006, toutes les bibliothèques sont accessibles gratuitement aux Lillois, aux Hellemmois et aux Lommois.

Nous voulons tout cela, l'accès aux équipements de proximité, mais cela ne suffit pas. Nous voulons que chacun puisse accéder à ces équipements dans des conditions tarifaires adaptées prenant en compte la situation concrète des familles et leurs capacités réelles et ceci n'est évidemment pas sans incidence budgétaire.

Enfin, pour les seniors, nous voulons le mieux, nous voulons aller très loin et dès à présent. Grâce à la mise en place de la carte Senior gratuite qui facilite leur information et leur accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs, je pense aux piscines, aux musées, à l'Opéra, pour ne citer que quelques lieux publics, avec des possibilités tarifaires privilégiées.

Nous avons donc fait le choix de l'excellence.

2) Nous avons aussi fait le choix d'une ville agréable à vivre, d'une ville pour tous.

C'est d'abord la propreté. C'est une question qui, vous le savez, est très complexe, à laquelle toutes les villes comparables sont confrontées. Elle exige un travail dans la durée, beaucoup de sang-froid et de ténacité. Et pour y répondre, elle pose 4 questions à ceux qui en ont la charge.

1) une question technique qui concerne les personnels et les machines de nettoyage. Il y en a une traduction dans le budget 2007 que nous vous présenterons.

2) une question financière. C'est celle que nous nous posons toujours. Quel est le budget de la Ville qui est susceptible d'être consacré aux dépenses visant la propreté elle-même, c'est une évidence, mais aussi la réparation - et dans quelle limite- des incivilités ?

3) une question administrative. Comment mieux articuler l'action de l'Etat, de la Communauté Urbaine et de la ville ?

4) une question civique. Comment créer les prises de conscience nécessaires pour faire évoluer les mentalités ?

En 2007, nous renforcerons encore les moyens dédiés à cette politique tout en accentuant nos actions de prévention et si nécessaire de répression.

Nous présenterons, Martine AUBRY l'a dit tout à l'heure, un nouveau plan lors du prochain Conseil Municipal.

Une ville agréable, c'est la propreté, mais une ville agréable, c'est aussi la mise en œuvre effective de notre Grand Projet Urbain.

Nous réaliserons en quelques années, mais le démarrage est en 2007 et c'est important de le souligner, des mutations urbaines impressionnantes qui auraient nécessité une génération entière à un rythme budgétaire et fiscal normal.

Cela concerne au premier chef Lille-Sud, Moulins, Wazemmes, mais aussi 14 sites associés de la ville, à Saint-Maurice, à Vauban, à Wazemmes, aux Bois-Blancs et à Fives. Le rendez-vous est pris et nous sommes dans des rendez-vous de court/moyen terme.

Lille-Sud, mon cher Bernard, est déjà le quartier de la mode et le processus va s'amplifier de jour en jour avec la rue des modes. Demain, il sera le quartier à la mode.

A la mode aussi les Bois-Blancs et Fives pour, finalement, avoir une ville harmonieuse et équilibrée dans tous ses quartiers, ce qui est votre engagement fondamental, Mada-me le Maire.

Une ville pour tous, c'est encore une ville du développement économique.

L'année 2007, c'est la mise en place d'un nouveau Plan local d'actions pour le développement de l'artisanat, du commerce et des services, pour la période allant de 2007 à 2010 en lien étroit et sous le pilotage de mon ami, Jacques MUTEZ.

La Ville continuera à apporter son appui aux projets, petits et grands, qui contribuent au dynamisme de ces quartiers. Ce sera le cas en particulier des Galeries Lafayette qui ouvrira ses portes à l'automne 2007, et dont vous savez que la négociation menée par Martine AUBRY porte non seulement sur l'opportunité de l'arrivée d'une grande enseigne à Lille, première création depuis plus de vingt ans de ce groupe en dehors de Paris, mais en plus établira les connexions avec les moyens d'accompagnement qui sont les nôtres pour que les Lillois puissent être au rendez-vous de l'emploi des Galeries Lafayette, avec près de 500 emplois.

Ce sera la poursuite de l'accompagnement des Halles de Wazemmes ou du Faubourg des Modes avec la Maison des Modes, ou de Lille-sud avec l'extension de la zone franche de 8 hectares.

Enfin, nous poursuivrons le développement de nos grands projets et de nos grands pôles d'excellence comme Euratechnologies, Euralille et Eurasanté. Car si l'emploi reste une première compétence de l'Etat - il nous concerne nous élus lillois de tout temps- le dialogue avec l'entreprise, avec les syndicats, a créé à Lille les conditions d'un partenariat utile et fructueux qui permet à un nombre important de personnes dans la souffrance, dans l'exclusion, qui n'ont pas eu la même chance au départ, d'accéder à l'emploi définitif.

Pour ne prendre que la dernière opération en cours, le siège du Conseil Régional qui est en train de se terminer, ce sont plus de 100 personnes qui accèdent à l'emploi définitif pour avoir participé à ces opérations de construction avec ce qu'il faut d'accompagnement individuel, de soutien à des personnes fragiles.

L'emploi et l'insertion des Lillois nous concernent au premier chef.

C'est enfin la réunion des Lillois autour de grands projets de tous les quartiers, de toutes les cultures, de tous les âges, de toutes les catégories sociales, autour des mêmes émotions.

Je pense évidemment au formidable succès de Lille 2004, Capitale européenne de la culture, que nous avons encore tous en tête. Je pense aussi présentement à l'engouement suscité par Lille 3000. Vous avez vu la formidable réunion de cette population de toutes les couleurs, de toutes les origines, qui sont là par centaines de milliers depuis le début de cette année Lille 3000.

C'est cela que nous voulons pour notre ville. Je pense aussi aux grands rassemblements sportifs et aux grands mouvements de solidarité.

Nous avons fait le choix de l'excellence, nous avons fait le choix d'une ville pour tous, mais nous avons aussi fait le choix d'une ville de la démocratie, du dialogue et de la solidarité.

Alors, on le dit entre nous simplement, le dialogue, c'est notre méthode. Le projet pour une ville n'est pas décrété par les uns pour être appliqué par les autres. Il se construit ensemble, avec les enfants au sein du Conseil Municipal d'Enfants, avec les Conseillers de quartier, avec les membres du Conseil Communal de Concertation, avec la population dans le cadre des forums citoyens ou des ateliers urbains de proximité et puis plus simplement à l'occasion des milliers de réunions tenues par les élus depuis le début du mandat.

Cette attitude est durable.

Cette attitude est mesurable.

Alors, naturellement, nous amplifierons encore en 2007 cette volonté par la création d'un Conseil lillois des jeunes.

Si le dialogue est notre méthode, la solidarité est notre objectif.

En 2007, nous renforcerons fortement nos actions dans le cadre du projet « Lille; ville de la solidarité », et cela contribuera à développer la cohésion entre les Lillois.

Vous le voyez, 3 champs fondamentaux. Vous percevez là la force de notre volonté, d'une volonté inscrite tranquillement, patiemment, dans la durée.

Jugez plutôt.

Le Grand Projet Urbain est un processus qui s'engage aujourd'hui et qui va connaître des évolutions progressives pour nous conduire à une nouvelle métamorphose en 2011.

Jugez plutôt la réussite des enfants. C'était hier, c'est aujourd'hui, et c'est évidemment cela notre préoccupation.

Mais c'est aussi la manière dont nous contribuons avec tous les éducateurs, avec tous les enseignants, avec tous ceux qui sont engagés dans la ville, à construire l'adulte de demain.

La démocratie, le dialogue et la solidarité, ce sont les valeurs du XXIème siècle en action à Lille, et le rayonnement de la ville, c'est du long terme construit jour après jour.

Bref ! une volonté, des choix au service du bien-être des Lillois, voilà ce qui est au cœur de nos décisions municipales depuis 2001. Voilà ce qui est au cœur du budget 2007 que nous examinerons le mois prochain.

J'en viens justement, pour finir, aux orientations financières qui découlent de cette volonté.

Un leitmotiv et une obligation : faire plus et mieux avec chaque euro qui nous est confié par les Lillois.

1) Cette année encore, nous recueillerons les fruits de nos efforts passés. En 2007, nous continuerons à acheter plus vite et moins cher, à poursuivre les économies d'eau et d'énergie, à optimiser les coûts sur la construction et les achats, et bien sûr à mieux répondre aux besoins de formation des agents.

Je voudrais d'ailleurs, Madame le Maire, à ce point de la discussion et sur ce sujet précis, devant le Conseil municipal, dire mon admiration pour la force d'engagement des agents de la Ville, pour la qualité de leur travail et leur volonté de faire chaque année mieux que l'année précédente.

Nous continuerons donc à gérer comme nous l'avons fait depuis 2001.

2) Cette année encore, nous maîtriserons la fiscalité. Vous verrez apparaître un graphe qui a une caractéristique aussi bien sur la taxe d'habitation que sur la taxe foncier bâti ou sur la taxe foncier non bâti. Vous voyez qu'elles sont remarquables par leur linéarité, elles ne bougent pas, comme nous nous y étions engagés. La Ville continuera d'être dans la bonne moyenne, je le dis à chacun en l'ayant démontré, en euros par habitant des villes comparables.

Pour aller plus loin et de manière plus pédagogique, je vous propose un aperçu de la façon dont se répartissent les impôts et taxes et vous verrez que c'est intéressant.

Sur le graphe qui vous est présenté, vous voyez plusieurs couleurs.

D'abord, la référence 2005.

Les impôts et taxes versés à la Ville de Lille s'élevaient en moyenne à 568 €/habitant.

Les impôts prélevés par toutes les autres collectivités locales (la Communauté urbaine, le Département du Nord, la Région Nord/Pas-de-Calais) étaient de 1 112 €/habitant.

Les impôts prélevés par l'Etat étaient sur la même période de 4 338 €.

Les impôts et taxes affectés à la Sécurité Sociale, hors cotisations sociales, étaient de 1 410 €/habitant.

Vous voyez que la part des impôts lillois, 568 € sur un total d'impôts payés de 7 427 €, s'établit à 7,6% de l'ensemble des prélèvements. Vous devez savoir que les ménages, même les plus modestes, paieront environ 10 fois plus de TVA et de TIPP que de taxe d'habitation.

Cela dit, les Lillois savent que nous ne leur demandons que le strict nécessaire, et ils sont en mesure de juger des résultats obtenus. L'usage que l'on a fait des fonds qu'ils nous ont confiés dans tous les domaines qui les concernent est bien compris par eux.

3) Cette année, nous allons plus loin encore en développant ce qu'on appelle des recettes non fiscales, c'est-à-dire des recettes qui ne viennent pas de l'impôt, ni des Lillois, ni d'ailleurs.

C'est important pour limiter la pression fiscale qui pèse sur les Lillois et pour financer nos projets jusqu'au bout dans un contexte, je le disais au début de mon intervention, particulièrement tendu.

1) Le Casino devrait apporter en 2007 une recette comprise entre 1 et 1,5 M€.

2) Le mobilier urbain, après renégociation, et j'en remercie Jean-Marc GERMAIN, Vincent CHAMPAIN et les services, devrait apporter en 2007 une recette supplémentaire de 1 à 1,5 M€. Si je dis cela, c'est parce que le prorata de mise en œuvre de ces programmes va varier dans l'année et que cela peut créer un écart de recettes qui explique celui que je vous propose.

3) La cession de Créatis devrait apporter 35 M€ de recettes exceptionnelles en 2007.

Ces recettes permettront de doper nos investissements qui étaient déjà très dynamiques et en tout état de cause, nous permettront en 2007, et de manière pérenne, d'atteindre environ 75 M€, c'est-à-dire le niveau moyen haut des grandes villes de France comparables si j'en crois les statistiques publiées par l'Association des Maires des grandes villes de France.

4) Cette année encore, nous maîtriserons la dette, et, on le verra plus tard, peut-être plus.

A cet égard, la comparaison avec les 45 autres grandes villes montre que la Ville de Lille est un bon élève dans ce domaine aussi.

Sur ce graphe, vous constatez que la moyenne s'établit à 1 017 € alors même que la dette par habitant s'établit à 853 € pour la Ville de Lille.

Fin 2005, la dette par habitant s'élevait à 853 €, soit 15% en dessous de la moyenne des grandes villes comparables, membres de l'Association des Maires des grandes villes de France qui s'établit à 1 017 €.

Ce résultat place Lille au 16<sup>ème</sup> rang sur 45 pour la faiblesse de son endettement.

Pour aller plus loin, si on prend la dette moyenne par habitant, la dette de la Ville de Lille s'établit à 882 €/habitant.

La dette des autres Collectivités (Communauté urbaine, Département, Région) s'établit à 1 950 €/habitant.

La dette de l'Etat s'établit à 15 700 €/habitant.

La dette Sécurité sociale s'établit à 565 €/habitant.

On le voit sur ce graphe, la dette par habitant de la Ville de Lille de 882 € est à comparer à la dette globale de 10 097 €.

La part de l'Etat est de loin la plus importante. Elle représente 82% du total de la dette publique.

La dette de la Ville de Lille n'est pas minime pour autant, même si elle est marginale au regard de cette valeur, puisqu'elle s'établit à 4,6%.

Cette comparaison ne permet qu'une chose, c'est de se dire de manière simple entre nous que si problème de dette publique il y a, et clairement le niveau actuel est tout sauf négligeable, c'est plus au niveau de la dette de l'Etat qu'au niveau de la dette de la Ville de Lille qu'il faut chercher les marges de manœuvre.

Je vous propose donc la stabilisation de la dette.

Pour terminer, je dirai les choses suivantes.

Le budget 2007 pourrait se résumer sur le plan budgétaire et fiscale de la manière suivante :

- Pas d'augmentation d'impôt.
- Stabilisation de la dette.
- Maintien de notre capacité d'autofinancement, et peut-être mieux.
- Développement de nos investissements.
- Développement de nos recettes non fiscales.

En conclusion, le budget 2007 sera marqué par une double ambition, celle qui nous tient depuis 2001 : une ambition politique forte et durable. L'année 2007, comme chacune des cinq années précédentes, nous permettra d'avancer, puis en 2007, de boucler notre programme de mandat. Nous pourrons alors dire fièrement que nous avons tenu l'ensemble de nos promesses.

Il me revient en tête, Madame le Maire, une des premières choses que vous avez dites lorsque vous avez accédé à la fonction de Maire. Vous aviez dit : « je dirai ce que nous ferons et je ferai ce que nous avons dit ».

Eh bien, nous en apportons dès aujourd'hui la preuve irréfutable, et plus encore en 2007 lorsque nous aurons terminé notre exercice.

Deuxième ambition, évidemment son corollaire qui ne nous a pas lâchés au cours de ce mandat, cela sans recourir à l'impôt supplémentaire, pas un euro de plus, sans recourir à la dette supplémentaire, pas un euro de plus, on verra que la dette a baissé au cours du mandat, qui aurait renvoyé à nos enfants le soin de payer nos décisions, ce que nous ne voulions pas.

D'une phrase pour finir, Madame le Maire, le budget 2007 inscrira donc notre volonté dans la durée.

**Madame le Maire.**- Je remercie tout de suite Pierre de SAINTIGNON, mais j'y reviendrai tout à l'heure.

Nous allons organiser un débat comme nous en avons déjà organisé. Je vous rappelle que l'ordre des groupes qui interviennent change à chaque séance.

Cette fois-ci, nous commencerons par le Parti Socialiste, puis les Personnalités, le Groupe des Verts, l'UPL, le Parti Communiste, et le Front National.

Je donne tout de suite la parole à Bernard CHARLES.

Groupe Politique	Intervenant	Temps de parole accordé
Groupe Socialiste	Monsieur CHARLES	20 mn 07
Groupe des Personnalités	Madame DA SILVA	8 mn 09
Groupe des Verts	Monsieur PLANCKE	10 mn 08
Groupe Union Pour Lille	Monsieur DECOCQ	10 mn 08
Groupe Communiste	Monsieur CUCHEVAL	4 mn 09
Groupe Front National	Monsieur BERNARD	3 mn 09

**Monsieur CHARLES.**- Madame le Maire, chers collègues, Monsieur le Premier Adjoint, j'ai écouté avec beaucoup d'attention, mais également beaucoup de plaisir, votre intervention relative au Débat d'orientation budgétaire 2007.

Beaucoup d'attention parce qu'elle est précise, chiffrée, pédagogique.

Et beaucoup de plaisir parce qu'elle dit ce que, autour du Maire de Lille, autour de Martine AUBRY, nous, élus socialistes et de la majorité municipale, avons voulu et voulons pour les Lilloises et Lillois, parce qu'elle dit notre conception profonde de l'action politique municipale qui allie ambition pour les Lilloises et Lillois, pour Lille, volontarisme exigeant, serein et souci de préserver et de préparer l'avenir.

Plaisir car cette année 2007 sera la dernière année pleine de notre mandat municipal, si des considérations de tactique électoraliste ne viennent pas à nouveau perturber le calendrier des rendez-vous démocratiques qui nous permet de regarder le chemin parcouru depuis mars 2001.

Vous avez, Madame le Maire, intitulé votre ambition « Vivre Lille, bien dans sa ville, mieux dans sa vie » et précisé ce qui ferait bouger chacun de nos quartiers.

Le programme que vous avez proposé est très largement accompli et notre intelligence collective, notre rapport aux Lillois, fait d'écoute, mais également pétri d'ambition, de sens et de valeur, nous a permis d'aller encore plus loin.

Je pourrais prendre de nombreux exemples, mais je ne veux pas être trop long.

Pour autant, l'année 2007 sera également une intense année de mise en œuvre de nos priorités.

Vous l'avez dit : une ville pour chacun, des enfants aux seniors, que ce soit à travers le Projet Educatif Global décliné dans chaque quartier en Projet Educatif Local, qui cherche concrètement à apprendre, à mettre en appétit, à faire partager au plus profond de nos quartiers, la musique, la lecture, le sport. Car nous savons que nous faisons là œuvre de construction d'une réelle égalité et de renforcement de la dignité et de l'estime de soi de chaque enfant qui, s'appuyant ainsi sur ce qu'il sait développer, peut appréhender les autres disciplines avec plus d'enthousiasme et plus de facilité.

Une ville où l'émotion se partage, où la ville et ses lieux de culture foisonnante sont pénétrés par chacun, par tous, quels que soient son âge et son origine, où la rencontre devient fête et ouverture sur le monde.

Je ne peux, Madame le Maire, passer sous silence la chair de poule, celle du plaisir et du bonheur, qui m'a parcouru ce samedi soir 11 novembre quand, dans ce grand carré, là où nous sommes, des centaines de Lillois, de toutes origines, qui avaient pendant de longs mois préparé la parade du 14 octobre, dansaient ensemble des chorégraphies indiennes sous la conduite de ceux qui, tout au long de leur engagement, animent des pratiques diversifiées de la danse dans notre ville, et sous la conduite du grand chorégraphe MONTALVO.

Quel bonheur partagé ! J'oserais dire quelle communion !

Mais pour cela, il faut oser, il faut une volonté politique en œuvre.

Une ville avec le Ppass senior qui permet aux seniors, à qui nous devons tant, de continuer à vivre avec le reste des Lillois à travers l'accès à de nombreuses activités.

Concrètement, il s'agit de tisser une ville où le vivre-ensemble est une réalité. Une ville réunie autour de projets d'aménagement et d'équipement. Les projets portés par le monde associatif, par l'économie solidaire, par le commerce et l'artisanat, continueront à être largement soutenus et à bénéficier d'une large information afin que chacun puisse, librement, y goûter, y participer.

2007 verra la mise en place d'un nouveau plan local d'action pour le développement de l'artisanat, du commerce et des services qui courra jusqu'en 2010.

Là aussi, la volonté s'inscrit dans la durée.

Il ne s'agit pas de faire des « coups », il s'agit de progresser dans la vitalité et le dynamisme de ces activités.

En 2007, plénitude pour les Halles de Wazemmes, les Maisons de mode au Faubourg des Postes, extension de la Zone franche urbaine Eurasanté sur 8 hectares à Lille et Loos et mise en œuvre du Projet Urbain, seront féconds de création, d'innovation et d'emplois.

2007, vous l'avez dit, verra également de nouveaux équipements, places et parcs, être livrés ou transformés, lieux d'exercice d'activité des Lillois, de rencontres et de promenades.



Mais toutes ces actions au service de nos concitoyens, nous les concevons à travers notre double ambition de qualité et de responsabilité.

Ce sera le cas en particulier en matière de propreté pour laquelle les moyens seront renforcés, mais l'appel à la responsabilité de tous et de chacun sera réellement fait car, dans cette majorité municipale, nous sommes convaincus qu'être bien dans sa ville, mieux dans sa vie, passe par une alliance indispensable entre le volontarisme politique et une citoyenneté responsable et solidaire.

C'est pour cela que notre 3<sup>ème</sup> priorité pour 2007, ce sera une ville de la démocratie, du dialogue et de la solidarité.

Depuis le début de ce mandat, nous avons voulu faire vivre, progresser le dialogue, pour qu'il devienne une donnée de fond de notre ville.

Les Conseils Municipaux d'Enfants, le Conseil Communal de Concertation, les Conseils de quartier en témoignent quotidiennement.

Combien de villes peuvent ainsi s'honorer de voir des centaines de concitoyens s'engager, réfléchir, élaborer, agir, proposer, évaluer dans la durée pour améliorer la vie à Lille et la ville.

Là aussi, il s'agit de volonté, de sérénité, de durée et de clarté dans la responsabilité de chacun car la confusion des genres est toujours source d'inefficacité, de déception et, fondamentalement, rend plus difficile l'exercice démocratique qui demande une réelle lisibilité.

2007 verra la création d'un Conseil Lillois de la Jeunesse car nous savons pouvoir passer à une étape supplémentaire ; car nous savons lucidement là où il nous faut faire porter nos efforts ; car nous avons besoin du regard et de l'engagement de ceux qui, demain, feront Lille.

Mais l'enthousiasme qui est le nôtre, Madame le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, l'enthousiasme de votre majorité municipale qui, dans le débat, l'échange, à partir des conceptions légitimes de chacun, me permet de dire cela parce que cela est, ne nous empêche pas, tout au contraire, de continuer à bâtir et à amplifier le caractère solidaire de notre ville.

Nous ne serions pas ce que nous sommes sans que cet objectif nous soit chevillé au corps. Politique de la Vville, politique d'insertion, qu'il nous faudra peut-être encore plus soutenir si les reculs de l'Etat ou du FSE annoncés se concrétisent, sans pour autant qu'il nous soit possible de nous substituer à ceux-ci, ce serait impossible et injuste. Et ce, dans un contexte où les chiffres officiels de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie I cachent mal la misère grandissante, l'augmentation du nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion en témoigne, et où la création d'emplois est à ce point si faible qu'on peut lucidement dire que, depuis 2002, le temps gouvernemental a été inutilement perdu.

Nous sommes dans un Débat d'orientations budgétaires, c'est-à-dire un débat sur nos choix. Je n'ai pas été exhaustif bien entendu, mais je voudrais m'arrêter et conclure sur les aspects strictement budgétaires.

Cette majorité municipale, qui a préparé autour du Premier Adjoint, de façon collégiale, ses orientations et le prochain budget 2007, fait de la santé financière de la Ville, une préoccupation intrinsèque de sa politique.

Tout euro collecté auprès des Lillois doit être justement et efficacement utilisé.

Tout équipement, toute dépense de fonctionnement doivent être financés. Préparer l'avenir et ne pas alourdir les difficultés de nos concitoyens, c'est aussi cela le développement durable.

La qualité de la vie, la qualité de la ville, passe par la justesse de nos décisions et l'excellence de nos pratiques budgétaires et financières.

Ces ambitions sont étroitement liées.

Un taux d'effort fiscal constant depuis 2002 en terme de taxe d'habitation et de taxe foncière, qui sont des impôts injustes.

Une dette stabilisée à un niveau convenable au regard des autres grandes villes françaises.

Une augmentation des recettes non fiscales.

Et une performance accrue dans nos efforts de gestion en terme d'achat public, d'économie d'énergie, de fonctionnement de notre patrimoine.

Voilà qui permet une augmentation de notre capacité d'autofinancement et donc de nos investissements au service des Lillois.

Tout ceci témoigne que le volontarisme politique et la compétence des élus et des services, alliés à un intense effort de formation des personnels, s'épaulent mutuellement. Quel contraste avec la situation nationale où la cacophonie sur les politiques gouvernementales règne, où l'endettement -près des 2/3 du Produit intérieur brut- explose, où le déficit prévisionnel pour 2007 autour de 2,5% est beaucoup trop élevé, où les prélèvements obligatoires augmentent à 44% du PIB en 2006.

Et je n'évoque pas cela pour marquer simplement les différences, mais aussi, comme vous l'avez fait, Monsieur le Premier Adjoint, pour pointer les conséquences négatives sur les Collectivités territoriales et la vie de nos concitoyens.

Il suffit de constater les difficultés constantes et accrues du monde associatif.

J'en termine, Madame le Maire, Monsieur le Premier Adjoint. Le Groupe socialiste qui, tout entier dans la responsabilité de chacun de ses membres, a participé à l'élaboration de ces orientations budgétaires, approuve avec enthousiasme et sérénité vos propositions, vous dit sa fierté de travailler avec vous parce que, ensemble, nous allions lucidité sur ce qui reste à accomplir, enthousiasme et ambition pour notre ville et la vie des Lilloises et Lillois, sagesse et compétence dans la mise en œuvre des outils, moyens et ressources, qui sont ceux des Lilloises et des Lillois.

Je vous remercie.

(temps de parole : 11 mn 03)

Madame le Maire.- Merci, Monsieur CHARLES.

Madame DA SILVA.

Madame DA SILVA.- Madame le Maire, mes chers collègues, le débat d'orientation budgétaire nous est proposé comme un palier démocratique ouvrant, devant l'ensemble des citoyens, un espace de discussion.

Cet espace de discussion nous permet de donner une visibilité globale sur une grande partie du travail accompli en amont et à venir par notre équipe au sein de laquelle le groupe des Personnalités prend toute sa place.

Avec clarté et précision, notre Premier Adjoint nous a présenté une belle table de mixage avec ses clignotants au rouge, ses clignotants au vert et puis l'ensemble des curseurs qui définissent la courbe de notre politique.

Commençons par regarder les clignotants.

Les clignotants au rouge d'abord, c'est-à-dire les contraintes que nous devons intégrer dans le budget 2007. Pierre de SAINTIGNON l'a rappelé, les concours financiers de l'Etat à la Ville seront encore cette année inférieurs à l'inflation.

Mais ce sont surtout les désengagements de l'Etat qui pèsent sur des secteurs fondamentaux comme le secteur de l'enfance et de l'éducation, l'accès à la musique par exemple ouvrant à la culture et qui n'est pas prévu par les programmes officiels, l'accueil de l'enfant dans ses temps libres ou encore l'accueil des tout-petits qui, nous le savons, s'ils ne sont pas assurés avec qualité, contribuent à creuser dès le départ des inégalités.

En plus des recettes de l'Etat atones, il y a la fiscalité locale que nous avons choisi de ne pas alourdir mais qui, de ce fait, n'augmente pas nos recettes puisqu'elle reste constante et que nous l'appréhendons de plus en plus comme un impôt participatif grâce aux différentes rencontres budgétaires mises en place par le Premier Adjoint dans les quartiers.

En somme, les plus gros clignotants rouges sont les transferts de charges de l'Etat qui pèsent de plus en plus dans le budget des collectivités locales et les recettes qui tendent mécaniquement à se réduire.

Alors, quels sont en face les clignotants verts ?

Les nouvelles recettes non fiscales, celles qui relèvent de nos propres initiatives. Bien sûr, je vais le redire, le choix d'implanter un casino pour les recettes qu'il engendrera sur de nombreuses années et dont les sommes versées permettront une plus juste répartition des services publics de qualité.

Je rappelle aussi notre décision de vendre la filiale bénéficiaire du Crédit Municipal, Créatis, qui dégagera une recette très importante.

Mais d'autres clignotants importants sont aussi au vert. Ce sont tous ceux qui renvoient aux réformes de gestion. Une petite révolution tranquille est en marche qui nous fait passer d'une gestion de bon père de famille à une gestion d'éco-citoyen responsable.

Je voudrais ici saluer le travail de Danielle POLIAUTRE ainsi que celui de l'ensemble des élus car tous oeuvrent à faire partager à tous nos concitoyens la notion de développement durable, que ce soit dans le domaine de l'énergie, l'eau, l'alimentation ou le respect de l'environnement, travail patient, pas toujours visible, mais qui inscrit notre ville dans un XXIème siècle responsable vis-à-vis de nos enfants.

Je souhaite aussi souligner la mobilisation des fonctionnaires en charge du Service Achats et des Marchés avec lesquels nous mettons en place de nouvelles procédures d'achat. Une véritable mutation culturelle dans nos pratiques et mentalités qui est à l'œuvre et qui commence doucement à porter ses fruits.

Nous le savons, dans cette période électorale, évoquer le développement durable est un sésame. Eh bien, à la Ville de Lille, nous avons su anticiper et nous sommes aujourd'hui dans une démarche d'achat durable avec plus de produits bio, de produits recyclés comme le papier, les produits d'entretien, le bois, les peintures. Je ne voudrais pas oublier nos exigences HQE lors de nos constructions et rénovations et puis, après la brillante démonstration de Marc SANTRE et de Christiane BOUCHART sur l'auto-partage.

Ce travail en amont sur une meilleure définition du besoin intégrant nos critères permet aussi une meilleure rentabilité de nos marchés. Je citerai en recettes optimisées le marché du stationnement et l'important marché du mobilier urbain.

En ma qualité d'Adjointe aux Marchés, je voudrais remercier non seulement les services mais aussi les élus qui, chacun dans sa délégation, portent cette mutation achat responsable et remercier aussi tous les membres de la commission d'appel d'offres de notre majorité et de notre opposition pour leur collaboration active à toutes les séances.

Je ne serais pas complète si je n'intégrais pas dans les clignotants verts la stabilisation de notre dette dans le développement durable.

Après les clignotants, regardons les curseurs, ceux qui décrivent la courbe de notre politique.

Les curseurs hauts, ceux qui constituent le noyau dur de notre engagement. Je l'ai dit, l'éducation avec le Projet Educatif Global qui concerne 16 délégations autour de Patrick KANNER. Les Présidents de conseils de quartier de notre groupe à Moulins, au Centre, aux Bois Blancs et Faubourg de Béthune, Wazemmes ont pu travailler au plus près des habitants de leur quartier pour donner un contenu de qualité à ce programme d'éducation global. Sans oublier l'important programme de rénovation de nos écoles.

La culture, bien sûr, avec Catherine CULLEN qui étend ses bras de Shiva sur l'ensemble des quartiers et irrigue les lieux de culture que sont les maisons folies. Elle soutient de nombreuses associations qui oeuvrent à démultiplier cet esprit d'ouverture qui passe par les cultures urbaines jusqu'aux cultures plus classiques.

Sans oublier notre choix de valoriser notre patrimoine architectural qui participe lui aussi de cette ouverture ainsi que le plan lecture et je n'oublie pas le Pass'Senior qui permet à beaucoup de profiter à moindre coût de l'intense vie culturelle.

La solidarité est le troisième pilier de notre action en direction de tous les habitants, la lutte contre les exclusions à laquelle travaille Latifa KECHEMIR et, nous le savons, notre métropole, parce qu'elle est solidaire, justement, continue d'attirer celles et ceux qui espèrent trouver auprès de nous de l'aide.

La solidarité auprès de ceux qui ne connaissent pas les vacances en dehors de la ville, le succès de la plage à Lille-Sud cet été et celui, je l'espère, de la patinoire cet hiver, témoigne des réels besoins pour que nous y répondions.

La solidarité dans le logement pour tous qui, à travers l'ANRU, se construit dans un urbanisme social en ouvrant des places, en remodelant des quartiers comme à Moulins, Lille-Sud, et en sites associés, Fives et Wazemmes.

Notre budget se doit de réussir ce rendez-vous avec la Ville et ses habitants.

D'autres curseurs ont été poussés, je ne les citerai pas tous mais je voudrais insister sur le curseur économique comme le nouveau PLA artisanat et commerce, les nouvelles implantations commerciales génératrices d'emplois, les Galeries Lafayette, le Faubourg des modes, la montée en charge d'Eurasanté, d'Euratechnologies et, si vous le permettez, je citerai Lille Grand Palais qui, avec un chiffre d'affaires de 11 M€, génère 22 M€ de retombées économiques et accueille un million de visiteurs. Il n'y a pas de mal à se faire du bien...

Si je cite ces derniers exemples, c'est qu'ils engagent souvent des investissements lourds mais ce sont les recettes et les emplois de demain, mais aussi les moteurs de mutation de notre ville.

Vous l'aurez compris, et j'admets que comparaison n'est pas raison, mais ma table de mixage a des limites et mon propos n'est pas de vous faire croire que tous les curseurs sont en haut car la réalité technique d'un bon mixage --Zénith oblige-- est que lorsqu'on pousse certains curseurs, il faut en baisser d'autres. En politique, jamais.

Admettons ensemble que, lorsqu'une ville comme la Ville de Lille conjugue à travers ses réalisations et ses projets solidarité et ambition, la régression n'est certainement pas la solution, nos orientations budgétaires en font la démonstration.

Je vous remercie.

(temps de parole : 8 mn)

**Madame le Maire.**- Merci beaucoup, Madame DA SILVA.

Je passe la parole à Monsieur PLANCKE pour le groupe des Verts.

**Monsieur PLANCKE.**- Madame le Maire, mes chers collègues, rappelons que l'objectif de notre débat est de préciser le contexte et de donner les orientations politiques qui nous permettront de fixer le cadre de notre budget de la Ville de Lille pour 2007 le 18 décembre prochain.

Le contexte budgétaire national, nous le connaissons malheureusement trop bien, je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit par Pierre de SAINTIGNON notamment. Ce sont les choix et une suite de décisions du Gouvernement depuis 2002 qui font supporter aux collectivités locales de nombreux transferts de charges.

C'est l'évolution des dotations nationales et notamment la plus importante d'entre elles, la dotation globale de fonctionnement qui ne couvrira même pas l'inflation.

C'est le plafonnement de la taxe professionnelle qui va commencer à peser lourdement en 2007 sur les recettes de notre commune et c'est l'autonomie fiscale de nos collectivités qui est remise en cause un peu plus chaque année.

Ce désengagement de l'Etat rend l'exercice budgétaire d'autant plus difficile que notre majorité, elle, respecte son engagement de ne pas augmenter la fiscalité pour ne pas peser plus sur les moyens des Lillois.

Mais notre volonté dans ce contexte national hostile est de continuer à construire ensemble une ville où chacun, jeune ou moins jeune, salarié, retraité ou demandeur d'emploi, où chacun donc, quelle que soit sa situation personnelle, doit trouver sa place, se sentir reconnu, quel que soit le quartier ou quelle que soit la commune associée où il habite.

Lille est une ville centre, une capitale régionale qui accueille chaque jour des dizaines de milliers de personnes venues de l'extérieur pour y travailler, y faire leurs achats, profiter de l'offre culturelle ou faire du tourisme.

Ce rayonnement, nous l'avons choisi, nous le mettons en œuvre et nous en sommes fiers. Il induit pourtant des charges lourdes que nous assumons.

Mais nous devons aussi en même temps toujours être attentifs à ceux qui vivent la ville tous les jours et entendre les Lillois, j'allais dire permanents, qui s'expriment parfois maladroitement et qui veulent que la Municipalité s'attache à résoudre leurs problèmes quotidiens. C'est comme cela que nous comprenons ce que Pierre de SAINTIGNON a appelé une ville où chacun vit mieux et où tous vivent ensemble.

Nous partageons par exemple l'objectif d'une ville plus propre. Il nous faut à la fois renforcer les moyens techniques et humains pour garder notre ville propre, dans l'hypercentre comme au-delà du périphérique, mais il faut aussi continuer à faire preuve de pédagogie et de persuasion pour faire cesser les comportements inacceptables de celles et ceux qui dégradent la qualité de vie de leurs voisins par incivisme, qu'ils soient habitants ou commerçants.

Notre volonté est aussi que, dans la poursuite de la mise en œuvre du projet politique choisi par les Lillois en 2001, chacun puisse bénéficier des équipements dont il a besoin dans les quartiers bénéficiant du renouvellement urbain, bien sûr, et c'est notre priorité, mais aussi dans tous les autres et dans nos deux communes associées.

Pierre de SAINTIGNON et Dorothée DA SILVA en ont dressé l'inventaire quasi exhaustif. Je n'y reviendrai donc pas en détail.

Nous partageons aussi l'objectif d'une ville de la démocratie, du dialogue et de la solidarité. Il nous faut continuer à entendre et à écouter ceux qui ont des avis, qui formulent des demandes, qui avancent des propositions. Mais au-delà de ceux qui savent s'exprimer publiquement, de ceux qui remplissent quotidiennement le courrier des lecteurs de La Voix du Nord, nous devons aussi continuer comme nous l'avons fait particulièrement cette année dans le cadre de Lille, ville de la solidarité, à Fives en particulier, à prêter une écoute attentive à ceux qui ont perdu confiance ou qui ne savent même plus qu'ils ont des droits.

Parmi ceux qu'il nous faut écouter encore plus, il y a les jeunes et nous sommes particulièrement satisfaits de la mise en place prochaine du Conseil Lillois de la Jeunesse qui permettra à une nouvelle partie de la population d'être mieux associée aux décisions et aux projets qui la concernent.

Je souhaite évoquer un dernier point qui nous préoccupait déjà l'an passé, celui des difficultés rencontrées par les associations de notre ville.

La crise qui frappe ce secteur se poursuit. Les contrats d'avenir n'ont pas compensé les anciens emplois aidés et la diminution constante des aides de l'Etat menace la survie de nombreuses associations lilloises.

Les orientations proposées par l'Etat dans le cadre du nouveau contrat de projet avec la Région Nord - Pas de Calais font disparaître de nombreux secteurs d'intervention, que ce soit en politique de la ville ou en faveur de la jeunesse.

Il ne s'agit pas pour nous de proposer de nous substituer à cet Etat mais nous devons porter une attention particulière à ces associations qui jouent un rôle social essentiel dans de nombreux domaines de la vie quotidienne qui sont aussi notre préoccupation.

En conclusion, Madame le Maire, le Groupe des Verts approuve sereinement les orientations budgétaires pour 2007 présentées par Monsieur le Premier Adjoint.

(temps de parole : 4 mn 50)

Madame le Maire. - Merci, Monsieur. PLANCKE.

Je passe la parole à Monsieur DECOCQ pour le groupe UPL.

**Monsieur DECOCQ.**- Merci, Madame le Maire.

Je mets en marche mon chronomètre. Terrible, ce temps qui passe...

**Madame le Maire.**- Surtout si on commence par parler d'autre chose...

**Monsieur DECOCQ.**- Oh, je connais votre indulgence...

Surtout quand le Premier Adjoint nous propose, comme le Général de GAULLE, d'élever le débat. « Elevez-vous toujours, là-haut, on respire mieux, il y a moins de monde », disait-il. C'est ce que vous voulez faire, vous avez raison.

Et comme, collectivement, je veux participer à cette élévation du niveau, je crois que c'est vous rendre service aux uns et aux autres de rappeler d'entrée de jeu quelques chiffres parce que vous vous êtes inquiétés, à juste titre, du déficit des finances publiques, qui à l'instant Dominique PLANCKE, qui Bernard CHARLES et qui le Premier Adjoint.

Effectivement, le déficit du budget national, du budget de l'Etat, est préoccupant.

En 1997, il était au niveau de 40 milliards d'euros ; en 2002, ce déficit avait augmenté, 49 milliards d'euros ; en 2007, il est prévu d'être réduit et ramené à 41,6 milliards d'euros, soit moins 8 milliards d'euros en cinq ans.

Je crois que chacun a compris qui était aux affaires entre 1997 et 2002 et entre 2002 et 2007.

Donc, il y a des choses qui, pour élever le débat, doivent être objectivement rappelées.

Comme je veux dire à Madame DA SILVA, avec toute l'estime que j'ai pour elle, que les crédits de l'Etat sont en augmentation de 2,8 milliards d'euros, soit + 4,3%, à destination des collectivités locales.

Et pour faire bonne mesure, puisqu'on a parlé en s'en félicitant à juste titre de l'énorme projet de Lille-Sud, c'est un projet de l'ANRU, Mme DA SILVA, rappelez-vous, 96 milliards, 96 millions, n'exagérons pas... l'enthousiasme m'emporte. 96 millions d'euros tout de même, excusez du peu.

Je reviens aux propositions de notre Premier Adjoint.

Une ville pour chacun, une ville réunie, une ville du dialogue.

Qui pourrait ne pas être d'accord avec ces objectifs politiques généreux, un peu généraux tout de même ?

L'amélioration des recettes, des efforts de performance, la maîtrise de la dette, là encore, qui pourrait être en désaccord avec ces objectifs budgétaires ?

Je vous accorde naturellement que les budgets successifs ne sont jamais que la mise en œuvre des choix politiques et idéologiques qui sont les vôtres et nous n'attendons pas de chaque budget, chaque année, des changements radicaux mais, à tout le moins, à notre sens, doivent-ils être une occasion de saisir les frémissements du temps économique, social et politique pour en tirer le meilleur parti pour les Lillois.

Je veux en tout cas, pour ma part, m'inspirer de cette actualité politique, économique, sociale, pour m'exprimer au nom de l'Union pour Lille.

J'aurais voulu justement traiter, partant de cette actualité, de trois sujets.

J'aurais voulu parler de la sécurité, ce qui m'aurait permis de corriger une présentation, tout de même un peu tendancieuse qu'a faite notre Maire tout à l'heure sur la police de proximité.

J'aurais voulu parler de la cohésion sociale compte tenu du travail important qui est fait actuellement par Walid HANNA dans les quartiers sur la préparation du contrat urbain de cohésion sociale.

Et j'aurais voulu parler de l'emploi.

J'ai 10 minutes, nous allons donc là où nous conduit à notre point de vue l'intérêt des Lillois. Donc, ce soir, je fais le choix de n'aborder qu'un seul sujet, je veux parler de l'emploi.

Ce sujet qui vous concerne au premier chef, disiez-vous à l'instant même, Monsieur le Premier Adjoint.

Le Président de la République –vous le voyez, vous êtes en bonne compagnie- a déclaré que c'était son obsession. C'est notre obsession à tous, tant nous savons bien que l'emploi est le meilleur rempart contre l'éclatement de notre société.

Dans notre ville, comme dans les autres villes, l'emploi est le meilleur rempart contre l'économie souterraine des quartiers.

Elle est terrible cette économie souterraine, ce risque de l'organisation dans la durée d'un mode de vie économique qui n'est même plus souterrain mais parallèle, fait d'assemblage au jour le jour de l'argent facile, de trafics en tout genre, d'aides publiques, d'un assistanat collectif souvent déshumanisé, d'un système au fond où il n'y a plus aucune place pour l'effort individuel, le mérite et la promotion sociale.

Heureusement, nous connaissons au niveau national une embellie. Avec un taux de 8,8%, le chômage continue sa baisse amorcée depuis plus de 12 mois. La politique du gouvernement porte ses fruits puisque, sur 18 mois, le chômage a baissé au niveau national de 12,7%, soit en octobre 2006, 314 100 chômeurs de moins.

Cette baisse s'explique, selon nous, par les premiers effets du plan de cohésion sociale et par une politique active de fonds en faveur de la création d'entreprise.

Or, à Lille, le chômage baisse moins. Entre juillet 2005 et juillet 2006, le taux de chômage est passé de 17,4% à 16% ; 15 189 chômeurs en juillet 2005, 13 994, un an plus tard, et pourtant, la création d'entreprise est plus forte à Lille qu'ailleurs, notamment grâce aux lois Dutreil et aussi, je le reconnais, à l'action de la Région. Je le reconnais, cher Vice-Président de la Région.

Mais cette baisse moins forte s'explique donc par le retard, voire l'insuffisante volonté d'accompagner le plan gouvernemental de la cohésion sociale.

La Ville de Lille, qui a employé 1 800 CES et CEC entre 2000 et 2005, ne fait pas le même usage des nouveaux Contrats Aidés.

Ainsi, au début du printemps de cette année, seuls 635 CAE et 422 contrats d'avenir avaient été conclus, et encore, pour le bassin d'emploi car je n'ai pas les chiffres pour Lille, donc, pour une assiette territoriale plus large.



D'ailleurs, quand cela a été d'actualité, la Ville n'avait pas passé de contrat d'objectifs avec l'Etat. Cela, c'est du désengagement de la Ville.

Le projet de délibération adopté en commission du 8 juin 2005 n'a jamais été présenté au Conseil.

Aujourd'hui, ce contrat d'objectifs n'est plus nécessaire. Mais, nous avons fait un petit calcul.

Pour permettre à 500 Lillois de se réinsérer par le travail tout en bénéficiant d'une formation, la Ville devrait y consacrer 1,15% de son budget personnel. Cela vaut le coup car on sait qu'environ un tiers des personnes ayant un emploi aidé obtiennent un emploi stable à son issue. A ce compte, pour 1% du budget, ce sont 166 personnes qui peuvent sortir de la précarité, pour 2%, deux fois plus et ainsi de suite, à vous de faire les multiples.

L'emploi, c'est du lourd. Il faut vous mobiliser dans le budget sur cette question et dans l'accompagnement de la politique de cohésion sociale.

Oui mais, regardez, chers collègues, la course de lenteur pour mettre en place la Maison de l'Emploi. Le projet de Maison de l'Emploi de la ville de Lille a été labellisé par le comité national le 21 juin 2005 et, le 26 septembre 2005, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion de la Ville à l'association créée pour la Maison de l'Emploi.

26 septembre 2005. Et aujourd'hui, au Conseil Municipal, le 13 novembre 2006, on nous propose une nouvelle organisation de la maison de l'emploi qui ne sera plus une association à part entière mais qui va s'insérer dans l'association Réussir, etc. Au demeurant, nous n'avons pas de proche à faire à cette organisation.

Il n'en reste pas moins qu'aucun plan d'action n'a été communiqué aux élus, en tout cas, pas à nous et qu'aucune information de l'étude menée sur l'ancien site de l'hôpital Salengro n'a été donnée au Conseil Municipal.

Cette lenteur de mise en place est préjudiciable à la réussite du projet et à la situation des chômeurs lillois.

De plus, c'est une Maison de l'Emploi sans créateur d'emploi. La délibération ne fait encore une fois pas grand cas de ces créateurs d'emploi que sont les chefs d'entreprise. Cela est d'autant plus regrettable que le comité de pilotage national des maisons de l'emploi a préconisé que tous les acteurs susceptibles d'anticiper des besoins ou de répondre aux « problèmes d'emploi » y participent. Ainsi, la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers auraient dû logiquement être associées aux membres fondateurs désignés dans la délibération.

L'emploi, c'est aussi la zone franche. De ce point de vue, je me félicite de la décision concernant les 8 hectares mais sur laquelle on me donnera quelque explication parce que je ne la comprends pas bien dans la mesure où je ne savais pas que le périmètre de la zone franche avait été étendu. On me le précisera tout à l'heure.

**Madame le Maire.**- Cela veut dire que ce n'est pas sur votre intervention. Dommage...

**Monsieur DECOCQ.**- Je souhaiterais plus d'implication de la Mairie dans cette structure et notamment par la création, profitons-en, plutôt que de faire un petit effet, d'un poste de facilitateur. Il n'y en a toujours pas comme dans les 44 autres nouvelles zones franches.

Plus généralement, je souhaite que la Ville se réimplique davantage dans le développement économique car l'application de la TPU, la taxe professionnelle unique, a des effets

pervers. Je compte bien d'ailleurs, pendant la campagne municipale, rouvrir le débat sur cette question.

Pourquoi ?

Certes, le mécanisme de la TPU devait avoir des effets positifs et en particulier la fin de la concurrence entre les villes. Le choix de cette TP nous a conduits à attribuer une compétence économique à la Communauté Urbaine mais aussi à inventer un dispositif de sécurité budgétaire des communes par une mutualisation des pertes de ressources liées à la disparition ou à la délocalisation des entreprises.

Vous souhaitez que je conclue ?

Je n'ai abordé que la moitié de ma démonstration. Alors, je vais terminer sur l'effet pervers de cette TPU qui est qu'il y a un système –il faut que tout le monde ici en soit bien conscient- qui s'appelle la dotation de solidarité communautaire et qui vient sécuriser en quelque sorte les communes contre les aléas liés à la délocalisation des entreprises.

**Monsieur CACHEUX**.- C'est bien...

**Monsieur DECOCQ**.- Eh non, ce n'est pas bien parce que ce système chez nous est basé sur des critères purement sociaux et sociologiques, ce qui fait que l'intérêt de la Ville de Lille pourrait être finalement d'attendre passivement –ce qu'elle ne fait pas et ne doit pas faire- l'attribution de la DSC de la collectivité plutôt que, comme autrefois, se dynamiser pour essayer de créer de nouvelles activités.

Cela est tellement vrai que, par exemple, et j'en termine pour la démonstration, j'ai les chiffres mais je ne vais pas vous embarrasser avec ça, j'ai bien vu que vous vous êtes mobilisés pour Québecor. Cela est humainement tout à fait opportun dans l'épreuve que ces gens traversent et si vous pouvez obtenir un plan social plus important, j'y souscris tout à fait.

Mais est-ce que les collègues ici sont bien conscients que nous n'aurons, nous, budget de la Ville, aucune pénalisation du départ de Québecor ?

**Monsieur CACHEUX**.- Tant mieux.

**Monsieur DECOCQ**.- Mais non, pas « tant mieux ». Je trouve cela déresponsabilisant voire même immoral.

**Monsieur CACHEUX**.- Comme si cela dépendait de nous...

**Monsieur DECOCQ**.- C'est un système qui doit être revu sur le fond.

C'est une politique malthusienne que je veux dénoncer ici.

Je conclus parce que je n'ai pas dit un mot de fiscalité.

**Madame le Maire**.- Parce que vous vous êtes rendu compte que d'habitude vous ne disiez pas des choses vraies...

**Monsieur DECOCQ**.- J'ai bien vu que le Vice-Président avait potassé son affaire.

Eh bien, justement, comme je n'ai plus le temps, nous en reparlerons lors du vote du budget. Je me consacrerai à la fiscalité. D'ailleurs, je vous rencontrerai d'ici là parce qu'il y a un chiffre –et là, je ne polémique pas- qui honnêtement m'inquiète.

Il faut bien comprendre qu'il faut ajouter les 882 € de dette par Lillois à la dette par Lillois de la Communauté Urbaine, ce qui nous amène à une charge de dette/habitant lillois de la Communauté Urbaine de 2 744 €.

Je ne dis pas que vous en êtes responsable mais je poserai la question à la Communauté Urbaine parce que cela voudrait dire qu'on a largement dépassé le niveau d'endettement auquel nous étions dans les années 90-95.

**Madame le Maire.**- Si vous pouviez parler des problèmes de la Municipalité, ici, parce que, au contraire, et vous l'avez vu dans les chiffres, aujourd'hui, la dette par habitant diminue.

**Monsieur DECOCQ.**- Mais les Lillois ne se découpent pas.

**Madame le Maire.**- Non, mais il faut parler à la Communauté urbaine de ce qui relève de sa compétence.

**Monsieur DECOCQ.**- Pardonnez-moi mais en écoutant Pierre de SAINTIGNON...

**Madame le Maire.**- Vous avez déjà dépassé de 5 minutes votre temps de parole.

**Monsieur DECOCQ.**- Oui, mais laissez-moi ma chute, c'est généralement le meilleur.

**Madame le Maire.**- Alors, donnez votre formule.

**Monsieur DECOCQ.**- Ce n'est pas une formule terrible mais cela m'amuse.

Je pense que la campagne est quand même ouverte. Ce débat d'orientations budgétaires, DOB, dans la bouche de notre cher collègue Pierre de SAINTIGNON, c'était plutôt à mon sens une Déclaration Optimiste de Bilan.

(temps de parole : 14 mn 08)

**Madame le Maire.**- Vous avez fait mieux, Christian, vous nous décevez un peu.

J'ouvre un concours, essayez de trouver mieux pour DOB. Je pense que cela ne doit pas être difficile.

Merci, Monsieur DECOCQ.

Monsieur CUCHEVAL pour le Groupe Communiste.

**Monsieur CUCHEVAL.**- Merci, Madame le Maire.

Mes chers collègues, c'est devenu une habitude, nos budgets sont élaborés autour d'une mauvaise réponse à la question : comment faire quand l'Etat réduit sa contribution aux ressources de la Ville ou lorsqu'il l'assortit de conditions draconiennes ?

Dernier exemple en date : la politique de la ville devient contrat urbain de cohésion sociale, initialement prévu avec une assiette géographique élargie mais à moyens constants.

C'est à la fois reconnaître un accroissement des besoins et refuser d'en assumer les conséquences.

Dans le même esprit, nous ne sommes hélas pas surpris par une augmentation de la dotation globale de fonctionnement inférieure au niveau de l'inflation, ni par un budget de l'Etat qui réduit les dépenses publiques sans pour autant réduire la dette.

Le respect des exigences européennes conjugué à une politique fiscale qui favorise les couches les plus aisées de la population ne permet pas de stimuler la croissance.

Monsieur DECOCQ évoquait cette question à l'instant mais c'est au niveau de l'emploi industriel que se créent les richesses.

A ce propos, permettez-moi de vous dire solennellement à quel point nous sommes préoccupés par la situation de l'emploi industriel dans notre métropole.

Une nouvelle fois, elle se dégrade gravement : Québecor à Hellemmes est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Les conséquences sont importantes pour les familles concernées mais également pour notre Ville et pour les finances locales.

Il ne s'agit pas, à notre sens, d'obtenir le meilleur plan social mais bien le maintien de l'emploi.

229 salariés sont directement concernés ainsi que 40 intérimaires.

Ce groupe est le deuxième groupe mondial dans sa spécialité avec 29 000 salariés et aujourd'hui, afin de maintenir un taux de rentabilité suffisamment élevé pour les actionnaires, il met ses propres entreprises en concurrence.

Dans cette course effrénée au profit, l'entreprise Québecor à Hellemmes a été mise en concurrence avec le site de Charleroi en Belgique.

Québecor a choisi Charleroi. Pourquoi ?

Peut-être parce que la participation de fonds publics pour la modernisation de l'entreprise a plaidé en faveur de la Belgique. Il apparaît en effet que, sur les 97 M€ d'investissement, 20% sont des aides publiques comportant des fonds européens.

Permettez-moi de vous dire, au nom des élus communistes, que cela est absolument scandaleux.

Si les contribuables français participent au budget de l'Europe, ce n'est tout de même pas pour financer des délocalisations.

Les élus communistes de la région et du Valenciennois en particulier ont déjà eu l'occasion de dénoncer la fin des aides européennes pour nos territoires au titre des fonds baptisés « Objectif 1 » alors que la Belgique les conserve.

Aujourd'hui, cela se retourne contre nous. Nous avons affaire à une concurrence tout simplement faussée. Ne pourrait-on pas déposer collectivement une plainte auprès de la Cour de Justice Européenne ?

Se pose également et fortement la question de la responsabilité sociale des entreprises.

Les 55 hectares occupés par l'entreprise Québecor à Hellemmes ont été confiés par la Ville de Lille en 1982 pour un franc symbolique afin que des emplois y soient créés et développés.

Aujourd'hui, elle ferme sans rendre de comptes aux élus. Cela est d'autant plus inacceptable de la part d'un groupe qui annonce une hausse de 49% des bénéfices nets au troisième trimestre 2006, en même temps qu'il délocalise.

Je reviens aux finances locales.

La perte d'activité industrielle pour une ville est synonyme de chômage mais aussi de perte de taxe professionnelle, même si celle-ci est d'abord perçue par la Communauté Urbaine puis redistribuée aux communes.

Les élus communistes ont recensé dans la métropole lilloise 15 fermetures ou menaces de fermetures d'entreprises en six mois, soit 1 000 emplois concernés, sans même compter les 150 emplois menacés à La Voix du Nord.

En 15 ans, selon une étude de l'ASSEDIC, la métropole a perdu 35 000 emplois industriels. Nous savons aujourd'hui que la turbine tertiaire ne compensera pas à elle seule la perte de ces emplois, ni pour les familles, ni pour les finances locales.

Au contraire, les emplois tertiaires se développent sur un tissu industriel quand il est en plein développement.

Il y a urgence à poser ces questions à l'échelle de la métropole avec l'ensemble des acteurs économiques, avec les élus locaux et les partenaires sociaux.

Combien d'emplois allons-nous encore perdre si nous ne posons pas un garrot sur cette hémorragie ?

Tous ces éléments, que ce soit la baisse directe des ressources des communes, le manque à gagner subi par les commerces et les services du fait de la baisse des revenus, de la précarisation d'une partie de plus en plus importante de la population, que ce soient encore les charges nouvelles qui se mettent en place, je pense à la sécurité, à la politique en faveur des personnes handicapées, tous ces éléments convergent pour aggraver les difficultés des communes et empêcher le développement d'une véritable politique sociale répondant aux besoins de tous.

Cette situation ne doit rien à la fatalité et les choses pourraient se passer autrement.

Les propositions communistes d'une profonde réforme de la fiscalité sont toujours d'actualité. Je vous en épargne le détail, mes chers collègues, mais souvenons-nous qu'une meilleure justice fiscale permettrait de relancer l'économie et de promouvoir des investissements socialement efficaces créateurs d'emplois durables.

Ces orientations s'opposent aux cadeaux aux entreprises sans contrepartie sur l'emploi, ainsi que l'instrumentalisation de la dette qui sert de prétexte au renforcement de l'austérité pour le plus grand nombre.

En attendant, nous aurons un budget de circonstance que nous ne maîtrisons qu'à la marge.

Les 35 M€ provenant de la vente de Créatis vont nous permettre, de façon conjoncturelle, de maintenir un niveau d'investissement satisfaisant, particulièrement en faveur du grand projet de rénovation urbaine.

Favoriser l'investissement, c'est positif.

On peut ainsi tout à la fois renouveler et compléter nos équipements et conforter l'emploi. Cette masse salariale viendra renforcer la vie économique lilloise.

De plus, le fonctionnement des nouveaux équipements suppose un meilleur service rendu et la création des emplois correspondants dans la fonction publique. La Ville est en effet employeur. La masse salariale est une charge importante mais ce n'est pas uniquement un coût.

Maintenir un bon niveau d'emploi sans céder aux sirènes de la précarité, c'est à la fois maintenir un haut niveau de service à la population, en particulier grâce à une politique concertée des formations et peser sur l'ensemble des salaires sur notre territoire en faveur de la consommation des ménages et donc d'une croissance qui ne doit rien aux artifices de la spéculation.

Le remplacement aussi rapide que possible des agents municipaux qui nous quittent, quelle qu'en soit la raison, est une nécessité de service mais aussi le service rendu à la Municipalité elle-même, et il est clair qu'ici notre politique peut être améliorée.

Je terminerai par une remarque concernant le stationnement payant –ce qui évite une intervention tout à l'heure. Sa fonction ne peut être que régulatrice de l'occupation de l'espace public et ne sera pas celle d'une ressource financière pour la Ville. Mais ce coût reste perçu comme un impôt injuste de plus.

C'est pourquoi nous maintenons notre proposition d'aménagement de zone bleue, au moins dans les quartiers périphériques.

La propreté de la ville relève de la même logique. Le civisme ne peut se développer que si le service rendu est de qualité suffisante. Nous n'échapperons pas à une fréquence accrue du ramassage des déchets urbains.

J'en reviens donc en conclusion sur une observation que j'avais formulée l'an dernier au nom du groupe communiste.

Sauf exception qui nous aurait échappé, faire plus avec moins, c'est un peu rechercher la quadrature du cercle. Il vaudrait mieux, à notre sens, que ce budget 2007 affiche plus clairement notre volonté de faire le maximum en y mettant le maximum de moyens.

Je vous remercie de votre attention.

(temps de parole : 8 mn)

**Madame le Maire.**- Merci, Monsieur CUCHEVAL.

Je passe la parole à Monsieur BERNARD pour le Front National.

**Monsieur BERNARD.**- Madame le Maire, Monsieur de SAINTIGNON nous promettait des informations meilleures et objectives. Or, en lisant, avant de l'entendre, je me suis surtout trouvé confronté à de la langue de bois.

Montée en charge, poursuite de l'amélioration, développement des projets communs, accentuer l'effort, dialoguer, mais fort peu, au final, de propositions concrètes.

Je vous l'accorde, Monsieur de SAINTIGNON, à l'issue d'un quinquennat catastrophique auquel la Majorité a malheureusement contribué lors de son installation, vous n'êtes pas responsable de cette situation.

Sauf que vous ne pouvez vous accuser de vos propres turpitudes ayant appelé, en 2002, à l'élection du Président de la République.

Je l'admets, je le reconnais, le déficit public et la dette de l'Etat sont au sommet. Mais admettez que la Ville contribue, par sa propre pression fiscale, aux taux records des prélèvements obligatoires.

Par ailleurs, la gauche est également responsable de la dégradation des finances publiques, à raison des 7 milliards par an, quand elle a été au Gouvernement.

Nous déplorons également la reconduction du contrat de croissance et de solidarité mais je remarque quand même que l'Etat a diminué, lui, ses propres dépenses de 1%.

Je voudrais revenir sur un certain nombre de postes, en particulier, le phénomène de dépendance à l'égard des dotations d'Etat, en remarquant tout de même que la DSU augmente largement. De même que vous passez sous silence le large désengagement de l'Union européenne où, là, votre combativité relève largement de la mise en scène puisque c'est en subissant cette Europe à marche forcée que vous avez organisé avec vos amis les coupes sombres qui pénalisent aujourd'hui la France.

Quant à la baisse de la fiscalité, soi-disant impossible, elle est contraire à vos engagements et vous accusez à tort le désengagement de l'Etat, c'est un air connu, mais comment pourriez-vous l'augmenter alors que nous sommes déjà au sommet ? Au-dessus de l'Everest, il est difficile de grimper.

En revanche, nous nous félicitons d'un certain nombre de mesures comme le plafonnement de la taxe professionnelle, cet « impôt imbécile » que dénonçait François MITTERRAND. Je vois là au contraire un petit bol d'air pour les entreprises.

De même que la reconnaissance des intérêts de la défiscalisation par le biais des extensions de la zone franche.

Il y a un certain nombre de carences auxquelles vous n'avez pas répondu.

En matière de propreté par exemple où on voit ici les limites de la prévention, comme en d'autres matières, malgré les efforts de sensibilisation maximum.

La dynamisation du commerce où vous essayez de récupérer l'implantation des Galeries Lafayette alors que pendant longtemps nous avons connu terrain vague et dent creuse en plein centre-ville.

L'emploi en panne, conséquence non pas de la politique de l'emploi mais de la faiblesse des créations d'emplois. Je me pose la question de l'impact des PLIE et des Missions Locales quand nous ne connaissons pas de vastes dégraissages comme à Québecor -cela a été rappelé à l'instant-victime de délocalisation à l'intérieur même de l'Union européenne où l'usine de Charleroi, cela a été dit, a bénéficié largement de fonds Objectif 1 européens.

La démocratie enfin. Je rappelle notre attachement à la démocratie représentative et je reste plus que circonspect vis-à-vis de la démocratie participative que vous souhaitez développer tous azimuts, sectorisée voire communautarisée, mais jamais consolidée.

A l'approche des municipales, vous proposez de stabiliser les taux mais vous n'évoquez jamais de stabilisation du budget puisque vous proposez même de développer les ressources non fiscales avec certainement, de derrière les fagots, une fiscalité un jour différée.

Vous profitez de vendre les bijoux de famille mais cela n'arrive qu'une fois et vous nous révélez la mauvaise gestion de certains contrats publics passés en matière de mobilier urbain puisque vous nous annoncez des économies substantielles cette fois-ci.

En conclusion, je dirai que ce qui est le plus intéressant c'est votre aveu à la fin de votre note de synthèse : « Il est possible de réduire les coûts sans remettre en cause le service rendu. » Nous en attendons la traduction budgétaire en décembre.

Et si je n'avais pas beaucoup de respect pour Monsieur de SAINTIGNON et ce qu'il fait, j'aurais pu dire, en répondant à votre concours en prenant la balle au bond « ce DOB, c'est de la daube ».

Madame le Maire.- Vous ne nous avez pas habitués à ce genre de vulgarité, Monsieur BERNARD. Mais ce n'est pas grave.

Monsieur BERNARD.- Mais j'ai dit « Si je n'avais pas le respect pour Monsieur de SAINTIGNON, j'aurais pu dire ».

(temps de parole : 4 mn 40)

Madame le Maire.- Vous l'avez quand même dit.

Enfin, ceux qui nous voient apprécieront.

Monsieur de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- Juste quelques mots, Madame le Maire, pour vous laisser conclure ce débat.

D'abord, remercier chacun des intervenants pour leur intervention, presque toutes très intéressantes, inscrites sur un vrai débat de fond, et après tout c'est bien l'objectif d'un débat d'orientations budgétaires que de s'interroger sur ce que sont les options des uns et des autres fondamentalement.

Je remercie Bernard CHARLES, Dorothee DA SILVA et Dominique PLANCKE pour leurs interventions.

Je suis préoccupé, comme eux, du sort qui est fait aujourd'hui aux associations qui contribuent à la solidarité dont Monsieur DECOCQ parle par ailleurs. Il n'y a pas que la Ville pour mettre en place des emplois de solidarité, encore faut-il qu'il y ait un partenaire de l'Etat vaillant pour les accompagner dans cette démarche.

Je suis d'accord avec Dorothee DA SILVA pour compléter, et je vous prie d'excuser mon oubli qui n'en est pas un bien entendu, mais le Grand Palais fait partie de l'offre économique à part entière de notre ville et je voulais le souligner en approuvant les termes complets de l'intervention de Bernard CHARLES que j'ai trouvée très belle, très riche, très fondamentale sur le sens même de l'action politique qui nous rassemble.

Je veux remercier Michel CUCHEVAL pour la qualité de son intervention et lui dire, mais il le sait, qu'au-delà du débat municipal, nous sommes des acteurs de notre ville, donc de notre Communauté urbaine, et nous avons en point de mire, en point de réflexion, en point de préoccupation en commun à la fois les souffrances qui se produisent sur notre territoire, la disparition d'une usine parfois d'une manière brutale, parfois d'une manière mal annoncée, mais aussi le devenir des personnes qui, brutalement, se trouvent ainsi rejetées de leur emploi, souvent sans avoir été préparées pour faire face à l'adversité et repartir sur un emploi du marché dont ils sont très largement décalés.



Lui dire aussi qu'en parallèle, et l'un n'atténue pas l'autre, nous sommes très attentifs à tout ce qui fait la croissance et la richesse de notre communauté, à tout ce qui fait la croissance et la richesse de notre ville, avec simplement une interrogation que nous devons avoir tous ensemble, c'est que nous sommes choisis parmi la plupart des villes de France pour s'y installer, pour y investir, parce que Lille présente les équations économiques, techniques, sociales, culturelles, sportives même qui constituent un contexte favorable à la création d'entreprises, mais aussi à l'implantation de capitaux dans notre cité, donc d'entreprises.

Par conséquent, il faut analyser les deux, mais je marque la même préoccupation que lui en direction de ceux qui souffrent pour avoir appris, c'est le cas de Québecor récemment, la mauvaise nouvelle de la fermeture de leur usine.

D'un mot, je dirai à Christian DECOCQ que j'accepte toujours avec plaisir le débat républicain sur l'ensemble des questions touchant à l'emploi et à la fiscalité.

Je le trouve très courageux ce soir de monter au créneau pour défendre l'indéfendable, mais après tout, c'est son rôle de chef de file de l'Opposition que de donner un petit crédit à l'action du Gouvernement. Il y aurait pourtant à craindre beaucoup de ce que sont les chiffres objectifs.

Christian parlait tout à l'heure de la fiscalité. J'ai repris ses éléments. La Droite a laissé le déficit public à 4,1% en 1996. La Gauche l'a rendu à 1,6%. La Droite l'a fait remonter à 4,2% en 2003, à 3,6% en 2004, pour annoncer, avec des chiffres contestables, 2,7% du PIB en 2006, alors même que la stratégie du Gouvernement est de faire basculer de l'Etat vers les autres partenaires - je pense à la Sécurité sociale et aux entreprises publiques- le soin de payer le poids des déficits publics.

On pourra débattre sur les chiffres, mais je trouve que la défense n'est pas appropriée.

Sur l'emploi, oui, j'ai dit que l'emploi nous concernait au premier chef. C'est bien pour cela que nous sommes préoccupés au premier chef par l'attitude du Gouvernement, parce que c'est l'Etat qui a la responsabilité de l'emploi. Et quand on regarde la manière dont il se comporte, alors oui, on peut être inquiet pour notre commune, et c'est cela que je voulais exprimer.

Naturellement, je ne repartirai pas sur les débats de la croissance. Je me souviens d'une période, sous Lionel JOSPIN, où la croissance était forte, où la création d'emplois était massive, où le stock d'emplois en fin d'année, c'est-à-dire le nombre d'emplois existant en fin d'année, augmentait et n'a jamais cessé d'augmenter, sauf dans les quatre dernières années où il n'a jamais cessé de baisser.

C'est vrai que le chômage baisse par toute une série d'effets, mais le stock d'emplois en fin d'année baisse aussi et le nombre de personnes au revenu minimum d'insertion augmente. C'est cela la réalité objective des chiffres qui sont publiés.

Alors, certes, Jean-Louis BORLOO essaie de toutes ses forces de promouvoir des plans de solidarité, et d'ailleurs, il y a un certain nombre de sujets qui ne sont pas inintéressants dans ce qu'il propose, mais le problème, c'est qu'il est toujours, ou presque toujours, lâché en rase campagne. Il a de bonnes idées, mais pas les moyens pour les mettre en place.

Alors, j'espère qu'on sera ensemble, Christian, quand on constatera en début d'année que l'Etat nous lâche sur le Plan local d'insertion par l'économique à hauteur de 30% à 40% du budget, alors même qu'avec la Mission Locale, ce sont 9 000 Lillois qui sont pris en charge tous les ans. 9 000 lillois, c'est un chiffre considérable !

Pour autant, les choix du Gouvernement français, dans le cadre des fonds structurels européens, parce qu'il a voulu réorienter une partie de l'argent vers les Pôles de compétitivité, vont créer une perte de recettes pour le pays de 35 à 40%.

Il y a 9 000 personnes derrière ! J'espère que nous serons ensemble, écharpes à l'appui, pour faire savoir au Gouvernement qu'il ne peut pas nous lâcher sur cette question parce que la Ville de Lille sera à la hauteur de ces rendez-vous sur ces questions.

Et puis, on ne peut pas omettre que la Ville de Lille fait un effort très important en direction de toutes les personnes qui, en contrat aidé, ont été intégrées dans la Ville. Cela représente plus de 300 personnes pour la dernière période.

On ne peut pas faire l'économie de la Ville de Lille qui favorise le soutien et l'accompagnement dans la phase finale de près de 400 personnes en CES-CEC et l'accompagnement final vers l'emploi de 100 d'entre eux.

On ne peut pas faire l'économie de l'investissement de la Ville sur l'apprentissage.

On ne peut pas faire l'économie de la promotion par la Ville des innombrables chantiers d'insertion. Il y a des centaines et des centaines de jeunes qui sont derrière ces chantiers d'insertion.

Il y a un point commun à toutes ces actions, c'est qu'il n'y a pas d'action qui ne soit accompagnée, il n'y a pas d'action qui ne garantisse le progrès des personnes et un progrès pour aller où ? pour aller à l'emploi !

Donc, quand on se bat derrière le Maire pour que les Galeries Lafayette viennent à Lille, quand on se bat derrière le Maire pour qu'Euralille se développe en lien avec la Communauté urbaine, quand on se bat avec le Maire pour qu'Eurasanté -dont certains ici dans cette salle pensaient qu'il n'avait pas d'existence future sur le plan économique- développe ses emplois, quand on se bat pour qu'Euratechnologies existe et se développe sur ses pôles d'excellence, quand on se bat sur le commerce et l'artisanat pour qu'ils développent partout dans les quartiers de la ville leur force économique, et donc les emplois derrière, j'ai le sentiment que la Ville de Lille se sent profondément concernée par la question de l'emploi.

Enfin, les Maisons de l'Emploi, oui, vous l'avez dit, nous avons été, sinon les premiers, du moins parmi les premiers à adhérer à la Maison de l'Emploi et nous avons mis en place ce qu'il fallait pour que la négociation avec l'Etat se fasse aujourd'hui.

Vous savez, la Maison de l'emploi, ce n'est pas tellement sa labellisation qui est importante, il y en a plus de 300 en France, et il y a des inspections générales qui sont déclenchées parce qu'elles ne se mettent pas en œuvre. Pourquoi sont-elles déclenchées ? Parce que la labellisation d'une Maison de l'Emploi n'a aucun sens si ce n'est pas à l'appui de la signature d'une convention financière qui met sur un papier ce qu'est l'engagement de l'Etat et de la commune, et c'est cette négociation qui est en cours.

En tant qu'Adjoint aux Finances, avec le Maire de Lille, nous souhaitons être extrêmement précis sur cette question, c'est la raison pour laquelle nous avons pris du temps pour négocier la convention financière, mais cela ne nous empêche pas d'exister comme Maison de l'emploi puisque finalement -Jean-Louis BORLOO étant de la région, il l'a sans doute observé- il y a longtemps qu'elle existe à Lille. Il y a longtemps que le PLIE, la Mission Locale, l'ANPE, les ASSEDIC et les entreprises, les partenaires sociaux sont inscrits dans la stratégie de l'emploi et de l'insertion à Lille. Cela fait des années, plus de dix ans que cela existe.

Nous sommes donc d'accord sur la Maison de l'Emploi, mais à des conditions financières équilibrées pour tout le monde. C'est la raison pour laquelle, cela prend un peu plus de temps, mais là aussi, c'est dans le respect des ressources que les Lillois nous ont confiées.

**Madame le Maire.**- Bien.

Juste quelques mots.

Tout d'abord pour remercier Pierre de SAINTIGNON et les élus de la Majorité pour le travail effectué puisque c'est véritablement un travail collectif, même si notre Premier Adjoint, le Directeur Général des Services, le Directeur Général Adjoint chargé des Finances, ont beaucoup travaillé avec des ressources de l'Etat qui augmentent moins que l'inflation, Pierre de SAINTIGNON l'a expliqué tout à l'heure.

En ce qui concerne les ressources venant de la Communauté Urbaine, je crois qu'il faudra en reparler, je suis d'accord avec Christian DECOCQ, dans une première période, cette dotation de solidarité communautaire devait maintenir un certain équilibre entre les communes. Je crois qu'il faudra -je l'avais d'ailleurs demandé comme Vice-Présidente chargée du développement économique- remettre un critère qui permette de valoriser les villes qui créent des emplois. Je suis d'accord, même si je pense que l'étape que nous venons de franchir était nécessaire pour que chacun adhère à cette taxe professionnelle communautaire, mais il faudra que nous en reparlions ailleurs qu'ici.

Je voudrais dire que ce budget est la poursuite de ce que nous avons fait jusqu'à présent, mais c'est aussi une accentuation de cette politique du mieux-vivre ensemble dans tous les quartiers puisque c'est notre politique, Euralille, le Vieux-Lille, Lille-Centre, oui, mais aujourd'hui, Lille-Sud, Moulins, Wazemmes, où nous avons ces grands projets de rénovation.

Mieux vivre, ce sont aussi ces politiques, nous reparlerons de la propreté lors du prochain Conseil municipal, propreté qui nous coûte cher, mais qui doit entraîner une politique qui va de la prévention à la sanction, comme nous avons déjà commencé à le faire, mais peut-être faut-il encore l'activer.

Et puis surtout une politique vis-à-vis de chacun, qu'il soit senior ou petit, et nous avons vu dans le projet de budget combien nous continuons à accélérer aussi bien les équipements que les politiques d'accompagnement.

Je voulais dire très simplement que je suis heureuse qu'à un an de la fin du mandat, nos engagements aient été respectés et que nous puissions aller au-delà pour répondre à de nouvelles propositions qui, d'ailleurs, sont souvent faites par l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, culturels, sportifs avec lesquels nous travaillons.

Je voudrais dire à Christian DECOCQ -qui devrait m'écouter, mais qui parle encore avec son voisin, ce qui n'est pas bien- qu'il faudra que nous parlions de fiscalité de manière nette.

Vous avez renvoyé aujourd'hui sur la Communauté Urbaine parce que vous avez vu les tableaux qu'a apportés Pierre de SAINTIGNON. Ce n'est pas nous qui les avons construits, ce sont les statistiques officielles. On voit bien qu'en termes d'impôts et de dette, nous sommes bien placés par rapport aux autres grandes villes de France. Je comprends que cela vous gêne par rapport à ce que vous nous racontez depuis quatre ans, mais c'est quand même la réalité. Ce sont les chiffres officiels qui sont donnés par le Gouvernement que vous soutenez.

Je voudrais remercier l'ensemble des représentants des groupes de la Majorité et dire que cette Majorité n'est pas constituée de groupes les uns à côté des autres. Nous menons une politique commune, et je crois que nous la partageons totalement. Chacun a apporté aux autres une réflexion, des réalisations, des propositions auxquelles nous adhérons et qui font qu'aujourd'hui, chacun a grandi de ce qu'a pu apporter son voisin du même groupe ou d'un autre groupe de la Majorité. Pour moi, c'est véritablement une grande fierté et un honneur que de diriger cette Majorité.

Je voudrais revenir sur ce qu'a dit Christian DECOCQ.

Vous avez dit : « je reviendrais bien sur la sécurité, le Maire n'a pas été très clair, mais je n'en ai pas le temps ».

Je voudrais vous dire, mon cher Christian, que sur les deux points que j'ai abordés, les faits sont les faits. Encore une fois, on peut discuter, on peut dire que Monsieur SARKOZY fait de beaux discours sur la sécurité, mais il y a une dépêche qui vient de tomber il y a une demi-heure et qui dit qu'il y a une hausse de 6,6% des violences contre les personnes sur un an. C'est l'Office National de la Délinquance qui dépend du Ministère de l'Intérieur.

Quand je dis ce que tout le monde dit aujourd'hui, non seulement que l'insécurité continue à augmenter, qu'il n'y a pas de résultats probants, mais qu'en plus il y a toujours plus de violence, cela veut dire que la politique qui a été mise en place a échoué et je le redis, nous avons besoin de plus de policiers. Nous devons retrouver au moins le nombre de policiers que nous avons quand nous avons quitté le Gouvernement et nous devons remettre en place cette politique de proximité. Alex TURK dit à juste titre - je pense ne pas avoir mal compris car j'ai lu le rapport et j'ai lu l'ensemble des échos de la presse- qu'il faut remettre en place une politique de police proche des gens. Là aussi, c'est par idéologie que cela a été supprimé.

Vous avez donné des chiffres sur le déficit budgétaire, je ne sais pas où vous les avez trouvés, mais je les connais bien puisque j'y ai beaucoup travaillé, nous avons trouvé la France avec un déficit de 4,1%, d'ailleurs la Commission Européenne venait de nous saisir car nous ne respections pas les 3,5%, et nous l'avons laissée avec un déficit de 1,5%. Il est remonté à 3,5% et avec quelques artifices, il est aujourd'hui à 2,9%.

Je voudrais insister sur la dette parce que la dette publique, aujourd'hui, c'est gravissime pour l'avenir. Et Nicolas SARKOZY est un champion ! Déjà de 1993 à 1995, il était Secrétaire d'Etat au budget et la dette avait augmenté de 45 à 55% du PIB !

Lorsque nous étions là, je suis désolée de le dire, cette dette publique a diminué de 61% à 56%, et de 56%, en quatre ans, elle est repassée à 66% du PNB. Deux tiers de ce que nous produisons chaque année dans notre pays, c'est le poids de la dette ! Voilà la réalité !

Alors, je veux bien que vous disiez cela, mais je ne sais pas où sont vos chiffres ! En tout cas, ceux-là sont les chiffres officiels !

**Monsieur DECOCQ.**- Moi aussi, ils sont officiels !

**Madame le Maire.**- Vous ne pouvez pas dire le contraire, tout le monde les connaît, et tout le monde s'en inquiète !

Quand je vois la dette de Lille, nous étions dans la moyenne avec 1 000 €/habitant en 2001. Nous sommes descendus en euros constants à 720 €/habitant. Le classement officiel des Villes le montre, et d'ailleurs Les Echos disaient récemment que la Ville de Lille était dans le tiers des villes à avoir la gestion la plus saine. Cela vous gêne peut-être, mais c'est la réalité et il ne faut pas dire le contraire aux Lillois.

J'en viens à l'emploi parce que là, vraiment, pour quelqu'un qui soutient le Gouvernement actuel, choisir l'emploi comme mode d'attaque, il faut oser ! Mais c'est vrai que vous osez souvent !

Je voudrais rappeler la réalité des choses.

Nous avons trouvé le chômage en 1997, puisque c'est vous qui avez fait référence à cette période, à 12,2% et nous avons laissé la France avec un chômage à 8,9%, un million de chômeurs en moins, deux millions d'emplois créés.

Aujourd'hui, que voit-on ?

Si la politique que nous avons menée avait été poursuivie, c'est-à-dire une politique de dynamisation de la croissance, d'augmentation du pouvoir d'achat, de confiance vis-à-vis des entreprises, une politique d'accompagnement social des plus démunis, nous aurions aujourd'hui en France un taux de chômage de 4 à 5%.

Au lieu de cela, le Gouvernement que vous soutenez a supprimé tous les outils de la politique de l'emploi, les emplois jeunes, les CES-CEC, les 35 heures, etc et a mis en berne la croissance par une politique qui a favorisé ceux qui ont de l'argent et qui épargnent au lieu de favoriser ceux qui peuvent consommer.

Au-delà des aspects sociaux sur le plan économique, les résultats sont là, il n'y a pas de création d'emplois !

On va parler de la baisse du chiffre du chômage. Nous avons créé 2 millions d'emplois et en cinq ans, il y a eu 100 000 emplois créés -essentiellement sur quatre ans d'ailleurs !

Donc, vous vous retrouvez aujourd'hui avec une baisse du chômage qui est largement fictive et plutôt due à une baisse de la population active, c'est-à-dire un effet qui n'a rien à voir avec la politique du Gouvernement ! Vous retrouvez aujourd'hui à peine le niveau que vous avez trouvé en arrivant ! Quatre ans de perdus pour l'emploi ! Voilà comment peut se résumer la politique du Gouvernement !

C'est vrai qu'après avoir tout supprimé, Jean-Louis BORLOO a essayé de remettre en place un certain nombre de dispositifs, mais Pierre de SAINTIGNON l'a très bien dit, sans en avoir les moyens.

Et si au lieu de baisser les impôts des catégories les plus élevées, 60 milliards de francs, on avait mis cet argent sur l'emploi, je peux vous dire, Monsieur DECOCQ, que nous ne serions pas là où nous en sommes aujourd'hui à Lille ! Nous serions sans doute, comme nous l'avions fait quand nous étions là, à 4% de chômage en moins ! C'était cela le résultat de la politique nationale que nous avons menée, dans les résultats sur la ville de Lille !

Si je dis par ailleurs que cette baisse de l'emploi liée pour beaucoup à la baisse de la population active et à des radiations est liée aussi au fait que beaucoup de chômeurs ont été « transvasés » dans les RMistes, je rappelle que quand nous étions là, le nombre de RMistes avait baissé et qu'aujourd'hui, il explose !

Je vous redonne les chiffres dans notre ville, d'abord pour dire que le chômage avait baissé de 18 000 chômeurs en 1997 à 13 500 lorsque nous avons « passé le main » au niveau national. Il est remonté à 16 600 - c'était le point fort de février 2005- avant de descendre à peu près à 14 000.

Nous sommes à peu près revenus au niveau de 2002, c'est-à-dire exactement comme au niveau français où vous êtes revenus à un taux de chômage qui était celui que nous avons laissé quand nous avons quitté le pouvoir.

Dans notre ville, le nombre de RMistes a explosé, comme d'ailleurs au niveau du département et au niveau français.

Nous étions à 10 800 RMistes quand vous êtes arrivés, et nous sommes à 13 300 ! Voilà la réalité !

La réalité du chômage, c'est que les chiffres baissent pour des tas de raisons qui n'ont rien à voir avec la création d'emplois et parce que la politique n'est pas là.

Sur la politique de croissance, j'avais entendu le Premier Ministre dire que c'était formidable sur les deux premiers trimestres. Nous avions dit : attention, attendons le 3<sup>ème</sup> trimestre ! Une croissance qui n'existe pas avec une création d'emplois, s'il n'y a pas de pouvoir d'achat, pas d'animation, pas de demande... vous verrez, cela ne marchera pas très longtemps.

Et malheureusement, le Premier Ministre a annoncé hier que le taux de croissance du 3<sup>ème</sup> trimestre était de zéro ! On voit bien que la machine est de nouveau arrêtée !

Combien de mois faudra-t-il pour comprendre qu'il faut relancer cela si l'on veut véritablement créer des emplois ?

Quelle est notre politique par rapport à cela ?

Vous nous dites : vous ne mettez pas le paquet sur le chômage... Encore une fois, c'est d'abord une politique économique et une politique sociale favorable à l'emploi qui permet de réduire le chômage, je suis bien placée, croyez-moi, pour le savoir, j'ai travaillé pendant vingt-cinq ans sur ces problèmes de l'emploi avec des échecs entre 1991 et 1993 et avec des succès entre 1997 et 2001.

Ceci dit, Pierre de SAINTIGNON l'a dit, pour moi, l'angoisse première, c'est l'emploi, car nous savons que la valeur travail est une valeur essentielle pour que chaque homme, chaque femme ait une haute conscience de lui-même et ait confiance en lui-même. Pour beaucoup de personnes, c'est un élément majeur. Et puis aussi, parce que ce n'est pas seulement le moyen de vivre, c'est le moyen de se tenir debout, le moyen d'être utile socialement, d'exister dans la société.

Je voudrais simplement vous dire deux ou trois choses.

Vous étiez dans l'Opposition quand Pierre MAUROY a lancé Euralille, et vous étiez contre ! « Cela coûtera trop cher, cela ne servira à rien » !

Certes, cela n'a pas été facile et Pierre MAUROY a eu le courage de le faire en pleine période de crise ! A l'époque, vous étiez contre, mais aujourd'hui, il y a 8 000 emplois à Euralille, c'est une turbine tertiaire qui a donné une autre image de la ville et nous en attendons environ 15 000 pour 2010.

En ce qui concerne Eurasanté, quand j'ai lancé Eurasanté à la Communauté Urbaine, je me souviens encore de cette photo où vous étiez tous en disant « c'est un champ de betteraves et dans dix ans, ce sera encore un champ de betteraves ! »

Je vous la ressortirai cette photo parce que, moi, elle m'a marquée !

Aujourd'hui, il y a 1 200 emplois de chercheurs, et je peux vous dire – nous l'annoncerons dans quelques jours – que nous attendons de très bonnes nouvelles pour Eurasanté.

Euratechnologies à la Communauté Urbaine, combien de fois n'ai-je pas entendu « les nouvelles technologies, est-ce vraiment utile ? »... Aujourd'hui, le bâtiment F qui est prêt est plein avec des petites entreprises dans un incubateur, et je peux vous dire que Cap Gemini vient de signer son arrivée dans Euratechnologies ! Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Cela, ce sont tous les grands projets, et il y a tous les autres, notamment l'accompagnement des salariés en difficulté. Là aussi, j'espère que nous aurons vite des bonnes nouvelles pour Altadis, non pas grâce à Altadis, mais grâce au travail que nous réalisons.

Nous sommes, avec Gilles PARGNEAUX, auprès de Québecor, comme nous l'avons été auprès de Mossley.

Vous savez, je vous le dis très simplement, je reconnais que le Gouvernement avait peu d'armes pour agir. C'est une entreprise canadienne que je connais depuis très longtemps car il y a aussi longtemps qu'elle agit en la matière.

Quand, dans la même semaine, elle annonce 50% d'augmentation de ses bénéfices, qui avaient eux-mêmes déjà augmenté de 50% par rapport à l'année précédente et qu'elle ferme une usine qui est parfaitement rentable, comment les salariés peuvent-ils le comprendre ? Je ne dis rien de plus !

Pour Altadis, nous étions allés voir le Ministre de l'Industrie avec Pierre de SAINTIGNON, le Gouvernement peut agir sur le prix du tabac, alors comment a-t-on pu laisser fermer l'entreprise la plus moderne du groupe, tout simplement parce que les actionnaires espagnols voulaient ramener l'activité ?... Il y avait des moyens d'intervention du Gouvernement ! Le Ministre l'avait promis, et rien n'a été fait !

Je peux vous dire que quand j'étais Ministre de l'Emploi, le nombre de fois où j'ai réussi à ne pas accepter des fermetures, ce n'est pas toujours possible, je le dis très clairement, mais je pense que le Gouvernement aurait pu agir un peu plus fortement.

Pour nous, l'emploi, c'est aussi le commerce et l'artisanat, le travail auprès des PME, le travail que mène le service de Développement économique, et je salue M. ...INDAL ici, puisque nous recevons en permanence des entreprises qui veulent s'installer ou se développer dans notre ville. Nous les aidons non seulement à trouver des terrains, mais aussi à embaucher avec la Mission locale, avec l'ANPE. Nous faisons le travail qui doit être le nôtre. Malheureusement, nous sommes dans une conjoncture qui n'est pas bonne.

Pour terminer, je reviens sur les contrats aidés. Vous nous dites : « vous ne vous êtes pas assez inscrits dans le Plan BORLOO ».

D'abord, je voudrais vous dire que lorsqu'on a embauché des CES ou des CEC, on ne les a pas embauchés pour les mettre dehors au bout de deux, trois ans, on les a intégrés dans la ville en leur donnant la possibilité de se former et de passer des concours. Alors, on peut expliquer que la masse salariale de la Ville peut encore augmenter, mais comme nous l'avons dit tout à l'heure, nous essayons de gérer les choses convenablement.

La deuxième chose, c'est que la part de l'Etat dans ces nouveaux contrats aidés est beaucoup plus faible qu'elle ne l'était auparavant dans les autres contrats. C'est la raison pour laquelle je tiens à vous dire que lorsque nous étions au pouvoir entre 1997 et 2001, dans notre région, le chômage a baissé de 40% plus vite que dans le reste de la France, alors qu'aujourd'hui c'est pareil, parce que nous avons mis les moyens là où nous en avons le plus besoin, notamment pour accompagner les chômeurs de longue durée, les RMIstes et les personnes en grande difficulté. Ce qui n'est plus du tout le cas aujourd'hui ! On les montre du doigt en disant « ils ne veulent pas travailler », mais on ne les aide pas à revenir travailler !

Et puis, moi, je dis que je n'ai pas confiance sur les contrats d'avenir, nous en avons beaucoup parlé avec le Président DEROSIER qui avait signé un accord avec l'Etat... Vous avez vu ce qui est arrivé ?... Il attend toujours l'argent !

C'est exactement la même chose que les promesses qui ont été faites après les émeutes il y a un an ou les promesses qui ont été faites pour les associations, pour le PLIE, pour la Mission locale, pour les sans domicile fixe, pour la toxicomanie, etc. Où sont ces subventions ? Elles ne sont pas là ! De la même manière, le Gouvernement ne respecte pas les engagements qui ont été les siens !

En revanche, sur les contrats d'avenir, quand cela correspond au développement d'une activité dans notre ville et que nous pouvons intégrer les salariés dans un parcours d'insertion, nous le faisons, mais nous le faisons à l'aune de nos besoins. Vous nous reprocheriez d'ailleurs d'embaucher des gens au-delà de ceux dont nous avons besoin et parce que nous avons déjà intégré tous les salariés dont je parlais tout à l'heure, CES-CEC et emplois jeunes qui ont été intégrés dans la Ville, ce dont nous pouvons nous féliciter.

La Maison de l'Emploi, c'est simplement le regroupement pour un meilleur fonctionnement, cela n'a jamais créé des emplois ! Il faut arrêter ! Ce n'est pas parce qu'on met les organismes sous un même toit ! Cela fonctionnera peut-être un peu mieux, mais ce qu'on attend aujourd'hui, c'est de la croissance, du pouvoir d'achat pour les gens qui ne peuvent pas finir leur mois, qui pourraient relancer la machine économique et créer des emplois ! Le voilà le vrai sujet ! Mais encore une fois, c'est le contraire de la politique qui a été menée par ce Gouvernement et les Lillois, comme les Français, en subissent aujourd'hui les conséquences !

Voilà ce que je voulais dire un peu fortement. Je ne l'aurais pas dit, mais vous avez toujours le chic pour vous mettre dans le sujet... la sécurité, vous n'osez plus en parler parce que tout le monde reconnaît que, derrière les gesticulations de SARKOZY, il n'y a pas les résultats ! Les chiffres viennent encore d'être donnés à l'instant !

Quant à l'emploi, il n'y a pas de créations ! Je me souviens que, dans les années 1997 à 2000, les gens disaient : on sent la création d'emplois autour de nous. Le fils de nos voisins, un petit-neveu, un de nos enfants a trouvé un travail... Eh bien là, on ne voit pas les emplois parce qu'ils ne sont pas là ! Les chiffres baissent mais les emplois ne sont pas là. Il est grand temps qu'on reprenne une politique qui s'adresse à tous ces jeunes qui attendent que notre société leur fasse une place et j'espère que dans les rendez-vous des mois qui viennent, nous pourrions reprendre cette politique pour redonner la dignité aux Français.

Voilà ce que je voulais dire en remerciant encore Pierre de SAINTIGNON pour le formidable travail qui a été réalisé pour ce débat d'orientation budgétaire.

(Monsieur DECOCQ demande la parole)

Ah non ! Vous avez parlé 15 minutes 25 au lieu de 10 minutes tout à l'heure...

Monsieur DECOCQ.- Vous savez très bien...

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, vous n'avez pas la parole. Je vous ai écouté, vous avez parlé 4 minutes de plus ! Je passe la parole à Monsieur CACHEUX...

Monsieur DECOCQ.- Si vous ne m'accordez pas la parole, je vais demander une suspension de séance !

Madame le Maire.- On n'est pas dans une cour d'école ! On respecte les règles, vous avez parlé, on vous a écouté et je vous ai répondu !

Monsieur DECOCQ.- Je demande la parole...

Monsieur CACHEUX.- Madame le Maire m'a donné la parole, Monsieur DECOCQ !...

Monsieur DECOCQ.- Je ne vais pas répondre point par point, mais...

Madame le Maire.- Vous n'avez pas intérêt parce que sinon je vous coupe la parole !...



**Monsieur DECOCQ.**- Ce que je veux vous dire, en attirant l'attention de tous les Lillois qui nous regardent par l'intermédiaire d'Internet, c'est que je pense avoir choisi le bon angle d'attaque avec le sujet, la préoccupation la plus importante des Lillois et qu'effectivement vous avez beaucoup de choses à dire en creux et en relief. Je suis d'accord.

Deuxièmement, c'est vrai que désormais, de plus en plus, la vie municipale est imbriquée dans les décisions nationales, je le comprends parfaitement. J'ai d'ailleurs rappelé les aides énormes dont la Ville a bénéficiées... Bien !

Ce que je veux dire très calmement, c'est que nous allons entrer dans une période pré-électorale. Comment va-t-on s'organiser ? Pensez-vous que je vais assister sereinement à la canonnade de 25 minutes...

(vives protestations sur les rangs socialistes)

... que vous venez de faire en énonçant des contre-vérités sur certains points avec votre claque ici... vous entendez ?...

Cela ne va pas se passer comme ça !... Comment va-t-on s'organiser ?

Je pense qu'il y a plusieurs formules dont il faudra que l'on parle tranquillement dans le cadre du règlement intérieur. Peut-être que le temps de parole qui a été fixé par le règlement intérieur est trop faible. Peut-être faut-il un droit de réponse ? Mais on ne pourra pas mener une campagne politicienne, nationale, présidentielle et législative, dans cette enceinte, sans pouvoir au moins énoncer nos positions de Majorité nationale ! Il y a certains points sur lesquels je peux nuancer et que je peux comprendre, mais il y a d'autres points qui sont des contre-vérités et enfin, il y a des points qui méritent un débat.

On ne peut pas laisser les choses en l'état.

Voilà ce que je voulais vous dire pour les prochains Conseils sinon il y aura des changements de rythme et de durée des Conseils Municipaux.

(applaudissements)

**Madame le Maire.**- D'abord, Monsieur DECOCQ, le chantage n'a jamais été pour moi un élément majeur du débat démocratique !

Vous me laissez répondre...

Deuxièmement, c'est vous qui avez mis le débat national sur la table en parlant du déficit, en donnant des chiffres faux...

(interruption de Monsieur DECOCQ)

Cela suffit, Christian, vous me laissez parler !

Donc, je n'ai fait que répondre à ce que vous avez dit ! Je n'aurais pas parlé de la situation de l'emploi au niveau national si vous n'aviez pas choisi ce thème, et je comprends que vous le choisissiez car, comme nous l'avons dit, c'est effectivement la préoccupation des Lillois.

Troisièmement, je le dis très simplement et c'est pour cela que j'ai abordé tout à l'heure ce que vous avez dit dans la presse sur l'histoire d'Internet où vous disiez qu'il y avait un choix délibéré et une forme de censure... Ce n'est pas parce que vous souhaitez absolument commencer une campagne électorale avant l'heure... je ne me laisserai pas engager dans des espèces de débats

polémiques et encore moins dans des contre-vérités, comme cela commence dans le journal, car nous, nous travaillons pour les Lillois !

Je vous le dis très clairement, je suis pour une démocratie la plus respectueuse de l'Opposition, mais si on commence un an et demi avant une élection à avoir des débats avec des contre-vérités au lieu de continuer à débattre comme nous l'avons toujours fait, de manière claire, nette et précise, je ne le laisserai pas faire parce que ce n'est pas ma façon de faire de la politique.

C'est la raison pour laquelle j'ai parlé d'Internet, parce que c'était une contre-vérité ! Et c'est pourquoi je vous ai répondu quand vous parlez de l'emploi !

Si vous ne voulez pas qu'on vous parle du national, et je comprends que vous ne soyez pas fier du bilan du Gouvernement, eh bien, n'abordez pas le sujet ! Ce n'est pas nous qui l'avons abordé !

**06/817 - Ville de Lille – Dotations complémentaires et nouvelles – Virements de crédits – Autorisations de programme et crédits de paiement – Ajustements – Décision modificative n° 4 – Exercice 2006.**

*Adopté.*

#### DECENTRALISATION

**06/818 – Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.**

**06/819 – Crédits décentralisés – Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.**

*Adoptés.*

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**06/820 – Faubourg des Modes - Maisons de Mode - Accompagnement économique – Association INNOTEX-MODE - Subvention.**

*Adopté.*

**Madame le Maire - Je donne la parole à Monsieur CACHEUX.**

#### Chemise n° 10

#### GRAND PROJET URBAIN

**Rapporteur : Monsieur CACHEUX**  
Adjoint au Maire

**06/836 – Grand Projet Urbain - Subventions pour surcharge foncière à la Société HLM de Lille et Environs (SLE) et à l'OPAC Lille Métropole Habitat.**

**06/837 – Grand Projet Urbain - Achat de Lille Métropole Communauté Urbaine après exercice du Droit de Préemption de l'immeuble situé à Lille, 189, rue des Postes 14 cité des Postes.**

**06/838 – Grand Projet Urbain - Déconstruction de logements locatifs sociaux - Quartier de Lille-Sud – Secteur Cannes Arbrisseau - Immeuble Léo Lagrange – 1 à 19 rue de Nice (ne sont concernés que les entrées 7, 9 11 et 17,19).**

**06/839 – Grand Projet Urbain - Déconstruction de logements locatifs sociaux - Quartier de Moulins – Immeubles Petit et Grand Clémenceau (IK n° 220 et 009) situés 1 à 23 rue Clémenceau.**

**06/840 – Grand Projet Urbain - Déconstruction de logements locatifs sociaux - Quartier de Lille-Sud – 2-8 rue de l'Oise.**

**06/841 – Grand Projet Urbain - Déconstruction de logements locatifs sociaux - Quartier de Moulins Porte de Valenciennes - 2-10 rue de Verdun.**

Merci, Madame le Maire.

Simplement pour dire, Madame le Maire, mes chers collègues, que, dans les délibérations relatives à ma délégation, figurent 4 délibérations relatives au Grand Projet Urbain qui méritent d'être mentionnées.

Les deux dernières concernant le GPRU sont relatives à une subvention et donc à un engagement financier de la Ville pour surcharge foncière à la fois à la SLE et à Lille Métropole Habitat et par ailleurs à la récupération d'une maison à la suite du droit de préemption exercé par la Communauté urbaine.

Mais je veux surtout évoquer les 4 autres délibérations qui concernent des demandes d'avis du Conseil Municipal, avis qui est d'ailleurs obligatoire, sur des projets de démolition.

Cela concerne l'immeuble Léo Lagrange dans le quartier de Lille-Sud, le grand et le petit Clémenceau dans le quartier de Moulins, celui de la rue de l'Oise à Lille-Sud et enfin à Moulins celui relatif à ce qu'on appelle le Grand Verdun.

Je veux simplement préciser qu'il ne s'agit en rien de précipiter les démolitions et les relogements qui sont bien entendu le préalable à toute démolition, mais qu'il s'agit pour les organismes concernés, que ce soit la SLE ou Lille Métropole Habitat, de constituer un dossier administratif à partir duquel les pertes de loyers qui résultent de la non-relocation des immeubles qui sont libérés sont compensées par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. C'est donc de bonne gestion que de prendre cette décision aujourd'hui.

Voilà, Madame le Maire, les précisions que je voulais apporter sur ces 4 dossiers. Nous donnons bien entendu un avis favorable, puisqu'il s'agit de mettre en œuvre le Grand projet de rénovation urbaine, aux demandes qui nous sont faites sur la démolition de ces immeubles.

**Madame le Maire.-** Très bien.

Merci, Monsieur CACHEUX.

Madame Françoise ROUGERIE-GIRARDIN :

**Madame ROUGERIE-GIRARDIN.-** Madame le Maire, chers collègues, je voudrais moi aussi revenir sur ce Grand Projet Urbain qui a été voté au Conseil Municipal du début de l'année.

Il est ambitieux puisqu'il permettra de faire, d'ici 2012, ce qui aurait nécessité vingt ou vingt-cinq ans et cela grâce à un budget important.

Globalement, il vise à améliorer la qualité de vie dans les quartiers ainsi que les conditions de confort et de qualité résidentielle des immeubles.

Pour ce faire, il y aura des réhabilitations, mais aussi des démolitions. 10 opérations au total sur Lille-Sud et sur Moulins, Porte de Valenciennes, concernant 756 logements.

Mais le GPU n'est pas seulement un projet d'aménagement et d'habitat. L'habitant est au cœur de ce projet, particulièrement dans le cadre des opérations de déconstruction.

Madame le Maire, vous avez tenu à ce que l'accompagnement des locataires soit exemplaire, tant au niveau du relogement que de l'accompagnement social car ce sont bien souvent les familles les plus fragiles de nos quartiers qui sont concernées par ces projets.

Certains souhaitent rester dans leur quartier. Ils y sont très attachés. D'autres souhaitent profiter de cette démolition pour aller vivre dans un autre quartier.

Satisfaire les souhaits de chaque famille, telle est l'ambition que les Présidents de Conseils de quartier, Bernard CHARLES à Lille-sud, moi-même à Moulins et Walid HANNA et les services de la Politique de la Ville, avons.

Pour cela, le maître-mot de notre démarche d'accompagnement est faire du relogement un nouveau départ.

La phase de relogement est longue car cela nécessite du temps pour satisfaire les souhaits de tous les locataires.

Cette période est donc mise à profit pour proposer aux familles qui le souhaitent un accompagnement spécifique individualisé.

Cette démarche a déjà été menée depuis plusieurs années à Moulins, notamment à la Barre grise. Elle a continué sur les résidences Marne et Somme. A chaque fois, ces expériences ont donné d'excellents résultats, tant en termes de satisfaction quant au logement qu'en termes d'insertion sociale et professionnelle.

Notre démarche s'appuie sur une charte partenariale de relogement dans laquelle l'ensemble des partenaires de l'opération formalisent leurs objectifs, leurs engagements et leurs modalités d'intervention. Elle sera signée d'ici décembre par les partenaires que sont la Ville de Lille, l'ANRU, le GIPH Rénovation Urbaine, LMCU, le Département, Lille Métropole Habitat, SLE Habitat, le CAL-PACT, la CAF de Lille et la Mission locale, ce qui n'est pas peu.

Parmi leurs engagements, je retiendrai tout particulièrement le fait de permettre un parcours résidentiel ascendant des ménages ; maintenir des taux d'effort charges comprises compatibles avec les ressources des familles ; faire du relogement un nouveau départ grâce à la mise en place, pour les locataires qui le désirent d'un suivi individualisé avant, pendant et après le relogement et la prise en charge des frais de déménagement et d'installation par le bailleur.

Pendant toute la durée du relogement, la famille est suivie par un référent unique du bailleur qui permet d'approfondir leurs besoins et de trouver le logement adapté à leurs besoins, à leurs attentes, mais aussi de proposer cet accompagnement social individualisé aux familles et aux personnes qui le souhaitent.

De la première rencontre avec le bailleur jusqu'à l'emménagement dans la nouvelle résidence, la famille est suivie par les partenaires qui se réunissent en groupes de travail thématiques, car un relogement réussi n'est pas seulement un changement de murs. Il implique aussi que l'on puisse trouver ses marques dans un nouvel environnement.

C'est ainsi que les groupes de travail s'intéressent au changement d'école des enfants, à l'insertion sociale et professionnelle des habitants, pour que ces relogements ne constituent pas une rupture, mais un tremplin dans le parcours de vie de familles fragiles.

Je voudrais aussi souligner la volonté que nous avons de conserver la mémoire des habitants qui ont vécu souvent longtemps dans les résidences vouées à disparition. C'est ce que témoigne par exemple la très belle exposition qui a été réalisée avec les habitants sur les résidences Marne et Somme présentée à la Maison Folie de Moulins à l'occasion des Journées du Patrimoine de cette année.

Un comité de pilotage par ailleurs présidé par les Présidents des Conseils de quartier et les bailleurs coordonne et suit les travaux des groupes, et un cabinet d'études extérieur suit et évalue l'opération.

D'ores et déjà, quelques éléments de bilan des opérations se dégagent.

A Moulins, l'opération de relogement Marne et Somme est achevée. Elle concernait 78 ménages et a démarré en mars 2005 pour se finir un an plus tard, en avril 2006.

Depuis, l'enquête de satisfaction post-relogement a été menée et montre que 80 à 90% des familles relogées sont satisfaites de leur nouveau logement et de leur nouveau quartier.

Du point de vue des partenaires, l'opération a été positive car le partenariat a bien fonctionné, et les compétences de chacun ont été mutualisées pour proposer des services adaptés à chaque ménage.

En ce qui concerne Verdun, ce sont 40 familles majoritairement là depuis plus de dix ans et avec trois enfants ou plus qu'il faut reloger. L'opération a débuté en avril 2006. Les entretiens individuels de préparation au relogement ont lieu depuis mai, et une dizaine de relogements sont en cours.

Pour Lille-Sud, les opérations de relogement ont débuté en décembre 2005 avec les résidences Oise et Europe du parc de la SLE.

Cette année, commencent les opérations sur les résidences Léo Lagrange du patrimoine LMH et Million du patrimoine de la SLE avec la tenue de premières réunions avec les locataires.

La philosophie de ces réunions à Lille-sud est la même que celle qui a prévalu à Moulins avec pour mot d'ordre écouter et s'adapter aux souhaits des habitants.

En conclusion, ces quelques éléments montrent bien que le programme de rénovation urbaine dans lequel la Ville de Lille s'est engagée est important puisqu'il prévoit la reconstruction de 3 000 logements ainsi que tout un ensemble d'interventions urbaines et sociales pour tous les quartiers concernés.

Mais c'est aussi un projet exemplaire parce qu'il place avant tout l'habitant au cœur de ce projet.

Il s'agit d'un projet techniquement gigantesque et complexe. Aussi pour replacer l'habitant au cœur du projet urbain, un travail de dialogue et de partenariat est mené jour après jour par les Présidents de Conseils de quartier, Bernard CHARLES sera d'accord avec moi, les services des mairies de quartier, et les chefs de projet des Contrats Ville.

En effet, la Politique de la Ville avec son Adjoint au Maire, Walid HANNA, est le pilote de l'accompagnement social du relogement des familles. Elle assure le lien essentiel entre l'humain et l'urbain.

Merci.

**Madame le Maire.** - Je remercie Madame ROUGERIE de cette application à Moulins de la philosophie qu'Alain CACHEUX nous a exprimée et qu'il met en place aussi à LMH.

Je mets aux voix les délibérations présentées par Monsieur CACHEUX.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Elles sont adoptées à l'unanimité.

Merci.

## URBANISME

**06/831** – Association des Paralysés de France - Service Accessibilité - Attribution d'une subvention.

**06/832** – Maison de l'Architecture et de la Ville (MAV) - Attribution d'une subvention.

*Adoptés.*

## ACTION FONCIERE

**06/833** – Ensemble immobilier situé à Lille, 93 à 99 rue d'Esquermes – Convention d'occupation du domaine public de longue durée entre la Ville de Lille et le Département du Nord.

**06/834** – Hospice Général, avenue du Peuple Belge à Lille - Réfection de la deuxième aile – Extension de l'IAE - Achat par la Ville au Centre Hospitalier Régional de Lille d'une emprise de 135 m<sup>2</sup> nécessaire à la construction d'une amphithéâtre.

*Adoptés.*

**06/835** – Vente par la Ville au profit de M. THUILOT d'une emprise de terrain sis à Lille, 26 rue des Pyramides.

*Ce rapport est retiré.*

**Madame le Maire** - Je passe la parole à Patrick KANNER.

**Chemise n° 15**

**SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF**

**Rapporteur : Monsieur KANNER**  
Adjoint au Maire

**06/847 – Associations liées à l'enfance - Avenants.**

**06/848 – Projet Educatif Global - Délégation Enfance - Contrat Temps Libre – Attribution de subventions - 3ème répartition.**

**06/849 – Ville de Lille Hellemmes Lomme - Projet Educatif Global – Elaboration d'un 2ème Contrat Temps Libre.**

*Adoptés.*

**06/850 – Projet Lille, Ville de la Solidarité – Prolongement des Cellules solidarité en partenariat avec l'association Unis-Cité.**

**06/851 – Projet Lille, Ville de la Solidarité - Bilan des actions lancées au Conseil Municipal du 22 mai 2006 - Prolongement et lancement d'actions nouvelles et expérimentales.**

Madame le Maire, dans le droit fil de ce qui vient d'être évoqué, les deux délibérations présentées ce soir au Conseil Municipal vont nous permettre de faire un point rapide autour du projet Lille, Ville de la Solidarité qui avance vite et bien.

Après votre présentation du 22 mai, Madame le Maire, vous aviez promis de tenir informé le Conseil Municipal, ce sera le cas ce soir.

Après plusieurs mois de travail, nous pouvons présenter un premier bilan très positif, de par les faits vécus au long de cet été 2006 et l'enthousiasme manifeste perçu chez ceux qui participent aux actions que nous avons lancées.

Les premiers mois d'action ont été très riches, riches en propositions élaborées avec les élus municipaux, avec les associations, avec les services de la Ville et avec les Lillois eux-mêmes.

Riches en actions lancées dès le mois d'avril.

Riches en relations nouvelles et volontés d'actions novatrices.

Nous avons vécu de vrais moments de bonheur, au sens littéral du terme, au fil de l'été, un grand soleil, enfin, presque grand soleil tout l'été, que ce soit à Lille Plage ou dans les autres quartiers de la ville.

Néanmoins, le contexte qui est le nôtre et que nous avons évoqué il n'y a pas si longtemps dans cette même enceinte, ne doit pas nous faire oublier que ce projet passe aussi par une situation sociale qui reste très préoccupante.

Vous le savez, mes chers collègues, en matière d'emploi, de logement, de santé, c'est l'Etat qui est compétent et qui est donc le premier acteur, le premier responsable des situations que nous connaissons.

Dans un contexte difficile, la Ville de Lille apporte une action complémentaire, volontariste, à la hauteur de ses moyens. Nous ne pouvons en aucun cas faire le travail de l'Etat, même si notre volonté et nos engagements sont entiers.

Malheureusement, Madame le Maire, vous l'avez souligné tout à l'heure, la situation s'aggrave, plus de chômeurs sur la ville de Lille, surtout plus d'allocataires du RMI depuis un an et je ne reviendrai pas sur l'argumentaire que vous avez développé.

Je puis vous dire que nos équipes de référents municipaux connaissent cette réalité, plus de 7 000 contrats d'insertion ont ainsi été élaborés l'an passé.

Si je devais vous évoquer les secours apportés par notre Ville et son CCAS, eh bien, les aides ont été augmentées de plus de 18% en 2005 pour atteindre la somme de 187 000 euros.

Cette situation de dégradation sociale est connue dans toutes les grandes villes de France et je puis vous assurer que le dernier congrès de l'Union Nationale des CCAS qui s'est tenu il y a quelques semaines à Metz l'a démontré.

Le CCAS de Lille est d'ailleurs de plus en plus sollicité pour des signalements d'impayés d'EDF. Le chômage, je l'ai évoqué, a aussi augmenté. Et je pense que, aujourd'hui, la question du logement reste d'une ampleur sans précédent, qui rappelle parfois à certains la situation que nous avons connue pendant les années 50. C'est pourquoi il reste beaucoup à faire.

Une fois ce constat établi, Madame le Maire, mes chers collègues, Lille, ville de la solidarité consiste à réinventer ensemble la solidarité au jour le jour, dans la proximité, entre générations, entre catégories sociales, entre voisins, entre Lillois simplement.

Et la solidarité commence en regardant autour de soi, c'est regarder l'autre sans crainte, c'est le contraire de la peur de l'autre qui isole, qui enferme et qui imprègne trop nos mentalités, étouffant souvent nos spontanés solidaires.

Quatre axes ont été voulus par la Municipalité, quatre axes pour quatre grands chantiers d'actions :

- ◆ le lien de proximité, c'est-à-dire lutter contre l'isolement en développant les liens d'entraide de proximité
- ◆ l'accès aux vacances et aux loisirs,
- ◆ le parrainage, aider les jeunes à s'épanouir, soutenir différentes initiatives -j'y reviendrai-
- ◆ et c'est aussi, sinon le plus important, en tout cas, l'un des plus essentiels, la mobilisation des Lillois et l'engagement citoyen.

Madame le Maire, mes chers collègues, je prendrai quelques exemples qui sont pour le moins encourageants et qui nous incitent à prolonger nos actions.

Tout d'abord, un petit point sur les cellules solidarité de Fives et de Lille-Sud.

Il s'agissait de deux équipes composées chacune de dix jeunes, en juillet et en août, issus du quartier en grande partie dont la mission était d'aller à la rencontre des personnes isolées, des familles, pour mieux identifier, recenser, cerner leurs attentes et leurs besoins et pouvoir y apporter souvent une première réponse.

L'idée était surtout de sensibiliser les habitants, de mettre en place un réseau informel de veille permanente autour de ces personnes et de développer des actions spontanées et solidaires au domicile de ces mêmes personnes.



Les résultats sont très encourageants car la cellule solidarité a effectivement permis d'aller à la rencontre de nombreuses personnes en situation d'isolement puisque, sur les deux quartiers, plus de 2 000 foyers ont ouvert leur porte et que la moitié d'entre eux ont accepté un entretien approfondi sur la solidarité dans le quartier.

Plus de 300 familles ou personnes ont manifesté un besoin de meilleure information ou de soutien sur leur quartier. Je crois que cela méritait d'être évoqué.

Nous souhaitons naturellement prolonger cette action autour de jeunes volontaires, de bénévoles du quartier et d'étudiants qui sont mobilisés à compter de cet automne dans ces deux quartiers de Fives et de Lille-Sud.

Les actions nouvelles pourraient se résumer au travers de quelques pistes bien senties.

Tout d'abord, le logement partagé et le développement des échanges entre les personnes âgées résidant en maison de retraite et les enfants d'écoles primaires.

Les seniors et les jeunes évoluent à des rythmes très différents et n'ont pas toujours l'occasion de se rencontrer.

On sait aussi que dans les logements individuels, comme dans les maisons de retraite, de nombreuses personnes se sentent isolées et ont besoin d'une compagnie.

C'est pourquoi cette formule de logement partagé a été imaginée. C'est une manière originale de favoriser l'entraide entre les générations par un échange de services dans la proximité. La personne senior met à disposition gratuitement une chambre de son logement à un étudiant et, en échange, celui-ci lui rend de petits services. Ainsi, en prenant part au logement partagé, chacun s'y retrouve, c'était votre propos, Madame le Maire, qui est repris dans cette plaquette aujourd'hui diffusée sur l'ensemble de la ville de Lille.

Nous souhaitons donc, en nous appuyant sur ces pratiques menées par le secteur associatif, par les services de la Ville de Lille, mettre en place des partenariats entre l'ensemble des acteurs et aussi bien sûr les maisons de retraite publiques et privées de la ville de Lille, les écoles. Tous ces projets avancent bien, ils avancent dans un esprit de confiance et surtout avec la mobilisation de l'ensemble des élus concernés que je salue.

Troisième exemple : l'opération Lille Plage et espaces sportifs de proximité.

Lille Plage s'est tenue du 10 juillet au 20 août 2006, au carrefour des quatre quartiers de Lille-Sud, Moulins, Faubourg de Béthune et de Wazemmes, sur le site de l'ex.Barnum, dans ces quartiers et pas au centre-ville, chacun l'aura compris.

Son ambition était d'amener à la plage, avec son sable, ses loisirs, au cœur des quartiers, des familles et des jeunes publics qui n'ont pas l'habitude de partir, d'insuffler un air de vacances à Lille et de dépayser les Lillois.

Beaucoup de choses ont déjà été dites et écrites. En tout cas, je tiens à rappeler un chiffre : plus de 30 000 visiteurs se sont rendus sur la plage, des familles, des personnes âgées, des jeunes, avec de vrais moments de partage.

Naturellement, Madame le Maire, je crois qu'on peut dire dès maintenant que l'opération Lille Plage sera reconduite en 2007 avec l'idée de recréer un ou plusieurs pôles d'activités de vacances.

Quatrième exemple : un point sur la sensibilisation des familles lilloises au parrainage d'enfants et de jeunes. Cette action a pour objectif d'aller à la rencontre des familles lilloises, dans la proximité, de les inciter à parrainer un enfant ou un jeune de notre ville hors temps scolaire.

Nous voulions investir notamment le réseau scolaire, nouer des partenariats avec des écoles lilloises pour approcher les familles et les sensibiliser au parrainage de proximité, travailler avec de grandes associations expertes en parrainage, jouer un rôle d'interface et de mise en relation entre elles et les familles lilloises. Eh bien, cela a été réalisé et je ne doute pas que de nouveaux outils comme les cyberbases, Madame CAPON, seront des lieux potentiels d'échange des savoirs et je sais que vous inaugurez prochainement à Fives, à l'école Lakanal, une nouvelle cyberbase.

Une première phase de sensibilisation a porté ses fruits avec plus de 300 familles et personnes volontaires au total. Une réunion d'information de familles intéressées s'est tenue à mi-septembre 2006 et a permis d'approfondir l'information, de répondre aux questions, dans un souci là aussi de transparence la plus totale.

Si j'ajoute, Madame le Maire, mes chers collègues, la mise en place de parrainages pour les clubs sportifs lillois par les grandes entreprises régionales avec des chartes qui seront signées le 27 novembre prochain.

Si j'y ajoute la mobilisation de nouveaux bénévoles qui, là aussi, avance avec notamment les résultats de l'enquête qui a été menée sur le Boulevard des Associations les 13 et 14 mai derniers.

J'ai envie de dire très simplement que ce projet non seulement prend corps mais qu'il devient aussi manifestement un élément incontournable des politiques de solidarité de la Ville de Lille.

Je n'oublie pas d'y associer les organisations syndicales de la ville qui, avec nos agents, se mobiliseront notamment dans le cadre des fêtes de fin d'année qui approchent.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, de grands chantiers mais qui méritent manifestement encore d'être mieux connus pour que Lille soit encore et toujours plus solidaire.

Madame le Maire, on s'interroge parfois sur le sens de l'action politique. Lille, Ville de la Solidarité ne s'est en aucun cas substituée au socle institutionnel, celui de l'Etat, du Conseil Général ou encore du CCAS de Lille.

Pas plus, Lille, Ville de la Solidarité ne s'est substituée à l'action essentielle menée par le secteur associatif.

Nous sommes ici en face d'une vraie valeur ajoutée reposant sur cette capacité qu'a chacun d'entre nous de donner un supplément d'âme à sa vie.

Pour cela, votre attention de ce jour est peut-être notre meilleure récompense.

Permettez-moi, Madame le Maire, de remercier aussi nos collaborateurs qui ont œuvré sur cette question nouvelle mais d'importance pour notre ville. Bien sûr, les services autour de Madame BOYER-SCHAEFFER, responsable notamment des politiques sociales de notre commune, et les services et l'équipe autour de Violette SPILLEBOUT, votre collaboratrice directe qui suit tout particulièrement ce dossier.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Je remercie Patrick KANNER de nous avoir donné ce premier bilan extrêmement encourageant, même sur certains sujets où on sait que ce sera difficile. Offrir une

chambre à un étudiant dans une famille, cela n'a encore marché dans aucune ville. J'espère que nous y arriverons, nous verrons bien.

En revanche, beaucoup d'actions, je pense aux parrainages entre les entreprises et les clubs sportifs, je pense à la lutte contre l'isolement, ont montré, comme l'a très bien dit Patrick KANNER, que beaucoup d'hommes et de femmes dans notre ville attendent qu'on leur propose des actions et sont tout à fait prêts à s'engager dans la solidarité.

Plus on porte haut nos concitoyens, plus ils sont là. C'est vraiment cela qui doit nous engager dans les mois qui viennent.

Je mets aux voix ces délibérations.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Très bien. Je vous remercie.

### C.C.A.S.

**06/852 – Centre Communal d'Action Sociale – Dotation de fonctionnement 2006.**

*Adopté.*

**Madame le Maire** - Je passe la parole à Bernard CHARLES sur la délibération n° 930 sur la création de la Maison de l'Emploi.

### Chemise n° 1

Rapporteur : Madame le Maire

– Séance du 3 juillet 2006 – Procès-verbal.

– Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.

**06/814 – Conseils de Quartier – Vacance de sièges – Désignation de membres.**

**06/815 – Association pour la création de la fondation « Médias Citoyens » – Désignation d'un représentant de la Ville.**

*Adoptés.*

**06/930 – Association Maison pour l'Emploi de Lille, Lomme, Hellemmes et Armentières – Désignation des représentants de la Ville et de ses Communes associées.**

**Monsieur CHARLES.** - Madame le Maire, chers collègues, très brièvement puisque cette question a déjà été abordée dans nos débats relatifs au DOB tout à l'heure.

Effectivement, par délibération du 26 septembre 2005, notre Conseil a émis un avis favorable à la création de la Maison de l'Emploi de Lille – Lomme – Hellemmes.

Depuis, la Ville d'Armentières a rejoint le projet, la création d'une Maison de l'Emploi sur le territoire d'Armentières – les Weppes n'ayant pu se concrétiser.

En accord avec les membres fondateurs, je crois que c'est cela qu'il faut retenir de ce qu'est une Maison de l'Emploi, l'Etat, l'ANPE, les ASSEDIC, le portage de la Maison de l'Emploi est confié à l'Association Réussir l'Insertion et l'Emploi, déjà porteuse du PLIE, qui élargit ses statuts pour devenir l'Association Maison de l'Emploi de Lille – Lomme – Hellemmes et Armentières.

Les collectivités locales sont membre fondateur de l'association avec six représentants aux côtés de l'Etat, deux représentants, les ASSEDIC, deux représentants, l'ANPE, deux représentants, les membres fondateurs représentant au minimum 51% des voix au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Par cette délibération, si vous l'approuvez, vous allez désigner un certain nombre de collègues pour représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration :

- ◆ Latifa KECHEMIR, Conseillère Municipale déléguée à la Lutte contre les Exclusions
- ◆ Christiane BOUCHART, Adjointe au Maire, déléguée à l'Economie Solidaire
- ◆ et moi-même en tant que représentant Madame le Maire, membre de droit.

Nous avons bien sûr préparé cette Maison de l'Emploi dans la plus grande concertation avec les communes associées de Lille :

- ◆ Monsieur THIERY, Adjoint au Maire délégué aux Solidarités de la Commune Associée d'Hellemmes
- ◆ Monsieur DELMOTTE, Adjoint au Maire délégué aux Finances et à l'Insertion pour la Commune Associée de Lomme

seront également membres de ce Conseil d'Administration.

Cette Maison de l'Emploi poursuit ce que nous avons fait à Lille depuis plus de 20 ans. Je rappelle qu'en 1982 a été créée la Mission Locale de Lille, qu'en 1989 ont été ouvertes des antennes dans l'ensemble des quartiers lillois et qu'en 1990 c'est à Lille, sous l'impulsion de Pierre de SAINTIGNON, qu'a été créé le premier plan local pour l'insertion économique qui s'appelait à l'époque plan lillois d'insertion économique. Il y en a aujourd'hui plus de 200 en France.

Entre 1997 et 2002, notre Ville a effectivement soutenu massivement le développement de nouvelles activités : 300 emplois jeunes à l'interne de la Ville qui ont été pour la grande majorité d'entre eux pérennisés et 1 000 emplois jeunes dans le réseau associatif lillois.

Chaque année, 9 000 jeunes sont suivis par la Mission Locale et 3 000 demandeurs d'emploi de longue durée par le PLIE.

Il y aura une réunion extraordinaire de Réussir l'insertion et l'emploi ce mercredi 15 et l'assemblée générale constitutive de Réussir la Maison de l'Emploi de Lille – Lomme – Hellemmes – Armentières ce même jour.

En janvier 2007, ce sera le démarrage effectif de l'activité de la maison de l'emploi de Lille – Lomme – Hellemmes – Armentières avec un conventionnement sur quatre ans.

Il y a aussi devant nous, il faut le souligner, la préparation du cinquième plan lillois pour l'insertion et l'emploi qui couvre les années 2007 à 2013, avec comme difficulté importante une

diminution attendue du concours du FSE de 30 à 45% qui est en partie une résultante des décisions gouvernementales budgétaires sur les questions européennes.

Je veux rappeler ici les principales missions d'une maison de l'emploi.

Observation, anticipation et adaptation du territoire : la Maison de l'Emploi développe un diagnostic et une stratégie locale par l'analyse du marché du travail et des potentialités du territoire afin d'anticiper les besoins des entreprises et des organismes publics par des formations et des actions adaptées.

Elle travaille également sur l'accès et le retour à l'emploi.

Amélioration de l'accueil, de l'information, de l'accompagnement individualisé et du reclassement des personnes sans emploi ou salariées et qui sont dans un parcours professionnel en optimisant la complémentarité de l'offre des services des partenaires.

C'est également le développement de l'emploi et la création d'entreprise.

Anticiper et accompagner les mutations économiques, les restructurations des territoires, en développant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et en contribuant au maintien et à la création d'activité.

A Lille, c'est un projet qui confirme l'existant et le renforce. La gouvernance de la maison de l'emploi s'appuiera sur un consensus de stratégies, et cela prend du temps à préparer, partagées par les quatre partenaires, l'Etat, les ASSEDIC, l'ANPE, la Ville.

L'accueil de proximité sera préservé, antennes des missions locales, antennes du Centre Communal d'Action Sociale, agences locales pour l'emploi, avec la volonté de rendre plus cohérent ce dispositif d'accueil et de le rendre plus lisible sur l'ensemble du territoire.

Il s'agira également d'améliorer la professionnalisation des conseillers et la qualité de l'accueil.

Le public sera élargi aux salariés nouvellement privés d'emploi.

La cohérence des dispositifs sera assurée.

L'action de la Maison de l'Emploi intègre donc l'action du PLIE. Il ne s'agissait pas d'ajouter une couche supplémentaire dans l'organisation de ce que nous avons volontairement fait dans cette ville depuis de nombreuses années.

La Mission Locale et le Centre Communal d'Action Sociale en deviennent membres constitutifs.

L'ouverture vers le monde économique et syndical se renforcera par la mise en œuvre de plans d'action partagés qui ont été patiemment élaborés entre les acteurs de l'emploi.

Les actions s'articulent d'ailleurs avec celles qui sont menées par les autres maisons de l'emploi du bassin d'emploi dans une stratégie qui a été partagée et voulue à la fois par les élus et par l'Etat.

Cinq projets de maison de l'emploi ont vu le jour sur le bassin, quatre ont abouti :

- ◆ métropole Nord-Ouest
- ◆ Pévèle – Mélantois – Carembault
- ◆ Villeneuve d'Ascq – Mons-en-Baroeul
- ◆ Lille.

Les quatre Maisons de l'Emploi ont décidé de mener une action de bassin sur huit axes qui nécessitent une intervention coordonnée plus large que le territoire de chaque Maison de l'Emploi, que ce soit vis-à-vis des publics concernés, vis-à-vis des entreprises ou vis-à-vis des financeurs :

- ◆ observatoire pour Villeneuve d'Ascq,
- ◆ formation pour Villeneuve d'Ascq,
- ◆ appui aux artistes en difficulté pour Lille,
- ◆ appui aux salariés nouvellement privés d'emploi pour Lille
- ◆ développement de l'emploi par Pévèle – Mélantois – Carembault et métropole Nord-Ouest,
- ◆ clauses d'insertion par Lille, liées en particulier au Grand Projet Urbain,
- ◆ services à la personne pour Lille,
- ◆ création d'activités à Villeneuve d'Ascq.

Je voulais également rappeler la nécessaire lucidité sur la réalité du chômage à Lille et en France mais cela a été largement fait ce soir.

Je veux simplement dire que la Ville ose le partenariat. La Ville maîtrise le plan local pour l'insertion et l'emploi. Avec la maison de l'emploi, elle partage la gouvernance.

N'est-ce pas là une démarche positive qu'il faut souligner, Monsieur DECOCQ ?

Cela se négocie, cela se prépare. Cela prend du temps.

Quand vous avez tout à l'heure évoqué les chefs d'entreprise et le monde économique, je peux vous informer que la Chambre de Métiers sera partenaire associé et membre du Conseil d'Administration et que la Chambre de Commerce et d'Industrie sera, à sa demande, membre constitutif et participera au Bureau de la Maison de l'Emploi.

Il est important de se renseigner, de s'informer avant d'apporter des éléments qui ne sont pas exacts.

Je veux terminer en soulignant ce qui explique le temps nécessaire entre notre délibération de l'année dernière et la délibération de ce jour, l'intense travail de discussion, de négociation et de préparation qui finalement intègre dans une démarche statutaire, dans une démarche d'une association, les partenaires du service public de l'emploi.

Je veux en particulier remercier Monsieur MARQUET, Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Madame D'HERVE et Monsieur DROLET pour l'ANPE.

Monsieur KHETIB pour les ASSEDIC.

Et Marie-Dominique LACOSTE pour la Mission Locale et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

Ce fut peut-être long d'attendre quelques mois mais quand on replace tout cela dans ce que cette Ville fait depuis plus de 20 ans, c'est le temps qu'il faut pour pouvoir travailler correctement au service des demandeurs d'emploi et des salariés et, finalement, je crois que ce temps était nécessaire.

Merci.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Monsieur CHARLES, à la fois pour votre présentation et aussi pour le travail de mise en place de cette Maison de l'Emploi.

Je mets aux voix la délibération n° 06/930.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Je vous remercie.

**Madame le Maire** - Je passe la parole à Madame POLIAUTRE pour le lancement de la campagne Agir ensemble pour une ville durable et solidaire.

### **Chemise n° 11**

**QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

**Rapporteur : Madame POLIAUTRE**  
Adjointe au Maire

**06/842 – Agenda 21 - Lancement de la Campagne d'année : "Agir ensemble pour une ville durable et solidaire".**

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, vous avez souhaité que je présente ce soir, même s'il est déjà un peu tard, le thème de la nouvelle campagne Agenda 21, Agir ensemble pour une ville durable et solidaire.

Cette campagne, en cohérence avec le projet municipal, s'inscrit à la fois dans la continuité des précédentes campagnes sur l'eau, l'alimentation, la nature et devrait aussi permettre de mesurer et de partager les progrès accomplis depuis l'adoption de l'Agenda 21 en 2000 et aussi de les mettre en perspective.

Elle s'articulera autour de trois axes :

- ◆ rendre compte
- ◆ co-construire
- ◆ dessiner l'avenir.

Elle sera animée par un comité de pilotage partenarial composé d'élus et de partenaires de la Ville.

Premier axe : rendre compte.

Etablir et mettre en débat le bilan des actions menées dans le cadre de l'Agenda 21 lillois pour permettre l'application et l'appropriation par tous de ce bilan. En partager les résultats, partager les efforts menés par l'institution et par la communauté d'acteurs partenaires de la Ville.

Signataire de la charte d'Alborg, la Ville a été une des premières villes françaises à s'engager dès 1996 dans l'élaboration d'un Agenda 21 local associant de nombreux partenaires de la société civile.

Signé en 2000, l'Agenda 21 lillois s'est enrichi en 2005 d'un volet culture. C'est une des premières en France.

Sous votre impulsion, Madame le Maire, il se décline aujourd'hui concrètement dans de nombreux domaines, porté de manière transversale et collective au sein de la ville. De nombreuses interventions ce soir y ont fait référence et montrent d'ailleurs la cohésion des groupes de la Majorité.

Outil de mobilisation sur des engagements précis et la volonté de promouvoir une culture partagée, il permet de mettre en œuvre les principes du développement durable dans ses différentes exigences, économiques, sociales, culturelles, environnementales et démocratiques, pour répondre aux besoins et aspirations des Lillois aujourd'hui dans une vision globale de solidarité dans le temps prévoyant à la fois la ville que nous laisserons à nos enfants mais aussi les citoyens que nous aurons formés, préparés, pour la gérer de manière responsable demain.

Solidarité aussi dans l'espace. Partager les ressources de manière plus équitable au sein de la ville avec les autres territoires.

On le sait, si tous les habitants de la planète consommaient comme un Français moyen, il nous faudrait trois planètes, et nous n'en avons qu'une. C'est ce qui nous conduit aujourd'hui à mener à Lille une étude analyse flux matières énergie pour mesurer notre empreinte écologique et nous aider à aller vers plus de sobriété.

Ces questions sont d'ailleurs très présentes dans le programme de Lille 3000. Comment préparer ce futur, que ce soit à travers la maison de l'énergie vitale, les modernités recyclées à Lille Moulins ou par exemple le monde futur viable, plus équitable, riche de sa diversité culturelle ?

Donc, évaluer le bilan depuis l'adoption.

On peut considérer que ce bilan est modeste au regard des enjeux locaux et surtout globaux car, plus que le développement durable, c'est le sous-développement durable qui est aujourd'hui encore sur notre planète.

La population pauvre reste désespérément aussi importante et il est vrai que les tensions sur certaines ressources, la réduction de la biodiversité et le risque de changement climatique avec les conséquences tant sociales qu'économiques doivent donc nous inciter à passer à une vitesse supérieure.

Nous pouvons cependant être collectivement fiers des progrès accomplis. L'Agenda 21 n'est pas resté un catalogue de vœux pieux et a à son actif non seulement de nombreuses actions et de projets concrets mais a surtout, et c'est important, enclenché une nouvelle façon de faire, de travailler ensemble au sein de la Ville, dans un travail transversal aussi bien qu'avec nos partenaires, et ils sont nombreux, on le voit avec toutes les délégations, bien au-delà de la signature de partenaires dans l'Agenda 21.

Si tout n'a pas été réalisé, on peut considérer aussi que de nombreux projets sont venus compléter cet Agenda 21.

Pour ne prendre que quelques exemples, le parc Jean-Baptiste Lebas initié par Eric QUIQUET, le pôle habitat durable, les campagnes avec une certaine efficacité puisque par exemple sur l'eau on estime qu'il y a aujourd'hui une réduction de la consommation de 2% environ.

Ce sont aussi les marchés publics responsables dont a parlé Dorothée tout à l'heure et notamment celui sur l'éclairage public qui aujourd'hui est reproduit par une trentaine de villes en France.

Ces deux derniers exemples permettent d'ailleurs d'illustrer l'impact à d'autres échelles. Nous n'avons pas qu'une responsabilité locale mais à enclencher des dynamiques à d'autres niveaux de territoire.



La campagne sur l'eau a contribué à la délibération cadre sur la métropole qui prévoit la mise en place de compteurs individuels si importants dans l'habitat collectif et qui devrait déboucher également sur une tarification sociale de l'eau.

Le marché public éclairage, qui a inspiré je le disais une trentaine de villes, a aujourd'hui un impact jusqu'à Saint-Louis où nous avons envoyé du matériel économe.

On pourrait également citer la campagne transfrontalière initiée par la Ville qui est menée en partenariat avec LMCU et deux intercommunalités belges sur la réduction des déchets à la source. Acheter malin, jeter moins, c'est aussi plus de propreté dans la ville. Par ailleurs, la réutilisation a permis l'ouverture de deux ressourceries l'une à Wazemmes et l'autre à Moulins qui sera prochainement inaugurée.

Le deuxième grand axe : co-construire.

Consolider les dynamiques et les synergies, identifier les conditions favorables pour agir ensemble, pour renforcer l'émergence d'une véritable intelligence collective en faveur du développement durable.

L'évaluation du travail réalisé doit nous permettre aussi d'analyser nos forces et nos faiblesses et de consolider les maillons faibles notamment en direction des publics les plus défavorisés.

Il nous faut privilégier les publics qui ont le plus besoin de changement, tant dans l'accès aux biens essentiels que pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Ce sont bien souvent aussi ceux qui s'expriment le moins.

Nous avons lancé une étude sur la conjugaison entre les inégalités écologiques et sociales et nous réfléchissons avec Latifa KECHEMIR pour renforcer les actions préventives.

Par exemple, plutôt que d'éponger les dettes eau/énergie, renforcer la sensibilisation sur les économies, aider à l'acquisition de matériel électroménager moins gourmand, classe A plutôt que G, ou favoriser les économies de charges dans le logement.

Nous aurons également à discuter avec nos partenaires signataires de l'Agenda 21 tels que EDF-GDF pour que les conventions en cours d'élaboration s'orientent en priorité vers des certificats d'économie d'énergie pour ce public.

Le monde économique avec Jacques MUTEZ : nous souhaitons profiter du PLA commerce qui a été indiqué tout à l'heure pour inciter et accompagner les commerçants et artisans à intégrer l'éco-efficacité en eau, en énergie, en déchets.

Déjà, il y a quelques jours, une réunion à la CCI a permis d'aborder la question : « comment mieux éclairer les vitrines et les magasins tout en réduisant la facture et en économisant les ressources ? »

Avec Dorothée DA SILVA, nous voulons aussi renforcer la sensibilisation de nombreux fournisseurs sur nos exigences en matière de marchés responsables, un grand nombre d'entre eux ayant également un impact sur le développement local et l'emploi dont vient de nous parler Bernard CHARLES.

Intégration de la notion de coût global ayant des impacts directs sur le budget qui a été évoqué par Pierre de SAINTIGNON.

Exigence d'économies de ressources, respect des droits humains et des conditions de travail, critère éthique et solidaire, développement de l'emploi local et de nouvelles filières. Il y a là un potentiel aussi de nouvelles activités et de nouveaux emplois que nous travaillerons avec Pierre de SAINTIGNON.

Toute cette réflexion est menée notamment en réseau avec des réseaux nationaux voire européens.

Travail aussi en direction des enfants et des jeunes et on peut se féliciter du projet de Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil Municipal d'Enfants était déjà signataire en 2000 de l'Agenda 21. Beaucoup d'idées ont été émises et des projets menés par les enfants du Conseil Municipal d'Enfants.

Je sais qu'Annick GEORGET veut en faire un axe important de l'éco-citoyenneté car la question n'est pas seulement « Quelle planète laisserons-nous à nos enfants ? » mais « Quels enfants laisserons-nous à notre planète ? ».

C'est aussi tout le travail réalisé sous l'impulsion de Patrick KANNER dans le cadre du Projet Educatif Global.

L'opération distribution de fruits dans les écoles avec Ariane CAPON ainsi que les pédibus qui seront expérimentés dans plusieurs écoles ayant un impact sur nos déplacements.

C'est le renforcement du bio dans la restauration scolaire souhaité par Guy ORIOL et le démarrage d'Agenda 21 scolaire dans les écoles de Wazemmes associant enfants, équipes pédagogiques, parents d'élèves.

Mais il y a aussi de nouveaux acteurs qui intègrent le développement durable dans leurs objectifs.

Les acteurs culturels par exemple. Catherine CULLEN a entamé un travail visant à impliquer dans le volet culturel de l'Agenda 21 les acteurs culturels de la ville, associations, compagnies, artistes indépendants.

Les centres sociaux qui souhaitent intégrer le développement durable dans leur démarche et nous allons travailler avec Marc BODIOT pour renforcer les liens.

Les syndicats qui, au niveau mondial, se sont réunis en une fédération et qui veulent aujourd'hui changer les fondements de la mondialisation en intégrant cette dimension.

L'Université catholique de Lille qui, après avoir travaillé sur le plan de déplacement étudiant, en liaison avec le Conseil de quartier de Vauban et avec Marc SANTRE, a décidé de créer un institut du développement durable et responsable et souhaite participer à l'Agenda 21 lillois.

Dans le domaine du sport également avec le LUC qui développe un projet ambitieux, LUC 21, autour du sport et de l'écocitoyenneté. Et Michelle est favorable à une charte avec les équipements sportifs.

Transpole qui désire être partenaire de l'Agenda 21.

Le troisième axe : dessiner l'avenir.

Non seulement il nous faut prolonger et amplifier les dynamiques des campagnes précédentes notamment par les aides apportées pour récupérer l'eau de pluie avec Christian FLEJSZROWICZ ou l'aide sur les installations solaires et thermiques avec Philippe TOSTAIN.

Mais il nous faut aussi engager et prolonger les actions exemplaires pour se faire rencontrer la ville durable et Lille, ville solidaire.

Les campagnes ne sont pas des additions de thèmes. Au-delà des propositions présentées aujourd'hui, il s'agira d'enrichir cette nouvelle campagne, non seulement par les projets de la Ville mais aussi par ceux de nos partenaires associatifs ou économiques en favorisant l'émergence d'une intelligence collective dans l'action.

Il s'agit d'ouvrir des perspectives nouvelles pour cette ville durable et solidaire que nous souhaitons de nos vœux.

Conforter la cohérence et donner du sens à tout ce projet.

Pour cela, l'opportunité nous est donnée par votre ambition, Madame le Maire, de faire de Lille une ville de qualité pour tous, une ville ouverte sur le monde, à la fois, Lille, ville de la solidarité en faisant émerger un nouvel art de ville, un nouvel art de vivre.

Le travail engagé dans le projet ANRU à Lille-Sud et Moulins qui a été évoqué par Françoise ROUGERIE et dans les sites associés de Fives et Wazemmes autour de la notion d'écoquartier à haute qualité de vie est un exercice pratique, non seulement dans la construction mais surtout dans la réhabilitation où les marges de progrès sont considérables.

Pour cela, plus que jamais, nous avons besoin de citoyens responsables et solidaires, conscients des enjeux.

En disant cela, il ne s'agit nullement de dédouaner les politiques aux différents échelons mais de décisions qui permettent l'interaction, de conjuguer l'action de la collectivité et des acteurs du territoire.

Pour ne prendre que quelques exemples, nous avons mis en place un comité d'acteurs pour travailler de manière opérationnelle sur la notion d'écoquartier, avec la volonté de permettre à tous d'accéder à des logements moins énergivores, réduisant à la fois les gaz à effet de serre et les charges de logements.

Il faut savoir qu'à Fribourg par exemple le coût annuel de la charge de chauffage de certains logements est inférieur au coût mensuel moyen dans notre habitat.

Mais si les utilisateurs ne sont pas convaincus de la démarche ou si le marché de la construction ne joue pas le jeu pour produire à coûts accessibles pour tous, le travail sera peu efficace.

De même, si un écoquartier permet d'éviter des déplacements inutiles et de limiter l'utilisation de la voiture, là encore, l'efficacité de l'action publique sera limitée si elle n'est pas bien comprise.

On le voit, il ne suffit pas d'afficher des ambitions ou des exigences de protection de notre planète, en cautionnant par exemple un homme miracle, fût-il Nicolas HULOT, mais de réfléchir et de mettre en pratique de nouvelles façons d'aménager et de mettre les actes en cohérence avec les désirs.

Il est vrai que certaines décisions politiques semblent en complète contradiction avec les objectifs affichés de développement durable et ne permettent pas la compréhension.

Par exemple, la décision de faciliter le transport par route avec une nouvelle autoroute, l'A 24, laisse perplexe, alors même qu'un plan national de lutte contre les gaz à effet de serre prévoit de le diviser par quatre et qu'il existe par ailleurs depuis près de dix ans un plan régional de la qualité de l'air qui vise à limiter les déplacements automobiles.

Amplifier la sensibilisation à travers l'ensemble des politiques municipales et des projets est donc un objectif fort de cette campagne.

Pour cela, nous voulons renforcer les outils d'information et de sensibilisation, les initiatives festives, les expos, les parcours de développement durable, la fête du développement durable et poursuivre les débats au plus près des citoyens dans les quartiers et toutes les structures de concertation.

Dernièrement, nous avons tenu une réunion avec les membres du Conseil Communal de Concertation qui a été très intéressante et qui a montré à la fois le besoin de débat et d'expression dans la diversité des acteurs et des vécus.

Pour faire cela, la Ville peut compter sur l'action et l'inventivité de nombreux partenaires dans leur diversité. La ville compte un nombre impressionnant d'associations auxquelles elle apporte un soutien y compris par rapport aux désengagements de l'Etat. Elle aide au démarrage d'associations avec notamment Marie-Thérèse ROUGERIE, future maison des associations, soutien aux initiatives dans l'ensemble des délégations et en particulier dans l'organisation d'événements tels que la semaine de la solidarité inaugurée par Ginette VERBRUGGHE vendredi dernier.

C'est aussi le soutien à des outils tels que la Maison de la Nature, MRES aujourd'hui, ou encore à travers le CCC qui enrichit nos politiques.

Cette campagne a d'ailleurs été présentée devant ces deux structures.

Ce sont encore nos partenaires économiques ou d'économie solidaire présentés tout à l'heure par Christiane BOUCHART.

La campagne doit être non seulement l'occasion de mieux valoriser ces partenaires, et le label attribué chaque année dans les campagnes en est un exemple, mais aussi de favoriser croisement de réflexions et d'expériences, renforcement de réseaux, mutualisation pour une plus grande efficacité et des réponses nouvelles, portées parfois de manière éclatée.

De nombreux projets font déjà l'objet de comités de pilotage, le comité d'acteurs par exemple que j'ai présenté, ou encore les commissions d'information, de suivi et d'innovation qui rassemblent des partenaires pourraient faire émerger de l'innovation gagnant/gagnant.

C'est encore le comité de précaution pour les antennes relais mettant autour de la table les opérateurs, des représentants d'associations et les conseils de quartier concernés.

J'en profite –vous avez une invitation sur vos tables- pour annoncer l'organisation d'une conférence-débat le 20 novembre prochain avec Michel RIVASI, Président du CRIREM.

Pour conclure, la nouvelle campagne Agir ensemble pour une ville durable et solidaire veut donner l'envie de participer à cette passionnante mutation qu'appelle le développement durable.

Stimuler l'inventivité, le talent, renforcer l'efficacité de cette nouvelle alchimie des savoirs, des savoir-faire, expliquer et démontrer par l'exemple pour faire émerger de nouvelles façons

de faire collectivement, pour contribuer au mieux-être de chacun et à un avenir commun désirable à Lille comme sur la planète.

Pour cela, nous avons besoin de tous et c'est de notre capacité de faire ensemble que dépend sa réussite.

**Madame le Maire.**- Je remercie chaleureusement Danielle POLIAUTRE parce qu'elle a montré combien cet Agenda 21, qui avait été signé lors du précédent mandat -Gilles PARGNEAUX était alors l'Adjoint en charge- et que nous avons complété au fur et à mesure de nos avancées, n'est pas simplement une belle charte signée par une municipalité et des associations, mais est totalement intégré dans l'ensemble de nos délégations. Elle a cité beaucoup d'exemples dans les politiques que nous menons et aussi dans la manière de faire changer notre ville et la société avec les habitants, les associations, les organisations, etc.

Je voulais vraiment l'en remercier parce qu'on voit très concrètement aujourd'hui ce que signifie dans les faits cet agenda 21 et ce qu'il entraîne comme bienfaits pour les habitants, mais aussi comme réduction de coût pour notre ville.

Danielle a bien montré la cohérence de l'ensemble de la Majorité municipale et des délégations autour de ce sujet, donc je voulais vraiment l'en remercier.

Je voulais aussi vous dire que Philippe TOSTAIN a reçu au nom de la Ville, à Riga, en Lettonie, le 3<sup>ème</sup> Prix décerné par le jury européen Energie-Cité à notre ville -le 3<sup>ème</sup> Prix, c'est mieux que rien, c'est même très bien...- pour la politique d'affichage des performances énergétiques sur les bâtiments municipaux, le fameux dispositif Display qui est tout à fait innovant.

Bravo à Philippe TOSTAIN et à Danielle POLIAUTRE.

(applaudissements)

Je vais mettre la délibération aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Tout le monde est pour. C'est très bien.

*Adopté.*

**Madame le Maire** – Monsieur VICOT.

**Chemise n° 23.**

**C.L.S.P.D.**

**Rapporteur : Monsieur VICOT**  
Adjoint au Maire

**06/887 – Avenant à la convention entre la Ville de Lille et l'association Mouvement du Nid.**

**06/888 – Avenant à la convention entre la Ville de Lille et l'ABEJ (Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse).**

*Adoptés.*

## STATIONNEMENT

### 06/927 – Actualisation de la tarification des services 2006 - Stationnement payant sur voirie – Tarif résidents - Création d'un abonnement hebdomadaire et mensuel sous forme de cartes à gratter – Gratuité du stationnement au mois d'août.

Madame le Maire, chers collègues, quelques mots pour vous présenter une délibération qui est en totale complémentarité avec celle qui a été présentée tout à l'heure par Marc SANTRÉ sur l'auto-partage, ce qu'il appelait « le maillon manquant du droit à la mobilité », délibération qui s'intègre aussi parfaitement dans ce que Michel CUCHEVAL appelait pour sa part « la régulation de l'espace public » puisqu'il s'agit de la création d'un abonnement hebdomadaire et mensuel pour le stationnement payant des riverains.

Je veux d'abord rappeler quelques-uns des principes et des objectifs qui sont les nôtres en matière de déplacement et de stationnement payant et notamment le fait que nous cherchons avant tout à mieux partager l'espace public entre tous ces utilisateurs, ce qui signifie aussi répondre aux besoins de stationnement de tous les types d'usagers, résidents ou visiteurs et ce qui veut dire faciliter le stationnement des résidents afin de les inciter à utiliser d'autres modes de transport comme l'auto-partage qui sera mis en œuvre en janvier prochain, mais aussi les transports en commun plus traditionnels.

Je veux aussi rappeler, Madame le Maire, que conformément à l'engagement que vous aviez pris au début de ce mandat, l'offre de stationnement à Lille a progressé depuis 2001 de plus de 2 000 places.

Un mot sur la tarification actuelle.

Je rappelle que nous avons un tarif pour les riverains qui est de 0,19 €/heure, que l'on peut mettre en regard du tarif de la zone orange en hyper-centre qui est de 1,70 € et de 0,85 € en zone verte.

Pour cet abonnement hebdomadaire et mensuel, nous avons cherché une tarification qui permette d'inciter à l'utilisation des transports en commun et qui permette aux visiteurs de pouvoir stationner et d'inciter à un paiement plus régulier du stationnement.

Le tarif que je vous propose ici est de 6,50 €/semaine et de 15 €/mois, ce qui nous situe dans la moyenne des grandes villes de France.

A titre de comparaison, le tarif est identique à Toulouse, à Rouen et à Grenoble, 15 €/mois.

Pratiquement, cela se concrétisera par une carte à gratter hebdomadaire ou mensuelle qu'on pourra acheter à l'avance. Il suffira de faire apparaître la semaine ou le mois pour lequel on souhaite l'abonnement. Cette carte sera disponible dans un premier temps à la Boutique Vinci qui se trouve à Euralille, puis chez tous les débitants de tabacs qui, aujourd'hui, diffusent et commercialisent le Piaf.

Je veux dire aussi qu'avec le nouvel exploitant du stationnement payant de surface, la société Vinci, depuis quelques mois, nous réfléchissons activement à la mise en place de nouveaux modes de paiement plus souples, plus pratiques, plus modernes, et j'aurai des propositions à vous faire dans les mois qui viennent à ce sujet.

Je dois aussi vous annoncer que, dans cette délibération, nous proposons la gratuité du stationnement sur l'ensemble de la ville au mois d'août, ce qui, compte tenu de la forte réduction des flux et du stationnement, se justifie pleinement.

Voilà un service supplémentaire que nous proposons aux riverains avec cette possibilité d'abonnement hebdomadaire et mensuel dont je vous rappelle le tarif : 6,50 €/semaine et 15 €/mois.

**Madame le Maire.** - Merci.

Je passe la parole à Monsieur RICHIR.

**Monsieur RICHIR.** - Merci.

Il est évident que cette délibération survient dans un contexte qu'on peut qualifier d'un peu tendu concernant les questions de circulation et de stationnement sur Lille où toute une partie de la population de Lille, mais peut-être plus encore des communes environnantes qui ont à y venir, ont le sentiment de vivre de façon croissante des difficultés.

On sait bien qu'il s'agit d'une nouvelle répartition de l'utilisation de l'espace public, mais encore faut-il, selon nous, que l'ensemble des politiques soient cohérentes. Cette question est certes à résoudre au niveau de la commune, mais il y a aussi une implication complète de la Communauté Urbaine puisqu'on sait bien que c'est forcément à ce niveau-là que les choses doivent être abordées.

Bien sûr, nous adhérons au principe de réduction de la place de la voiture en ville dans un pays qui, contrairement à ce que ses positions fortes en matière de protocole de Kyoto pourraient laisser croire, n'a réduit que de 0,8% ses émissions de CO<sup>2</sup> depuis vingt ans, alors que l'Allemagne les a déjà réduites de 17%.

Nous adhérons donc à l'ensemble des documents qui régissent ces nouvelles règles de circulation et de stationnement au travers du PDU, mais nous avons le sentiment qu'aujourd'hui, un certain parti-pris idéologique prive le plan d'une partie de son efficacité.

J'en veux pour preuve, Madame le Maire, un excellent ouvrage « Le Projet urbain de Lille », dont le dépôt légal est de janvier 2005, donc un ouvrage « frais ». Aux pages 184 et 185 qui s'intitulent « des aménagements pour améliorer la circulation et le stationnement » figurent une dizaine de propositions auxquelles nous pouvons très largement souscrire. La difficulté aujourd'hui, c'est qu'une partie d'entre elles pour des raisons diverses et variées qu'il conviendrait d'analyser ne voient pas le jour.

Parmi ces propositions, je vois par exemple, dans la valorisation des pôles d'échange et de création de parcs-relais, la création de parkings en ouvrage de 400 à 1000 places gardés Porte des Postes, Porte d'Arras, Porte de Valenciennes.

Je vois un peu plus loin : construction de parkings en ouvrage pour les résidents et restructuration des parkings souterrains inoccupés, avec un certain nombre de pistes intéressantes.

Je vois également : développement innovant du stationnement payant avec toute une approche sur la gratuité des 20 premières minutes et un certain nombre de pistes...

Le sentiment qu'on a aujourd'hui, c'est bien sûr qu'il faut réduire la place de la voiture en ville, qu'il faut beaucoup mieux partager l'espace, il en va à la fois de notre avenir commun au niveau de l'environnement, mais également de la fluidité, de la bonne utilisation de la ville, cette ville qui, de surcroît, a le handicap d'avoir un centre-ville relativement de petite taille par rapport à d'autres grandes villes, ce qui, bien sûr, est une difficulté.

On voit bien aujourd'hui qu'il manque un maillon... et évidemment, quand on dit ça, on entend tout de suite : « oui, mais les parkings sont des aspirateurs à voitures », et effectivement, il ne faut probablement plus faire ce qu'on a fait à une époque, des parkings au cœur de la ville, Grand-Place, Place Louise de Bettignies, mais ces erreurs ont été largement partagées par les uns et par les autres.

J'ai eu la chance d'aller il y a quinze jours pour des raisons familiales à Mulhouse qui est la première ville de France où fonctionne un vrai tram-train.

Alors que cette ville a réservé beaucoup d'espaces publics au tram-train, au vélo, on voit bien qu'elle a par ailleurs une politique extrêmement ambitieuse en parkings et surtout elle a complètement restructuré son espace urbain de manière à hiérarchiser les parties où on laisse rentrer les seuls résidentiels.

Il ne faut pas oublier que l'un des enjeux consiste à repeupler les centres-villes. Si on ne veut pas avoir des centres-villes avec des magasins en bas et des immeubles complètement vides au-dessus, il faut permettre aux gens qui sont dans les centres-villes de continuer à y vivre. Or, aujourd'hui, faute de ce maillon manquant essentiel qu'est une véritable politique de parkings, bien ciblés là où il faut, avec toute une pédagogie d'accompagnement, on se rend compte que cela bloque.

D'autant plus qu'en même temps, il faut bien dire que certaines de nos collectivités ne brillent pas par leur cohérence.

Par exemple, la Communauté Urbaine de Lille, qui adopte un plan de déplacement d'entreprise avec tambours et trompettes, commence par construire des parkings souterrains importants aux portes de quartiers où c'est un peu difficile.

Même dans nos projets d'aménagement, vous disiez tout à l'heure que nous avons été contre Euralille en son temps, ce n'est pas tout à fait exact parce que je me souviens que nous en avons longuement débattu ici, nous étions contre le projet urbain d'Euralille, mais pour le projet économique. Nous étions contre le parti-pris de Rem KOOLHAAS qui voulait la logique du chaos urbain, de la rupture dans la ville, nous étions partisans d'un maillage plus fort. C'est une petite parenthèse.

Tout en sachant que, par ailleurs, la brutalité de l'urbanisme d'Euralille n'est pas non plus étrangère aux difficultés de fonctionnement en centre-ville. C'est un autre débat, mais en tout cas il y a une belle leçon à tirer ensemble.

Donc, faute d'avoir, comme certaines villes, y compris Karlsruhe qu'on cite souvent en exemple, géré une première couronne de parkings, quitte à avoir le courage à terme d'enfermer un certain nombre d'entre eux en centre-ville, ou comme le font certaines villes, pour des parkings hyper-centraux, d'interdire le stationnement de plus d'une heure et demie, on a le sentiment qu'on est au milieu du gué.

Faute de mettre tous les problèmes sur la table, de mieux choisir la répartition entre ce qui est le résidentiel, la fonction commerciale et les zones où les gens ne doivent pas chercher à traverser la ville, faute d'avoir développé les parkings nécessaires - nous avons d'ailleurs en son temps fait des propositions y compris sous une partie de JB Lebas-, faute de mettre en application l'ensemble d'un plan, finalement le système claudique et, quelque part, cela bloque.

C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous nous abstenons sur cette délibération, quel que soit l'effort fait par la Ville pour baisser le prix et tout en étant favorable dans certains quartiers au développement du stationnement payant qui permet de réhabiliter l'activité commerciale. On l'a vu rue Colbert ou rue Pierre Legrand où les commerçants étaient très défavorables au départ au stationnement payant et après l'ont soutenu une fois qu'ils en ont vu les effets positifs.



Nous nous abstiendrons donc sur cette délibération parce que nous avons le sentiment qu'elle est une réponse ponctuelle à un problème qui appelle une réflexion beaucoup plus large. Si nous n'étions pas aussi proches des élections municipales, on pourrait probablement organiser un vrai grand débat sur ces questions-là. Peut-être est-il trop tard pour le tenir dans ce mandat, les propositions des uns et des autres seront présentées à la population le moment venu.

Donc, nous nous abstiendrons sur cette délibération, mais nous pensons qu'il ne faut pas abandonner les perspectives de développement d'un certain nombre de parkings. C'était en tout cas début 2005, la philosophie que vous mettiez en avant.

**Madame le Maire.**- Monsieur PECHARMAN.

**Monsieur PECHARMAN.**- Madame le Maire, chers collègues, sur la politique de stationnement payant à proprement parler, cette délibération apporte une première satisfaction au Groupe Front National avec l'application, enfin, de la gratuité du stationnement au mois d'août. Philippe BERNARD vous l'avait demandée, je vous l'avais demandée moi-même, je m'en souviens, c'est une bonne chose que d'avoir enfin instauré cette pratique.

Mais nous avons aussi proposé, afin de ne plus répondre aux légitimes préoccupations écologiques par la seule sanction des automobilistes, la création d'une nouvelle catégorie d'usagers aux côtés des résidents et des professionnels : la catégorie des utilisateurs de véhicules propres.

Pourquoi ne pas envisager une carte verte de stationnement –la couleur verte fait référence à la nature et pas à un quelconque groupe politique- pour les possesseurs de voitures électriques ou au GPL ?

Je crois que ce serait un nouveau volet préventif encourageant, complémentaire à la politique du tout-répressif encore trop appliquée à l'heure actuelle en matière de circulation. Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Juste un mot en réponse à Monsieur RICHIR.

D'abord, il ne faut pas oublier qu'on a une politique communautaire et heureusement parce que tous les jours, il y a 250 000 voitures qui rentrent dans la ville et qui viennent du reste de la métropole. Donc, il faut bien les traiter. Nous avons vraiment à réfléchir au niveau communautaire et à travailler une nouvelle étape de notre plan de déplacements urbains, même s'il faut reconnaître qu'il porte ses fruits avec la réduction du nombre de personnes qui prennent leur voiture et l'augmentation qui était nécessaire des transports en commun avec, à la fois, une meilleure sécurité mais aussi une plus grande qualité avec les lignes à haut niveau de services de bus et des rames de métro plus fréquentes.

Je voudrais répondre à ce que vous avez dit sur les parkings. D'abord, je pense qu'aucune ville ne se ressemble. Vous l'avez d'ailleurs dit vous-même, nous avons un cœur de ville très particulier avec des rues qui sont petites, des immeubles qui pourraient quasiment être des maisons individuelles, qui, parfois, ont été divisés en plusieurs appartements. Donc, nous avançons en expérimentant, en tâtonnant, en regardant et je crois que les réponses ne peuvent pas être partout pareilles.

Par exemple, je l'avais d'ailleurs écrit dans le Projet Urbain, je suis très favorable aux parkings en silo. Là, nous avons donné la priorité à deux choses.

La première, ce sont plusieurs nouveaux parkings, le parking des Tanneurs de 450 places, le parking des Galeries Lafayette qui va faire 550 places, le parking du Casino qui va en faire 680.

Pour les Galeries Lafayette comme pour le Casino, ce ne sont pas des places qui sont nécessaires à leur fonctionnement, elles sont nettement supérieures pour pouvoir donner des possibilités de parking complémentaires en cœur de ville.

A l'opposé, si je puis dire, le développement des parcs relais aux stations de métro me paraît tout à fait intéressant avant de construire d'autres parkings en cœur de ville.

Donc, ce n'est pas parce que nous ne faisons pas, c'est parce qu'il nous semble que nous devons y regarder, vous l'avez d'ailleurs dit, plus on fait de parkings en cœur de ville, plus cela attire les voitures.

Donc, on a une réflexion pour regarder comment les comportements avancent. Nous avons déjà réfléchi à la possibilité de mettre des parkings, notamment lorsque notre projet ANRU va être développé, Porte de Valenciennes par exemple, si cela est nécessaire, mais il faut déjà que nous regardions ce qui sera réalisé par ces parkings relais, sachant qu'en cœur de ville, nous avons des parkings intéressants.

Troisièmement, vous l'avez dit, ce qui est très difficile pour le stationnement en chaussée, c'est qu'il faut trouver un bon équilibre entre des voitures qui ne restent pas en permanence sur la rue parce qu'il faut que chacun puisse arriver et repartir notamment dans les rues commerçantes. C'est pour cela que, souvent, les rues commerçantes sont exclues du tarif « résidant »; on peut se garer à côté, c'est le cas dans toutes les villes. Et la possibilité est donnée aux propriétaires de voitures dans des quartiers où on n'a pas accès à des garages facilement ou alors à des coûts très élevés, de garer leur véhicule sur voirie.

C'est là où nous avons eu toute notre réflexion notamment autour de l'abonnement.

L'abonnement est nécessaire pour deux raisons.

D'abord, il est moins coûteux que les tarifs résidentiels, il faut évidemment que l'abonné y trouve son compte sur le plan financier. Par ailleurs, c'est une facilité puisqu'on ne doit pas mettre tous les jours des pièces ou une carte dans le parcmètre.

Nous avons aussi réfléchi pour savoir quel était le meilleur montant. Là aussi, il faut rechercher l'équilibre pour que les gens aient envie de prendre les transports collectifs, parce que cela ne leur coûte pas trop cher de laisser leur véhicule dans la rue, mais en même temps ils utilisent un espace public et cette place ne pourra pas être utile à d'autres. Il n'y a pas que moi, moi, moi... il y a aussi cet équilibre auquel nous avons à réfléchir.

Il n'y a pas de solution parfaite et d'ailleurs je pense qu'il n'y a pas de règle mathématique qui nous permette de voir quelle est la bonne solution.

Là aussi, nous avons regardé ce qui se fait ailleurs, nous y avons réfléchi et je pense que nous avons trouvé un bon équilibre.

Alors, cela se discute, tout cela n'est pas mathématique, scientifique, mais en tout cas, je voulais donner l'état d'esprit qui est le nôtre. Je pense qu'il faut continuer à avancer de cette manière-là, voir à chaque fois que nous réalisons quelque chose les effets que cela entraîne et c'est seulement après que nous pouvons continuer à avancer. Sinon, tous les messages se mêlent et on n'arrive pas à réagir.

Voilà ce que je voulais vous dire pour éclairer le débat qui est le nôtre et en n'oubliant pas que notre réflexion doit être communautaire. J'attends par exemple qu'on reprenne ce tram-train qui me semble être une très bonne chose au niveau de la Communauté.

Je mets aux voix cette délibération en remerciant Roger VICOT.

Pour : les Groupes de la Majorité à l'exception du Groupe Communiste et le Front national  
Contre : Néant  
Abstention : les Groupes Communiste et Union pour Lille

J'ai bien compris que vous vous absteniez parce qu'on était en campagne électorale, c'est bien cela ?...

J'ai peut-être mal compris...

En tout cas, je vous répète que nous, nous ne sommes pas en campagne électorale, nous continuons à travailler.

Ah bon ! Si vous ne faites pas de politique, ça va !...

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

Madame MAHIEU souhaite intervenir sur un dossier de Monsieur FREMAUX. Je lui donne la parole.

#### Chemise n° 5

#### PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur FREMAUX  
Conseiller Municipal délégué

06/821 – Comité des Œuvres Sociales - Versement du solde de la subvention.

#### PROPRETE

06/822 – Nettoyement de la voie publique et des espaces publics de Lille intra-muros  
Marché n° 20545 - Avenant n° 1 : prolongation de la durée et augmentation du  
montant.

Madame MAHIEU.- Madame le Maire, mes chers collègues, cette délibération qui porte sur le nettoyage de la voie publique et des espaces publics nous permet une fois de plus d'aborder la politique de propreté.

Le constat actuel est désespérant. Madame le Maire, la ville est toujours sale.

Nous y voyons trois raisons majeures :

- ◆ Un évident manque de bon sens dans la mise en place des outils ;
- ◆ Une insuffisance de la prévention ;
- ◆ Un manque incontestable de volonté politique.

S'il est évident que les moyens humains et matériels mis en œuvre par la Ville ne peuvent être illimités, comme on l'a vu dans le Débat d'Orientation Budgétaire, ils peuvent et doivent être mieux organisés et mieux coordonnés. C'est pourquoi nous nous posons de nombreuses questions.

Est-ce du bon sens d'avoir en coordination avec LMCU trois organismes distincts pour gérer la propreté de la ville, Esterra, Nicollin et les services municipaux ?

Est-ce du bon sens de continuer l'expérience des colonnes d'apport volontaire qui engendrent des désordres permanents ?

Est-ce du bon sens de ne pas proposer d'autres solutions que les pelles civiques pour le ramassage des crottes par les propriétaires de chien ? Des poubelles canines par exemple...

Ne serait-il pas logique d'adapter les outils aux différentes situations par un traitement spécifique ?

Ce pourrait être le cas pour les squares -certains sont dans un état particulièrement repoussant-, des endroits proches des établissements scolaires ou de restauration collective, avec des poubelles en plus grand nombre, ce qui vient enfin d'être fait Grand-Place, de plus grande capacité et qui seraient vidées à un rythme plus régulier.

Est-il pertinent d'augmenter encore et toujours le budget pour la lutte contre les tags, alors que d'autres outils de bon sens pourraient être mis en place ? Si vous ne faisiez pas un rejet obstiné de tout ce qui touche à l'utilisation de la vidéo, ce serait par exemple la mise en place de la vidéo-propreté.

(réactions dans les rangs de la Majorité)

2<sup>ème</sup> raison : l'insuffisance de la prévention.

Tout à fait d'accord pour dire que la Ville ne peut pas pallier le manque de civisme de certains usagers. C'est une lutte permanente que nous partageons. En revanche, la Ville pourrait et devrait intervenir sur la prévention. Votre seule et unique grande campagne de sensibilisation sur la propreté date de ... 2003 ! Depuis, aucune action significative, alors que la saleté qui coûte le moins cher à nettoyer, c'est bien sûr celle qui n'est pas produite !

Lassés d'attendre les éventuelles actions de la Ville contre les jets de déchets, contre les crottes de chiens ou contre les dépôts sauvages, les citoyens réagissent et protestent contre la saleté des rues.

On le voit par exemple à Fives avec la création d'un collectif d'habitants.

La 3<sup>ème</sup> raison qui n'est que la conséquence des deux premières, c'est un manque incontestable de volonté politique.

Monsieur de SAINTIGNON, vous écrivez dans le document sur le débat d'orientation budgétaire : « la propreté fait partie des questions qui ne peuvent se régler en un jour, mais qui nécessitent au contraire une volonté dans la durée ».

Alors, bien sûr, aujourd'hui, nous ne vous demandons pas d'enfourcher un balai magique qui rendrait la ville plus propre en un seul jour, mais depuis 2001, convenez que le bilan de votre politique est maigre et décevant.

Il n'a permis aucune amélioration et même si certains prétendent qu'une ville a les ordures qu'elle mérite, notre Groupe n'accepte pas la situation actuelle et continue à penser qu'une ville où il fait bon vivre, c'est une ville propre.

Je vous remercie.

**Madame le Maire.**- Pour reprendre votre antienne, Madame MAHIEU : est-il possible d'avoir un jour une Opposition qui propose au lieu de passer son temps à dénigrer ?

(applaudissements)

**Madame MAHIEU.**- J'ai proposé la vidéo-propreté !

**Madame le Maire.**- J'allais y venir !

Est-il possible d'avoir un jour une Opposition qui regarde les faits ?

On ne peut pas dire que, sur les tags, il n'y a aucun résultat dans la ville ! Ou alors, vous ne la connaissez pas ! Ce n'est pas possible, c'est caricatural !

D'autre part, est-il possible d'avoir une Opposition qui respecte le fait que nous avons parlé tout à l'heure en Conseil Privé de la proposition que nous ferons au mois de décembre d'un plan de propreté qui traitera à la fois des corbeilles plus nombreuses, du ramassage des crottes de chien, des sanctions et d'une campagne ! J'en ai parlé tout à l'heure !

Ou bien vous ne m'avez pas entendue, ou bien vous en profitez pour utiliser ce que j'ai dit pour poser une question !

**Madame MAHIEU.**- Alors là !...

**Madame le Maire.**- C'est la vérité, Madame MAHIEU !

**Madame MAHIEU.**- Ah non !

**Madame le Maire.**- Vous étiez là quand j'en ai parlé !

**Madame MAHIEU.**- Je n'accepte pas le sous-entendu !...

**Madame le Maire.**- Je l'ai mis sous forme de question : « est-il possible... », « est-il possible... »

**Madame MAHIEU.**- Eh bien, non, ce n'est pas possible !

**Madame le Maire.**- Eh bien, ce n'est pas possible non plus qu'il n'y ait pas eu d'amélioration !

Mais on pourrait se mettre ensemble pour demander aux Lillois d'être des citoyens. Au lieu de faire de la politique politicienne sur un sujet comme celui-là, je crois qu'on aurait tout intérêt à dire aux gens que la ville nous appartient à tous...

(applaudissements)

Cela, ce n'est pas démagogique et c'est responsable !

Monsieur FREMAUX.

**Monsieur FREMAUX.**- Je peux y aller ?...

**Madame MAHIEU.**- Je vous en prie !

**Monsieur FREMAUX.**- Je vous remercie du ton particulièrement mesuré de votre intervention puisque je vous ai consultée tout à l'heure, en privé, pour vous demander la nature de ce que vous alliez nous dire, si c'était technique... J'ai compris que cela n'était pas ! Cela me rassure mais qu'est-ce que cela va être dans douze, quinze mois !

Alors, que peut-on dire de tout cela ?

D'abord, je pense que chacun est assez au clair de ces questions pour savoir que c'est une bataille qui n'est jamais gagnée et que ce n'est pas simplement une affaire de moyens.

Vous nous reprochez deux types de difficultés, des approches de bon sens tout en nous disant que vous ne sentez pas une volonté politique de réagir.

On peut discourir à l'infini sur l'organisation des tournées de ramassage qui ont été mises en place avec l'industriel qui collecte à Lille, mais aussi pour 1 180 000 habitants. C'est donc un peu compliqué d'obtenir dans chaque ville qu'il n'y ait par exemple pas de collecte le lundi matin parce que cela embête les gens qui reviennent de week-end. On est aussi obligé de collecter dès le lundi matin.

On est aussi obligé de s'accorder pour dire que s'il y a plusieurs intervenants aujourd'hui, c'est le poids de l'histoire. La collecte est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, comme l'a prévu le législateur et elle est confiée à Lille Métropole Communauté Urbaine.

Le nettoyage de la ville est confiée à deux entités, une régie municipale qui travaille historiquement sur ces questions, qui avait la charge de l'ensemble de la ville, mais qui travaille sur l'extra-muros, et puis un partenaire privé qui travaille dans l'intra-muros dans le cadre d'un marché qu'on est d'ailleurs en train de renouveler.

Alors, évidemment, on pourrait voir ce qu'il se passerait s'il n'y avait qu'un seul prestataire, mais ce n'est pas l'histoire de notre ville.

Si nous avons changé notre fusil d'épaule il y a quelques années, il y avait à cela des raisons tout à fait objectives.

Regardez ce qui se passe dans d'autres villes.

Nous avons enregistré, chacun peut le constater, des observations des habitants, des lettres à Madame le Maire. L'année dernière, nous étions sur un rythme d'arrivée au Cabinet d'une trentaine, d'une quarantaine de lettres par mois. Et puis, c'est remonté. Je suis le premier mari de cette situation puisque, à Fives, nous n'avons pas été gâtés ! 17 mois de chantier qui ont fermé les rues du centre du quartier pour construire la place, puis le chantier de lutte contre les inondations de la rue Gutenberg, ont rendu pendant des mois et des mois ces rues impraticables au nettoyage mécanique.

C'est vrai que le nettoyage mécanique n'ayant pas été suffisamment remplacé par un travail à pied, les gens ont repris de nouvelles habitudes.

Je salue d'ailleurs avec beaucoup de plaisir l'émergence d'une association d'habitants avec laquelle nous avons un dialogue intéressant. D'ailleurs, Madame le Maire va les revoir mercredi en mairie. Des citoyens qui se prennent en charge et qui, au nom de tous, disent leur ras-le-bol du laisser-aller généralisé.

J'observe aussi que nous recevons pas mal de courriers de nos concitoyens un peu excédés des procès-verbaux qu'ils reçoivent quand on détecte des dépôts clandestins qui sont de leur responsabilité.

Donc, c'est un travail extrêmement compliqué !

Je commence à observer de ci de là une satisfaction sur le traitement des tags. On ne va pas polémiquer ici, mais enfin, tout de même, on n'a pas encore fini l'ensemble des quartiers de notre ville, et la situation dans ceux qui ont été traités, Saint-Maurice – Pellevoisin, Fives qui sont en fin de parcours, s'est quand même améliorée. Je pense qu'il y a eu une prise de conscience parce qu'on en voit moins se refaire. Et ceux qui sont refaits sont re-nettoyés parce que c'est dans le cadre du contrat.

Pour autant, dans un an, deux ans, aura-t-on fait disparaître l'ensemble des tags ? Je ne peux répondre à cette question. S'il n'y a pas un ressaisissement de ceux qui, en quelques secondes, maculent une façade ou dénaturent un établissement public, s'il n'y a pas parfois de sanction quand on en arrête -parce qu'on en identifie et on en arrête-, nous en serons toujours au niveau de la lutte.

Nous avons beaucoup de questions sur les colonnes d'apport volontaire. Nous pensons apporter une solution intéressante pour Solferino, pour Victor Hugo, dans des secteurs d'habitat qui ont été très divisés. Petit à petit, les gens qui vivent dans des habitats qui ont été divisés en logements d'étudiants, et dans lesquels les propriétaires n'ont pas construit de locaux pour mettre des conteneurs, ont utilisé ces colonnes d'apport volontaire comme un dépôt permanent.

C'est tout à fait choquant et révoltant ! C'est un outil moderne qu'on utilise dans beaucoup de villes de France, mais la pression est telle que les gens déposent et on est obligé de faire passer un véhicule avant que le véhicule qui extraie les conteneurs et qui les traite puisse à son tour passer.

Donc, nous allons continuer de travailler sur la formation des gens, sur la sensibilisation. J'ai été moi-même plusieurs fois sollicité pour que, dans la petite presse que l'on met en place dans tous les quartiers, on puisse ré-expliquer. Le tri sélectif était attendu par tous nos concitoyens, et on est obligé de constater que l'information préalable au tri sélectif n'a pas toujours été bien comprise.

Donc, il faut ré-expliquer ce qu'on peut mettre dans le sac rose, ce qu'on peut mettre dans le sac gris, ré-expliquer sans cesse, et sans doute ensuite sanctionner.

Nous allons aussi répondre à bien des attentes en ce qui concerne les poubelles qui avaient fait l'objet d'un retrait partiel lié au plan Vigipirate et pour lesquelles un nouveau marché est passé. Nous allons en réinstaller 2 000 en plusieurs étapes en ville, y compris des poubelles de grande capacité.

Donc, nous espérons continuer de progresser. Mais ayant un peu de pratique, parce que je ne suis pas un élu de la dernière averse, je sais aussi qu'il y a des périodes qui reviennent à peu près tous les six ans, avec la chute des feuilles, où on est un peu sous la pression...

Restons sous la pression avec élégance, avec détermination. Nous avons l'obligation d'avoir des outils en ordre et ils le seront. Nous y consacrerons 40 agents, plus 12 accompagnants l'année prochaine pour être au plus près des préoccupations de nos concitoyens. En tout cas, je souhaite que nous réussissions et ce n'est pas pour l'ego de l'équipe municipale mais pour le confort de tous nos concitoyens.

**Madame le Maire.**- Très bonne réponse, Monsieur FREMAUX.

**Monsieur DECOCQ.**- Voilà un dialogue serein ! C'est comme cela qu'on avance !

**Madame le Maire** - C'est formidable !

Qui vote pour la délibération n° 06/822 : l'ensemble du Conseil Municipal

Eh bien voilà !... Tout va bien.

Il n'a pas forcé sa nature, il a parlé avec son calme et sa sérénité habituels !

*Adopté.*

**06/823** – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages - Recours gracieux - Bonne foi présumée.

*Adopté.*

**Chemise n° 12**

**SOLIDARITE INTERNATIONALE**

**Rapporteur : Madame VERBRUGGHE**  
Conseillère Municipale déléguée

**06/843** – Le Partenariat : "centre d'éducation au développement et à la citoyenneté internationale" (Gaïa).

*Adopté.*

**DROITS DE L'HOMME**

**06/844** – **Semaines des Droits de l'Homme 2006 - Subventions de la Ville à diverses associations.**

**Madame le Maire** - Sur le dossier 12 de Madame VERBRUGGHE, un vote séparé demandé par le Front national sur la délibération n° 06/844 concernant la subvention aux associations sur les Droits de l'homme.

Je mets la délibération au vote.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National  
Contre : le Groupe Front national

*Adopté à la majorité.*

Mes chers collègues, il ne nous reste plus qu'à voter les délibérations des chemises 2, 3, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal



**Chemise n° 2**

**COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES**

**Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX**  
Maire délégué

- 06/906** – Commune Associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain communal, impasse des Vinettiers.
- 06/907** – Commune Associée d'Hellemmes – Ravalement de façades – Attribution de primes.
- 06/908** – Commune Associée d'Hellemmes – Partenariat financier avec la Société DALKIA – Admission et réemploi.
- 06/909** – Commune Associée d'Hellemmes – Aide à l'installation de systèmes de récupération d'eau pluviale à destination des Hellemmois.

*Adoptés.*

**Chemise n° 3**

**COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME**

**Rapporteur : Monsieur DURAND**  
Maire délégué

- 06/910** – Commune Associée de Lomme – Action P.E.G. « pour l'égalité des chances et la réussite de tous les enfants » : le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.).
- 06/911** – Commune Associée de Lomme – Soutien et valorisation apportés dans le cadre du programme franco-britannique Interreg III A.
- 06/912** – Commune Associée de Lomme – Modification partielle du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) - Création d'un emplacement réservé pour logements (E.R.L.) sur le terrain de la Société ONDULYS.
- 06/913** – Commune Associée de Lomme - Subventions pour installations solaires.
- 06/914** – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l'association « Théâtre Octobre ».
- 06/915** – Commune Associée de Lomme – « Rives de la Haute Deûle » - Précision du projet d'aménagement de l'ilot ERCAT dans le périmètre de prise en considération du projet des Rives de la Haute Deûle.
- 06/916** – Commune Associée de Lomme – Etude de diagnostic social et urbain pour programme de rénovation du quartier de la Délivrance.
- 06/917** – Commune Associée de Lomme – Concours de la Chanson Française 2007 – Remise de récompenses.
- 06/918** – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

**06/919** – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l'association « Et vous trouvez ça drôle ».

**06/920** – Commune Associée de Lomme – Emploi – insertion : programme d'actions.

**06/921** – Commune Associée de Lomme – Convention de partenariat avec le lycée Jean Prouvé pour la période 2006/2007.

*Adoptés.*

**Chemise n° 6**

**DEMOGRAPHIE**

**Rapporteur : Madame CAPON**  
Adjointe au Maire

**06/824** – Recensement de la population.

*Adopté.*

**Chemise n° 7**

**PROJETS ASSOCIATIFS**

**Rapporteur : Madame ROUGERIE**  
Conseillère Municipale déléguée

**06/825** – Projets Associatifs – Subventions aux associations – Aide au démarrage.

*Adopté.*

**Chemise n° 8**

**SPORT**

**Rapporteur : Madame DEMESSINE**  
Adjointe au Maire

**06/826** – Complexe Driss Berkani dans le quartier de Lille-Sud - Aménagement d'un terrain de sports - Avenant n° 2.

**06/827** – Marché de maîtrise d'œuvre - Construction de la Halle de Sports Jean Bouin – Transaction.

**06/828** – Opération Lille Neige, Village d'Hiver et Patinoire – Ville de la Solidarité – Manifestations et Fêtes – Sport – Tarification.

*Adoptés.*

**Etat récapitulatif des aides directes et indirectes versées au titre de l'année 2005/2006 – Information.**

*Le Conseil Municipal prend acte de cette information.*

**Chemise n° 9**

**ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS**

**Rapporteur : Monsieur QUIQUET**  
Adjoint au Maire

**06/829 – Association Save the Rhino International – Attribution d'une subvention**

**06/830 – Marché à bons de commande de prestations de service pour l'entretien des aires de jeux collectifs de plein air sur le territoire de la Ville de Lille et des communes associés d'Hellemmes et de Lomme.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 13**

**ECONOMIE D'ENERGIE ET  
ENERGIES RENOUVELABLES**

**Rapporteur : Monsieur TOSTAIN**  
Conseiller Municipal délégué

**06/845 – Aide à l'installation de chauffe eau solaires à destination des bailleurs et des promoteurs pour les sites associés au Grand Projet Urbain.**

*Adopté.*

**Chemise n° 14**

**ECONOMIE D'EAU ET PLACE DE  
L'EAU DANS LA VILLE**

**Rapporteur : Monsieur FLEJZEROWICZ**  
Conseiller Municipal délégué

**06/846 – Campagne de sensibilisation auprès des nouveaux habitants à la consommation d'eau potable - Demande de subvention (annule et remplace la délibération n° 06/490 du 3 juillet 2006).**

*Adopté.*

## Chemise n° 16

### SANTE

Rapporteur : Monsieur SULMAN  
Conseiller Municipal délégué

**06/853 – Subventions 2006 destinées aux organismes à caractère social - Santé.**

**06/854 – "Accompagnement méthodologique et technique à la réalisation du Diagnostic experts et réseau de santé dans les quartiers".**

**06/855 – Diagnostic experts et réseaux de santé dans les quartiers.**

*Adoptés.*

## Chemise n° 17

### ACHATS ET MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Madame DA SILVA  
Adjointe au Maire

**06/856 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée.**

**06/857 – Mise en œuvre de la nomenclature interne générale des marchés de fournitures et de prestations de nature homogènes - Modification du chapitre 27 : services liés à la réalisation d'opérations de construction (bâtiments, infrastructures, ouvrages industriels).**

**06/858 – Marché de prestation de restauration pour la Ville de Lille et ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Lancement d'un marché à bons de commande sur appel d'offres ouvert.**

*Adoptés.*

### GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

**06/859 – Convention "Gaz Simplicité" formalisant les services mis à disposition par GDF pour le compte de la Ville de Lille - Autorisation de signature.**

**06/860 – Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé – Lancement d'une consultation.**

**06/861 – Missions de contrôle technique des bâtiments - Lancement d'une consultation.**

**06/862 – Prestations de surveillance et de maintenance des installations d'alarme intrusion dans les bâtiments communaux de la Ville de Lille et de la commune associée d'Hellemmes.**

**06/863 – Marché à bons de commande de gardiennage de chantiers - Approbation – Lancement de la consultation.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 18**

**CULTURE**

**Rapporteur : Madame CULLEN**  
Adjointe au Maire

**06/864 – Subventions aux associations et organismes culturels – Annulation de la convention financière de l'Orchestre National de Lille prévue par délibération n° 06/335 – Signature d'une nouvelle convention.**

**06/865 – Acceptation d'une œuvre d'art : le lustre de Sarkis installé au Palais Rameau**

**06/866 – Palais des Beaux-Arts - Tarifs Crédits Loisirs.**

**06/867 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "L'Homme Paysage" - Convention de mécénat liant la Ville de Lille et l'Autorité Portuaire d'Anvers.**

**06/868 – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Opération "Itinéraires " ( 2006-2008) - Convention de mise à disposition d'outils culturels itinérants.**

**06/869 – Conservatoire National de Région - Admission en recettes d'une aide de l'Etat pour le soutien aux pratiques amateurs.**

**06/870 – Conservatoire National de Région - Signature d'une convention et admission en recettes d'un fonds de concours de Lille Métropole Communauté Urbaine.**

**06/871 – Maison Folie de Wazemmes - Maison Folie de Moulins - Grille tarifaire – Extension du tarif réduit aux titulaires du Pass Senior.**

**06/922 – Conservatoire National de Région - Admission en recettes d'une subvention de l'Etat au fonctionnement**

**06/923 – Conservatoire National de Région - Prise en charge du contrat de cession du droit d'exploitation du concert "le marteau sans maître" et prestations annexes de l'ensemble musical UTOPIK.**

**06/924 – Conservatoire National de Région – Modalités et procédures à mettre en place pour décider de la réalisation des missions du Conservatoire National de Région (saison 2006/2007).**

*Adoptés.*

**06/925 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Philippe de Champagne : l'homme intérieur" –  
Convention de partenariat entre la Ville de Lille et la Réunion des Musées Nationaux.**

*Ce rapport est retiré.*

**Chemise n° 19**

**PATRIMOINE**

**Rapporteur : Monsieur PLANCKE  
Conseiller Municipal délégué**

**06/872 – Restauration de deux tableaux classés au titre des Monuments Historiques – Demande de subventions**

**06/873 – Hospice Comtesse - Restauration des façades et confortation des fondations de la chapelle - Lot n° 4 : Couverture - Avenant n° 1 - Changement du statut juridique de l'entreprise.**

**06/874 – Marché de restauration de Sainte Marie-Madeleine - Lot n° 2 : Menuiseries – Avenant n° 1.**

**06/875 – Marché de restauration de Sainte Marie-Madeleine – Lot 2 bis : Serrurerie – Avenant n° 1.**

**06/876 – Eglise du Sacré Cœur – Travaux de mise en sécurité du clocher – Autorisation de signature du marché de travaux.**

**06/877 – Eglise Saint-Maurice – Commande d'un P.A.T. (projet architectural et technique) – Complément.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 20**

**BIBLIOTHEQUES ET LECTURE  
PUBLIQUE**

**Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL  
Conseillère Municipale déléguée**

**06/878 – Expérimentation de la "Carte de Vie Quotidienne" à la Bibliothèque municipale.**

**06/879 – Bibliothèque municipale - Restauration d'albums photographiques et de documents du Fonds régional - Demandes de subventions auprès de l'Etat – Admission en recettes.**

**06/880 – Livre et Lecture Publique - Attribution de subventions.**

**06/926 – Bibliothèque municipale - Campagne de numérisation de manuscrits médiévaux – Signature de la convention avec le CNRS.**

*Adoptés.*

**Chemise n° 21**

**PETITE ENFANCE**

**Rapporteur : Madame BOCOUE**  
Adjointe au Maire

**06/881** – Contrat Enfance Entreprise - Contrat de partenariat - Groupe Vauban Humanis.

**06/882** – 3ème Contrat Enfance - Subventions 2006.

**06/883** – Crèche Municipale de Fives - Travaux de rénovation.

*Adoptés.*

**Chemise n° 22**

**ANIMATION - JEUNESSE**

**Rapporteur : Monsieur MARCHAND**  
Adjoint au Maire

**06/884** – Association Club Léo Lagrange Wagner – Attribution d'une subvention – Avenant n° 1 à la convention.

**06/885** – Délégation Jeunesse - Centre Social Mosaïque - Organisation d'un Forum Jeunes à Fives - Subvention.

**06/886** – Projets Jeunesse - Subvention à l'association CALL 911.

*Adoptés.*

**Chemise n° 24**

**VOIRIE – DEPLACEMENTS ET  
TRANSPORTS**

**Rapporteur : Monsieur SANTRÉ**  
Adjoint au Maire

**06/889** – Marché à bons de commande d'études techniques et de suivi des travaux d'effacement de réseaux sur les espaces publics - Approbation - Lancement de la consultation.

*Adopté.*

**Chemise n° 25**

**HANDICAPES**

**Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL**  
Adjoint au Maire

**06/890** – Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

*Adopté.*

**RECHERCHE**

**06/891** – Demande de subvention du REP (Réseau d'Education Prioritaire) Louise Michel – Action Techno@Sciences.Com.

*Adopté.*

**Chemise n° 27**

**TOURISME**

**Rapporteur : Madame FILLEUL**  
Adjointe au Maire

**06/892** – Office du Tourisme de Lille - Versement sur les recettes de la taxe de séjour 2005 – Subvention complémentaire.

*Adopté.*

**RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES**

**06/893** – Célébration de l'année franco-allemande par l'Association Cologne Lille Erfurt.

**06/894** – Opération de découverte de la culture italienne - Subvention à l'association Aventure Accordéon.

**06/895** – 10ème édition du festival "Citéphilo, Semaines Européennes de la Philosophie" : Rencontre autour d'un manuel d'histoire franco-allemand".

**06/896** – Fonds de solidarité et d'aide humanitaire d'urgence pour Naplouse.

**06/897** – Convention de Coopération Lille-Oudja dans le secteur de la santé.

*Adoptés.*



**Chemise n° 28**

**COMMERCE**

**Rapporteur : Monsieur MUTEZ**  
Conseiller Municipal délégué

**06/898** – Association Lille Centre Animations (LCA) – Avenant à la convention 2006.

**06/899** – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Axe thématique : Pérennisation des postes des associations commerciales - Partenariat avec les Boutiques du Faubourg.

**06/900** – Association des commerçants de la Place Rihour, des rues de la Vieille Comédie et des Fossés - Avenant à la convention 2006.

*Adoptés.*

**Chemise n° 29**

**MARCHES DE PLEIN AIR**

**Rapporteur : Madame CARLIER**  
Conseillère Municipale déléguée

**06/901** – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des service à Lille 2003-2006 - Axe Promotion des Marchés de Plein Air – Subvention à la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services.

*Adopté.*

**Chemise n° 30**

**LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS**

**Rapporteur : Madame KECHEMIR**  
Conseillère Municipale déléguée

**06/902** – Subventions destinées aux associations en matière de lutte contre les exclusions.

*Adopté.*

**Chemise n° 31**

**ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT**

**Rapporteur : Madame STANIEC**  
Adjointe au Maire

**06/903** – Subventions destinées aux associations en matière d'action sociale liée au logement

*Adopté.*

**Chemise n° 32**

**MAISONS DE QUARTIER ET  
CENTRES SOCIAUX – GRAND PROJET URBAIN**

**Rapporteur : Monsieur BODIOT**  
Adjoint au Maire

**06/904** – Grand Projet Urbain - Création du nouveau Centre Social Arbrisseau – Approbation de l'opération - Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre .

**06/905** – Grand Projet Urbain - Construction du Centre Social Lazare Garreau – Intégration d'un centre de la petite enfance - Modification de programme – Modification de l'enveloppe budgétaire.

***Adoptés.***

**Madame le Maire** - Je vous remercie et je vous souhaite une bonne soirée.

La séance est levée.

(séance levée à 21 heures 15) .